

TAYEB BELAÏZ À PARTIR DE TIZI OUZOU :
**«LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ DOIT ÊTRE DÉLIVRÉE
LE JOUR MÊME DU DÉPÔT DU DOSSIER»**

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 14 Avril 2015 - 24 Jourmada al Thani 1436 - N° 929 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

Raffarin :

«Les relations algéro-françaises sont «positives»

P. 28



LOUH À DOHA :
L'Algérie insiste sur la nécessité d'une convention globale sur la lutte antiterroriste

P. 6



POLITIQUE DE VOISINAGE

Lamamra :
«L'Europe doit tenir compte des atouts de l'Algérie»

P. 7



2^e ROUND DU DIALOGUE INTERLIBYEN **La paix et la réconciliation en Libye passent par Alger**



Le deuxième round du dialogue interlibyen vient une nouvelle fois mettre en évidence la diplomatie algérienne, appelée à accompagner les Libyens dans la reconstruction de leur consensus national. La présence des différentes parties libyennes à ce deuxième round du dialogue demeure un signe positif quant à l'aboutissement à un accord entre les différentes parties pour mettre en place un gouvernement d'union nationale. Ce processus, qui se déroule sous la conduite de l'Algérie, est soutenu par la communauté internationale à travers la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unsmil). P. p 4-5

BOUCHOUAREB L'A ANNONCÉ :
«Examen du projet du code d'investissement par le gouvernement la semaine prochaine»

Légère baisse de l'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie

P. 8

Rareté des vignettes automobiles de 300 DA à 1 500 DA à Alger

P. 9

M. Necib présente en Corée du Sud l'expérience algérienne dans l'accès à l'eau potable

P. 8

SANTÉ

MINCEUR
6 conseils pour dompter vos envies de sucre

Pages 14-15

ENTRETIEN

L'IMAM ET UNIVERSITAIRE NOUREDDINE AOUSSAT SE CONFIE À **DK NEWS** :

«La présence de l'Islam en France ou dans les sociétés laïques d'une manière générale est une chance pour ces sociétés»

P. 16

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (25^e J)

ESS-JSK à l'affiche des matchs avancés

P. 25

MDN

3 776 mines datant de l'ère coloniale détruites en mars 2015 par l'ANP

Arrestation de 2 contrebandiers et 5 migrants clandestins et saisie de divers produits de contrebande

P. 3

Météo



Régions Nord : 23° à Alger

Prédominance d'un temps ensoleillé sur le Centre et l'Est, excepté les régions de l'Ouest où l'on notera un temps voilé avec formation de foyers orageux isolés vers les Hauts-Plateaux en fin de journée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera agitée.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

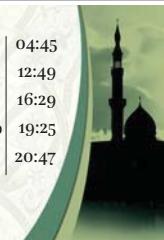
Temps voilé du Sud-Ouest vers la Saoura et le Sahara central avec activité pluvio-orageuse localement. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	23	17°
Oran	25°	17°
Annaba	20°	15°
Béjaïa	19°	16°
Tamanrasset	30°	15°

Horaires des prières

Mardi 24 jounada al-thani 1436

Fajr	04:45
Dohr	12:49
Asr	16:29
Maghreb	19:25
Isha	20:47



CE MATIN À L'APN

Le projet de loi sur l'aviation civile en débat



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi portant sur l'aviation civile.

DEMAIN À EL AURASSI

Conférence du président du FCE

Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Hadad, animera une conférence de presse demain mercredi 15 avril à partir de midi à l'hôtel El Aurassi (Salle Djelissa). Cette conférence intervient à la fin des travaux de la réunion conjointe du Conseil exécutif et du Conseil d'orientation stratégique élargie à l'ensemble des membres du FCE.

DU 19 AU 23 AVRIL

4^e édition du Festival «Archi terre»

L'inauguration officielle de la 4^e édition du Festival culturel international de promotion des architectures de terre «Archi terre», aura lieu samedi 18 avril, à 17h, au niveau de la salle Ibn Zeydoun, Office Riadh El Feth. Le festival se déroulera du 19 au 23 Avril à l'EPAU d'El Harrach-Alger.



CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence à l'occasion de la Journée mondiale de l'hémophilie

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'hémophilie, qui coïncide avec le 15 avril de chaque année, le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, le Pr Salim Nekkal chef de service hématoLOGIE au CHU Beni Messous, le Dr Meriem Bensadok, spécialiste en hématologie dans le même service, le Dr Karima Chénouk, médecin biologiste et la présidente de l'association des hémophiles Latifa Lamhen. La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoune, Alger.



CE MATIN À M'SILA

Conférence régionale des jeunes (FLN)

Le membre du bureau politique en charge des jeunes et des étudiants au parti du Front de libération nationale (FLN), M. Abdelkader Zehali, présidera ce matin à partir de 9h à la maison de la culture «Guenfoud El Hamlaoui» de M'sila, la conférence régionale des jeunes qui portera sur le rôle des jeunes dans la vie politique.



USTHB

Célébration demain du 41^e anniversaire de sa création

L'université des sciences et de la technologie Houari Boumediène (Usthb), célébrera le 41^e anniversaire de sa création, demain mercredi 15 avril à partir de 10h au niveau de la salle du conseil du rectorat.

BOUMERDÈS

Journée de sensibilisation pour l'intégration des TIC à l'UMBB

Dans le but de sensibiliser, vulgariser et promouvoir l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au sein de l'université M'Hamed Bougara de Boumerdès, le CRSIC, Centre des réseaux et systèmes d'information organise ce matin de 10h à midi au niveau de l'Institut de génie électrique et électronique, une journée de sensibilisation et de vulgarisation pour l'intégration des TIC au sein de l'UMBB.

JUSQU'AU 18 AVRIL À L'OREF

La DGSN aux Journées portes ouvertes sur l'orientation scolaire



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), prendra part aujourd'hui aux Journées portes ouvertes sur l'orientation scolaire, organisées du 14 au 18 avril par le ministère de l'Education au niveau de l'Office Riadh El Feth.

CE MATIN AU FORUM DE MOBILIS

Les TIC et l'amélioration des performances des entreprises



Pour sa 3^e édition, le Forum de Mobilis destiné aux journalistes, traitera ce matin à partir de 09h30, du «Rôle des TIC dans l'amélioration des performances et de la compétitivité des entreprises». La rencontre qui se tiendra, à l'auditorium de la direction générale de Mobilis, sera animée par M^e Hirane Boukaila, de l'entreprise BKL, M. Mohamed Afif, CTO de HB Technologies, M. Abdemalek Chetta, Consultant en Management des entreprises et spécialiste IT, et M^e Ichira Malika ou M. Balaloua Abderhmane de Sonelgaz. Mobilis, conscient de son devoir d'encourager la pénétration des TIC à différents niveaux de la société, tentera d'apporter toute la lumière aux thématiques discutées lors de ses forums, afin d'approfondir les connaissances des journalistes, à travers les interventions de bon nombre d'experts reconnus dans chaque thématique traitée.

DEMAIN À 14H AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Conférence sur le chahid Soidani Boudjemaâ

Le musée national du Moudjahid organise demain mercredi 15 avril 2015 à partir de 14h, une conférence historique qui portera sur le parcours révolutionnaire du chahid Soidani Boudjemaâ.



MARDI 28 AVRIL À LA SALLE IBN KHALDOUN

Avant-première du film long métrage «Certifié halal»

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise l'avant-première du film long métrage de fiction «Certifié halal» de Mahmoud Zemmouri, une coproduction entre l'Aarc, la société de production Antinea audiovisuel et Fennecs production France, mardi 28 avril à 19h à la salle Ibn Khaldoun.



HAUSSE DES PRIX DU POISSON

L'Apoce appelle au boycott le 15 avril

Suite à la hausse «inexpliquée» des prix du poisson et autres produits de la mer, l'Association de protection et orientation du consommateur, et son environnement (APOCE), a lancé un appel à l'adresse des consommateurs pour boycotter l'achat du poisson demain 15 avril 2015 à travers tout le territoire national.

TAYEB BELAIZ À PARTIR DE TIZI OUZOU

La carte nationale d'identité doit être délivrée le jour même du dépôt du dossier

● Nécessité d'impliquer les citoyens dans l'élaboration des programmes de développement local

La délivrance de la carte nationale d'identité doit se faire le jour même du dépôt du dossier relatif à cette pièce, a recommandé, lundi à Tizi Ouzou, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

«Les chefs de daïras devront donner des délégations de signature aux secrétaires généraux afin de signer ces documents, en cas d'absence, et d'assurer plus d'efficacité dans la délivrance de la carte nationale d'identité», a insisté le ministre, à l'occasion de l'inspection du nouveau siège de la daïra de Draâ Ben Khedda.

Le chef de cette daïra a été, à cet effet, instruit par le ministre de s'inscrire dans cette nouvelle démarche visant à assurer plus de célérité dans la délivrance de cette pièce d'identité.



La même célérité «doit être de mise dans la délivrance de tous les documents de l'Etat civil», a affirmé M. Belaïz, lors d'une halte au service de l'Etat civil de l'APC de Tizi Ouzou, où il a effectué, lui-même, une simulation de délivrance d'un extrait de naissance au profit d'un citoyen, en l'espace de 50 secondes.

Le ministre d'Etat s'est rendu, dans la matinée, au pôle d'excellence de Oued

Fali, dans la commune de Tizi-Ouzou, et dont les travaux d'aménagement, lancés en mai 2012 pour un montant de près de 1,5 milliard de DA, ont atteint un taux d'avancement de 55%.

Sur ce site, il a inspecté le chantier de réalisation de 5.500 logements publics locatifs (LPL), répartis sur deux lots dont 600 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire.

Le ministre a également procédé, sur place, à la pause de la première pierre d'un programme de réalisation de 2.000 logements AADL auquel une enveloppe financière de plus de 5 milliards de DA a été allouée, et dont les délais de réalisation sont fixés à 28 mois. Il s'y est, aussi, enquis de l'état d'avancement du stade de football de 50.000 places, dont le taux de réalisation est actuellement de 35%. Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre devrait inspecter le projet de dédoublement de la RN 12, de la sortie est de Tizi-Ouzou jusqu'à Azagza, et le chantier de construction de 17.000 Places pédagogiques au pôle universitaire de Tamda.

«Impliquer le citoyen dans le développement local»

Boualem Branki

L'amélioration du service public et une plus grande implication du citoyen dans l'effort national de développement local ont été largement abordés hier lundi dans la wilaya de Tizi Ouzou par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Tayeb Belaïz. Cette visite de travail a permis au ministre de réaffirmer la politique de l'Etat algérien et le programme du Président Bouteflika en matière d'amélioration, en direction du citoyen, du service public. Ils s'agit surtout a affirmé M. Belaïz d'être à l'écoute des doléances des citoyens, de répondre à leur demande et de concrétiser le programme du Président contenu dans le plan d'action du gouver-

nement en matière de prise en charge des besoins des citoyens.

C'est ainsi qu'il a insisté en particulier sur la nécessaire implication des citoyens dans l'élaboration des programmes de développement local, dans le cadre de la démocratie participative promue par l'Etat dans la gestion des affaires des communes. Il dira à ce propos que «les citoyens, à travers les comités de quartiers et de villages, doivent être impliqués dans l'élaboration des programmes de développement de leur commune». Mieux, il ne cessera de souligner que la participation citoyenne dans l'élaboration de ces programmes «constitue une mission sacrée et un droit consacré par les codes communaux et de wilaya».

En fait, il a relevé que la démocratie participative dans la gestion des affaires locales permet aux ci-

toynens d'opter pour des projets répondant à leurs attentes» et, partant, «éviter les contestations, à l'instar de celles enregistrées généralement à l'affichage des listes des bénéficiaires de logements sociaux». Et, là-dessus, il n'a pas manqué de relever que cette démarche était une pratique «ancrée» dans la wilaya de Tizi Ouzou, où les comités de villages sont constamment associés par les APC dans la définition des priorités du développement de leur localités. L'Etat a ainsi dégagé pas moins de 150 milliards de DA, représentant 100 milliards de DA dégagés au titre des PCD et 50 milliards DAREprésentant la première tranche de l'exercice 2015 de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales a été mobilisée au niveau national pour répondre aux préoccupations des populations en ma-

tière de développement local. Et dans ce registre, il a appelé les collectivités locales à accélérer la délivrance des cartes d'identité nationale. «Les chefs de daïras devront donner des délégations de signature aux secrétaires généraux afin de signer ces documents, en cas d'absence, et d'assurer plus d'efficacité dans la délivrance de la carte nationale d'identité», a insisté M. Belaïz. Mieux, la même célérité «doit être de mise dans la délivrance de tous les documents de l'Etat civil», a affirmé le ministre d'Etat, qui a fait de l'amélioration du service public son cheval de bataille.

La visite de travail à Tizi Ouzou est éloquente quant à sa volonté et celle du gouvernement de soutenir autant le développement local dans cette wilaya que d'améliorer le service public en direction des citoyens.



HAMID GRINE

À EL-BAYADH

Moderniser et professionnaliser le secteur de la communication

La modernisation et la professionnalisation représentent des axes principaux de la stratégie globale du secteur de la Communication, a indiqué lundi à El-Bayadh le ministre Hamid Grine.

«La modernisation et le professionnalisme constituent des piliers centraux de la stratégie générale du secteur de la communication», a affirmé le ministre, en marge de l'inauguration du système d'échanges multimédia par satellite (Menos), dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

M. Grine a saisi l'opportunité pour mettre en exergue les importants acquis réalisés par la radio algérienne en matière de modernisation qui lui ont valu de se hisser en bonnes places aux échelles arabe et mondiale.

Le ministre a rappelé, à ce titre, l'orientation de son département vers la modernisation et la professionnalisation du secteur qui se sont traduites par la formation de 2.000 travailleurs de la radio algérienne, la numérisation des programmes radiophoniques, l'extension de la diffusion pour la couverture, à l'horizon 2016, de toutes les zones d'ombre, et le passage en 2017 au système de transmission de données radiophoniques numériques à travers le territoire national.

«Le système Menos, qui a déjà été introduit dans 46 stations radiophoniques au niveau national, prévoit plusieurs avantages pour l'enrichissement des programmes radiophoniques à la faveur des échanges entre radios», a expliqué le ministre, avant de souligner que «la diffusion directe des activités de la manifestation +Constantine, capitale de la culture arabe+ sera assurée à travers ce réseau».

M. Grine a, lors de sa visite de travail, inspecté la station de télédiffusion d'Algérie (TDA), implantée dans la zone de Djebel Bouderga, à El-Bayadh, où il s'est félicité du taux de couverture, de 87%, atteint dans la wilaya lui ayant permis de se placer parmi les dix premières wilayas dans ce domaine.

Un taux qui sera porté, à la faveur des efforts de l'Etat et de la stratégie du secteur, à 95% à la fin 2016, pour ce qui concerne la diffusion de l'ensemble des radios nationales et de la télévision numérique, a-t-il ajouté.

S'exprimant sur les ondes de la radio d'El-Bayadh, le ministre a aussi fait part d'un projet de réalisation, dans les deux prochaines années, d'un nouveau siège pour cette radio, avant d'insister sur la nécessité d'adopter, au titre de ce projet, d'une conception architecturale locale et la réalisation de structures d'accompagnement, dont une bibliothèque et une aile pour les archives.

M. Grine a également révélé l'existence de 555 titres de la presse nationale, dont 155 quotidiens, à l'échelle nationale. Ces titres peuvent contribuer de leurs actions à la société de distribution, devant être créée par un groupe de journaux de la presse publique, en vue de prendre en charge le problème de distribution de la presse. Concernant la question de l'éthique journalistique, le ministre de la Communication a souligné que «le professionnalisme ne peut être atteint sans le respect de l'éthique», rappelant, au passage, que «la carte de journaliste professionnelle sera indispensable lors des élections du conseil de déontologie de la profession».

APS

3 776 mines datant de l'ère coloniale détruites en mars 2015 par l'APN

Trois mille sept cent soixante-seize (3.776) mines datant de l'ère coloniale ont été découvertes et détruites durant le mois de mars 2015 dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) tout au long des frontières Est et Ouest du pays, a-t-on appris lundi de source officielle. Au niveau de la 2ème région militaire, 487 mines antipersonnel et 488 mines anti-groupes ont été découvertes et détruites, alors qu'au niveau de la 3ème région militaire, 2 mines anti-groupes ont été découvertes et détruites, a-t-on relevé. Au niveau de la 5ème région militaire, ce sont 2.766 mines antipersonnel, 20 mines anti-groupes et 13 mines éclairantes qui ont été découvertes et détruites. Ces nouveaux chiffres portent le total général des mines découvertes et détruites à la date du 31 mars 2015, à 768.366 mines, soit 64.793 mines antipersonnel, 115.727 mines anti-groupes et 4.708 mines éclairantes, a-t-on précisé.

Les intempéries ne justifient pas nécessairement les retards des projets de routes et d'ouvrages d'art

● Le ministre des Travaux publics insiste à Annaba sur le respect des normes de qualité

Les retards enregistrés dans la réalisation de routes et d'ouvrages d'art, pour lesquels l'Etat a consacré des moyens considérables, ne peuvent être nécessairement justifiés par les intempéries, a déclaré lundi à Souk Ahras le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi. Le ministre a souligné, lors de l'inspection, près de la localité de Merahna, des travaux de doublement de la route nationale (RN) 81 (Souk Ahras-Guelma), sur 10 km, qui n'affichent que 60 pc de taux d'avancement après plus de 18 mois de travaux, que des «pas plus exposés que l'Algérie aux intempéries, parviennent à réaliser leurs projets dans les délais impartis».

M. Kadi a appelé les responsables locaux de son secteur et l'entreprise en charge du projet à accélérer la cadence des travaux sur les 40 pc restants afin d'être au rendez-vous le 5 juillet prochain. Ce projet de doublement de la RN 81 sur 10 km est la première phase d'une action de doublement de cet axe sur un linéaire de 80 km entre la frontière algéro-tunisienne, près de Lehdaâ, et les limites administratives de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on noté.

A son arrivée dans la wilaya de Souk Ahras,

en provenance d'Annaba, le ministre des Travaux publics s'était enquis, dans la commune

de Machrouha, du projet de modernisation et de renforcement de la RN 16 (Souk Ahras-Annaba) sur 26 km, avant d'écouter un exposé sur les perspectives du secteur dans cette wilaya.

L'étude technique d'un projet portant sur la construction d'une voie autoroutière Annaba-Tébessa via Souk Ahras sur un linéaire de 163 km a également été présentée au ministre.

M. Kadi a ensuite inauguré, non loin de Sdraata, une portion de 16 km de la RN 80 après sa modernisation, avant d'inaugurer, également, un segment de 8 km doublé entre Sdraata et Khemissa. Sur le nouvel échangeur de M'daourouch, le ministre des Travaux publics a instruit les parties concernées à l'effet de réaliser un pont sur la voie de chemin de fer afin de fluidifier davantage la circulation. M. Abdelkader Kadi devait également inspecter, avant de rallier la wilaya voisine de Tébessa pour une visite de travail, un projet de contournement de la ville de Taoura sur 7,5 km. Notons qu'à chacune de ses étapes, le ministre a formellement insisté sur le respect des délais contractuels arrêtés et sur les normes de qualité lors de la construction de routes et d'ouvrages d'art.

DÉBUT DU DEUXIÈME ROUND DU DIALOGUE INTER-LIBYEN À ALGER

Les travaux du deuxième round du dialogue engagé entre des dirigeants de partis et des militants politiques libyens ont débuté hier à Alger sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL) dans le but de parvenir à une solution politiques à la crise dans ce pays. Dans une allocution à l'ouverture des travaux, le chef de

- l'UNSMIL, Bernardino Leon Gross, a affirmé que seule une solution politique pouvait permettre à la Libye de retrouver la paix et la stabilité. Il a, à cette occasion, invité tous les Libyens à prendre part au processus de paix impulsé avec l'appui des Nations unies et de l'Algérie. De son côté, le ministre délégué chargé des Affaires

- maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a affirmé que «l'ennemi de la Libye est le terrorisme, le chaos et les conflits entre frères», appelant à la création d'un gouvernement libyen d'unité nationale et de réconciliation. Pour sa part, M. Ahmed Djebri, une des personnalités politiques libyennes présentes à cette réunion, a salué

- les efforts de l'Algérie pour l'identification d'une solution politique permettant de faire sortir son pays de la crise. Les travaux du second round du dialogue inter-libyen se déroulent, à huis clos, en présence des ambassadeurs des pays voisins et de la représentante permanente des Nations unies en Algérie.

La paix et la réconciliation en Libye passent par Alger

Kamel Cherif

Le deuxième round du dialogue inter-libyen vient une nouvelle fois mettre en évidence la diplomatie algérienne, appelée à accompagner les Libyens dans la reconstruction de leur consensus national. La présence des différentes parties libyennes à ce deuxième round du dialogue demeure un signe positif quant à l'aboutissement à un accord entre les différentes parties pour mettre en place un gouvernement d'union nationale.

Ce processus qui se déroule sous la conduite de l'Algérie, est soutenu par la communauté internationale à travers la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL). A la veille de ce deuxième round, les Etats-Unis d'Amérique et cinq pays européens avaient appelé à un cessez-le-feu immédiat et sans condition en Libye, saluant la reprise du dialogue entre les différentes factions en Algérie sous l'égide des Nations unies.

«Nous exhortons tous les participants au dialogue à négocier de bonne foi et à saisir cette opportunité pour finaliser les accords visant à la formation d'un gouvernement d'unité nationale et à prendre les mesures pour un cessez-le-feu sans conditions», selon le communiqué commun des ministres des Affaires étrangères de ces six pays. Il s'agit des Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

Un appui de taille en faveur de la démarche algérienne, dont la position aura, en définitive, triomphé. En effet, l'Algérie avait appelé dès le début du conflit libyen, en 2011, à une solution pacifique et politique. La réconciliation nationale entre les Libyens a toujours été préconisée par l'Algérie, au moment où d'autres pays soutenaient une action militaire.

Il faut relever à cet effet que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) avait reconnu dernièrement sa propre erreur, celle d'être intervenue militairement en Libye. Depuis lors, les pays membres de l'OTAN œuvrent à éteindre le feu libyen, sachant que la crise en Libye a beaucoup plus servi la violence, les criminels et les terroristes, notamment dans la région sahélienne-saharienne.

Ce redéploiement du terrorisme constitue une menace pour la paix dans la région, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale, quand on sait que les crises intervenues et ayant induit l'instabilité dans la région ont permis à de nouveaux groupes terroristes de voir le jour et menacer dangereusement la paix par le monde.

Il se trouve que le meilleur moyen de faire face à ces groupes et de les anéantir consiste à instaurer la culture de la paix et de la réconciliation dans les pays touchés par l'instabilité et la violence. C'est dans ce sens que l'Algérie dirige ses efforts, d'autant plus que l'expérience du Mali plaide en faveur des actions menées par l'Algérie. Les différentes parties maliennes qui ont mené cinq rounds de négociations en Algérie avaient fini par parapher un accord de paix et de réconciliation nationale, saluée unanimement par la communauté internationale. Le même procédé sera appliqué pour la Libye qui doit impérativement recouvrer sa sévérité et surtout préserver son intégrité territoriale.

MESSAHEL: Seuls les Libyens peuvent mettre fin à leur crise

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel a affirmé hier à Alger que seuls les Libyens pouvaient mettre fin à leur crise, appelant ces derniers à faire primer les intérêts suprêmes du peuple libyen et à conjurer leurs efforts pour la formation d'un «gouvernement d'union nationale».



«Nous sommes convaincus que la seule et unique solution est celle que les Libyens apporteront en toute souveraineté», a souligné M. Messahel à l'ouverture du 2^e round du dialogue inter-libyen, sous l'égide de l'ONU.

«Il est de notre devoir, en tant que frères, pays voisins et partenaires internationaux de la Libye, d'accompagner les Libyens en toute sincérité et avec beaucoup de persévérance pour mener le pays à bon port et faire régner la paix, l'unité et le bien-être en son sein», a souligné le ministre.

«Nous sommes appelés à les encourager pour qu'ils prennent des mesures audacieuses à même de parvenir

à un apaisement de la situation en prélude à la solution pacifique», a-t-il affirmé. «Pour ce faire, l'Algérie appelle tous les frères à faire primer les intérêts suprêmes du peuple libyen, à être à la hauteur des grands sacrifices consentis par les enfants de la Libye et à conjurer leurs efforts pour la formation d'un gouvernement d'union nationale».

L'Algérie a appelé, par la voix de M. Messahel, les frères libyens «à mettre fin aux hostilités et à instaurer le cessez-le-feu auquel a appelé le Conseil de sécurité».

Après avoir réaffirmé le soutien constant de l'Algérie aux efforts onusiens visant à consacrer la sécurité, la paix

et la stabilité en Libye, «loin de toute ingénierie étrangère et dans le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale», M. Messahel a estimé que l'ennemi de la Libye n'est autre que le terrorisme, l'instabilité et le chaos.

«Seules l'unité et la détermination sont à même de venir à bout des entraves», a souligné le ministre précisant que «les Libyens sont connus pour leur sagesse, courage et haut sens de patriotisme, autant de qualités qui leur permettront d'être à la hauteur du défi».

Par ailleurs, M. Messahel a exprimé «la reconnaissance par l'Algérie des efforts inslassablement déployés par le

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon et ses assistants».

Il a réaffirmé, dans ce contexte, «le soutien de l'Algérie à sa démarche visant à parvenir à une solution politique à travers le dialogue interlibyen visant la formation d'un gouvernement d'union nationale capable de garantir l'unité de la Libye, son intégrité territoriale et sa stabilité et de lutter efficacement contre le terrorisme, afin que le peuple libyen frère puisse, à l'instar des autres peuples, réaliser ses aspirations au progrès et au bien-être à la faveur d'une Libye nouvelle».

Les Etats-Unis et 5 pays européens appellent au cessez-le-feu «immédiat», en saluant la réunion d'hier à Alger

Les Etats-Unis et cinq pays européens ont appelé dimanche à un cessez-le-feu «immédiat» et «sans condition» en Libye, saluant la reprise du dialogue entre les différentes factions lundi en Algérie sous l'égide des Nations unies.

«Nous exhortons tous les participants au dialogue à négocier de bonne foi et à saisir cette opportunité pour finaliser les accords visant à la formation d'un gouvernement d'unité nationale, et à prendre les mesures pour un cessez-le-feu sans condition», précisent les six pays dans un communiqué commun.

Ce communiqué émane des ministres des Affaires étrangères français Laurent Fabius, allemand Frank-Walter Steinmeier, espagnol Jose Manuel García-Margallo, italien Paolo Gentiloni, britannique Philip Hammond et du secrétaire d'Etat américain John Kerry.

Saluant la réunion hier à Alger des partis politiques sous les auspices de l'émissaire de l'ONU Bernardino Leon, ils ont estimé que «seulement à travers le compromis

mis, la Libye pourra progresser vers un avenir plus sûr, stable et prospère». Ils ont particulièrement insisté sur la nécessité d'arrêter les frappes aériennes et les offensives terrestres car de telles provocations sapent les négociations sous l'égide de l'ONU et menacent les chances de réconciliation.

Les récalcitrants s'exposent à des sanctions onusiennes, ont-ils prévenu.

Selon eux, tarder à conclure un accord politique ne fait qu'accourir les fractures au sein de la société libyenne et engranger ceux qui cherchent à tirer profit de ce conflit. Les chefs de la diplomatie ont également fait partie de la «grande inquiétude» de la communauté internationale face à la «menace croissante du terrorisme» dans ce pays. «Les extrémistes exploitent l'absence d'ordre à leur avantage, causant davantage de souffrance et d'effusion de sang à l'intérieur et à l'extérieur de la Libye», ont-ils relevé. La Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL) a salué également dimanche

dans communiqué publié sur son site «le rôle et les efforts de l'Algérie pour le rétablissement de la paix en Libye en abranchant cette réunion de dialogue», qui fait suite à la réunion d'Alger les 10 et 11 mars dernier durant laquelle les participants ont affirmé leur soutien au dialogue comme voie de règlement pacifique de la crise libyenne. Lors de la réunion de lundi, M. Leon «informera les participants des avancées réalisées dans le cadre de ce dialogue depuis la réunion d'Alger».

Selon l'UNSMIL, la réunion d'hier «revêt une grande importance devant constituer une opportunité pour les chefs de partis et militants politiques libyens d'enrichir les documents à examiner pour mener à bien ce processus en faveur de la paix et de la stabilité en Libye».

«Cette réunion et celles ayant regroupé des maires, des élus locaux et régionaux libyens en janvier à Genève puis en mars à Bruxelles, visent à élargir ce processus à d'autres composantes de la société libyenne», a précisé l'UNSMIL.

DÉBUT DU DEUXIÈME ROUND DU DIALOGUE INTER-LIBYEN À ALGER

«IMMINENCE» d'une solution politique à la crise libyenne

Mme Torkia Abdelhafidh El Ouaer, une personnalité politique indépendante participant au dialogue interlibyen ouvert hier à Alger, a exprimé son optimisme quant à «l'imminence» d'une solution politique à la crise qui secoue son pays et ce grâce aux efforts «importants» déployés par la communauté internationale et à sa tête l'Algérie.

L'UNSMIL

salue le rôle et les efforts de l'Algérie pour le rétablissement de la paix en Libye

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL) a salué le rôle et les efforts de l'Algérie pour le rétablissement de la paix dans ce pays.

Dans un communiqué publié sur son site, à la veille de la réunion des parties libyennes, lundi à Alger, l'UNSMIL a salué «le rôle et les efforts de l'Algérie pour le rétablissement de la paix en Libye en abritant cette réunion de dialogue», qui a fait suite à la réunion d'Alger les 10 et 11 mars dernier durant laquelle les participants ont affirmé leur soutien au dialogue comme voie de règlement pacifique de la crise libyenne.

Lors de la réunion de lundi, l'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye et chef de l'UNSMIL, Bernardino Leon «informera les participants des avancées réalisées dans le cadre de ce dialogue depuis la réunion d'Alger».

Selon l'UNSMIL, la réunion de lundi «révèle une grande importance devant constituer une opportunité pour les chefs de partis et militaires libyens d'enrichir



les documents à examiner pour mener à bien ce processus en faveur de la paix et de la stabilité en Libye». «Cette réunion et celles ayant regroupé des maires, des élus locaux et régionaux libyens en janvier à Genève puis en mars à Bruxelles, visent à clar-

ifier ce processus à d'autres composantes de la société libyenne», a précisé l'UNSMIL.

Par ailleurs, l'UNSMIL a annoncé l'organisation prochainement en Egypte, d'une «réunion devant regrouper des chefs de tribus», soulignant qu'elle était en «contact avec des chefs militaires, des responsables de sécurité et de dirigeants de groupes armés».

«Le dialogue est une occasion à saisir par les Libyens pour faire cesser l'effusion de sang et remettre leur pays sur le chemin de la stabilité et la prospérité», a estimé l'UNSMIL qui a appelé les parties libyennes concernées à «ne ménager aucun effort pour mener à bien ce processus».

Le processus du dialogue libyen vise à «trouver les moyens à même de mettre un terme à la crise politique et au conflit armé en Libye», a encore souligné l'UNSMIL.

«Nous sommes proches d'une solution politique»



Le chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL), Bernardino Léon, a indiqué hier à Alger qu'une solution politique à la crise en Libye était «proche», appelant les parties en conflit à concrétiser leur dialogue par un «accord écrit».

«Nous sommes proches d'une solution politique, malgré les difficultés qui subsistent», a déclaré M. Léon à l'ouverture des travaux du second round du dialogue inter-libyen.

Relevant la «qualité» de la réunion d'Alger, le représentant onusien a fait savoir que «c'est la première fois que des représentants très importants des principaux groupes politiques de la Libye vont discuter d'un projet d'accord final, un accord de paix pour la Libye».

«Nous sommes ici pour adresser un message fort pour que plus aucun Libyen ne soit tué à l'avenir et pour que tous les

Libyens puissent vivre ensemble», a-t-il soutenu, déplorant les attaques terroristes menées, dans la nuit de dimanche à lundi, contre les ambassades de Corée du Sud et du Maroc.

Pour lui, «ceux qui refusent la démocratie et ceux qui sont pour l'extrémisme, le radicale et le terrorisme s'excluent d'eux mêmes de la démocratie» qui consiste, a-t-il dit, à

accepter l'autre et à ouvrir le dialogue». Concernant les travaux du second round d'Alger, M. Léon a indiqué qu'ils constituent une occasion pour «discuter de l'élaboration d'un document qui, par l'enrichissement et l'acceptation de toutes les parties libyennes concernées, deviendra un accord politique de paix et de réconciliation».

Il a, à cet effet, invité l'ensem-

ble des participants à «donner leur avis sur le contenu du document pour que ce dernier, une fois finalisé, soit accepté et adopté par tous».

«Nous croyons que cela (parvenir à un accord final de paix) est possible. Nous sommes encouragés et nous allons entamer les premières discussions sur la situation sur le terrain», a-t-il ajouté, en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel.

M. Léon a, par ailleurs, appelé les parties libyennes à cesser leurs hostilités et à contribuer à l'identification d'une solution politique et pacifique à la crise dans leur pays. Le chef de l'UNSMIL a salué, par la même occasion, le rôle de l'Algérie et du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en faveur d'une résolution pacifique de la crise en Libye.

M. Bernardino Léon salue la coopération «précieuse» de l'Algérie pour la résolution du conflit en Libye

Le chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (UNSMIL), Bernardino Léon, a remercié hier à Alger, l'Algérie pour sa coopération «intense» et «précieuse» pour l'encouragement du dialogue inter-libyen et l'identification d'une solution politique à la crise en Libye.

«Je remercie l'appui, la coordination et la coopération intense et précieuse de l'Algérie sans laquelle ce processus de paix n'aurait pas pu arriver à ce point car nous pensons être près d'une solution politique pour la Libye», a indiqué M. Léon lors de l'ouverture du second round du dialogue inter-libyen.

«C'est grâce au rôle de l'Algérie et d'autres pays qui sont aussi très engagés. Mais je souligne le rôle très spécial que l'Algérie joue et je pense que la meilleure évidence de ce rôle c'est la tenue aujourd'hui de cette réunion», a-t-il ajouté.

L'Algérie «très soucieuse» du règlement de la crise en Libye

L'Algérie est «très soucieuse» d'un règlement de la crise en Libye qui mette fin à la division et favorise la concrétisation de la sécurité et de la stabilité, a affirmé lundi à Alger Ahmed Jibril, une des personnalités libyennes au dialogue d'Alger.

«Les Libyens sont convaincus que l'Algérie

est très soucieuse d'un règlement de la crise qui mette fin à la division et favorise la concrétisation de la sécurité et de la stabilité», a indiqué M. Jibril à l'ouverture du 2ème round du dialogue interlibyen qui se tient à Alger sous les auspices des Nations unies.

Il a rendu hommage à l'Algérie pour ses efforts en faveur d'une solution à la crise qui frappe son pays saluant les efforts du représentant spécial du SG de l'ONU pour la Libye Bernardino Léon.

«Les Libyens sont convaincus qu'il existe une volonté d'aider leur pays à sortir de la crise», a encore assuré M. Jibril qui a formé le voeu que le présent

APS

CONVENTION-CADRE UNIVERSITÉS D'INNSBRUCK ET D'ORAN

Un exemple de coopération entre les deux pays

La convention-cadre liant les universités d'Innsbruck, de Vienne et d'Oran dans le domaine scientifique est «un exemple de coopération entre les deux pays», a indiqué, dimanche soir à Oran, l'ambassadeur d'Autriche en Algérie, Mme Franziska Honowitz. A l'ouverture d'un colloque international «l'Autriche et les offres de formation d'Allemagne dans les universités algériennes», qui se tient du 12 au 16 avril à l'Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», la diplomate autrichienne s'est félicitée de l'excellence des relations entre les deux pays, tout en appelant à la consolidation de la feuille de route du programme des activités scientifiques du Laboratoire «Traduction et Méthodologie Tradtec».

Un programme qui se fixe comme objectif principal de développer, en coordination avec les partenaires autrichiens, différentes offres de formation d'Allemagne au niveau des établissements universitaires, et permettre aux universitaires d'apprendre la linguistique, la méthodologie du travail ainsi que d'autres matières contenues dans le cursus des offres de formation en licence, master et doctorat.

Le responsable du «Tratec», un laboratoire de recherche scientifique rattaché à l'université d'Oran, Ouassine Seddiki a appelé, pour sa part, à consolider la compétence et les connaissances linguistiques, culturelles des pays germaniques (Autriche et Allemagne notamment) dans le cadre du développement et soutien à la langue allemande enseignée dans les universités algériennes d'Alger, d'Oran, de Tiaret et de Sidi Bel-Abbès.

Il a insisté également sur la mise en place de mécanismes visant principalement la recherche d'opportunités d'employabilité et de partenariat allemands surtout avec les entreprises autrichiennes et allemandes implantées en Algérie.

EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

La coopération entre l'Algérie et l'Unesco jugée «positive» et en «évolution constante»

La coopération entre l'Algérie et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a été jugée «positive» et en «évolution constante», au cours de l'audience accordée lundi à Alger par la ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Mme Dalila Boudjemaa au directeur du bureau de l'Unesco, Michael Millword. Durant cette entrevue, l'état de la coopération entre les deux parties, a été passé en revue. «Il a été jugé positif, en évolution constante et effectif et ce, notamment, à travers la concrétisation du programme de l'éducation environnementale, entamé en 2002», indique un communiqué du ministère.

«Ce programme a touché l'équivalent de huit (8) millions d'élèves et a vu la création de 10.943 clubs verts à travers le territoire national», ajoute la même source, précisant que ces clubs sont «dotés de moyens audiovisuels, d'équipements informatiques, outils de jardinages...etc».

Au cours de cette entrevue, l'avenir de la coopération entre l'Unesco et le secteur de l'environnement en Algérie, «a été abordé et de nouveaux projets de partenariat seront identifiés, avec pour objectif une intégration durable de la jeunesse dans le tissu socioéconomique et ce, dans une logique éco citoyenne au bénéfice des générations futures», conclut le communiqué.

M. LOUH S'ENTRETIENT À DOHA AVEC SON HOMOLOGUE QATARI

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh s'est entretenu, lundi à Doha, avec son homologue qatari, Hassan Lakhdar Sakr Al Mohannadi.

Les deux ministres qui se sont entretenus en marge des travaux du congrès des Nations unies pour «la prévention du crime et la justice pénale», ont passé en revue l'état de la coopération entre les deux pays dans les domaines



judiciaires et juridiques et les perspectives de son renforcement. Les deux responsables ont également échangé leurs vues sur les expériences et les ef-

ferts des deux pays en matière de réforme et de modernisation de la justice, ainsi que sur les points inscrits à l'ordre du jour de ce congrès.

Par ailleurs, M. Louh a réitéré, à l'occasion, à son homologue qatari son invitation à se rendre en Algérie pour une visite de travail, dont la date sera arrêtée par un commun accord. M. Louh dirige la délégation algérienne aux travaux du 13ème congrès des Nations unies sur «la prévention du crime de la justice pénale» qui se sont ouverts dimanche à Doha.

L'Algérie insiste sur la nécessité d'une convention globale sur la lutte antiterroriste

«Les différentes formes que revêt la menace terroriste requièrent la tenue d'une conférence internationale en vue d'une convention internationale globale de lutte contre le terrorisme international et la définition précise et unifiée de ce fléau», a affirmé lundi à Doha le ministre de la justice, garde des sceaux, Tayeb Louh.

M. Louh qui représente l'Algérie à la 13ème conférence sur la prévention du crime et la justice pénale a estimé dans une intervention devant les participants que la relation étroite entre le terrorisme et le crime organisé «doit être prise en compte dans les stratégies nationales et internationales» car il s'agit, a-t-il expliqué, «d'envisager les moyens et mécanismes à même de juguler ce phénomène».

«Les interconnexions du terrorisme avec la criminalité transnationale évoluent de plus en plus», a averti M. Louh qui a rappelé l'expérience de l'Algérie qui s'était retrouvée «seule et isolée face au fléau terroriste durant la dernière décennie du siècle écoulé».

Aujourd'hui, a-t-il ajouté, et en dépit d'un contexte régional tendu ayant donné naissance à des crises internes dans certains pays voisins, «l'Algérie mobilise d'importants moyens pour contrer les différentes formes de criminalité découlant d'une telle situation parallèlement au déploiement de sa diplomatie pour la recherche de solutions pacifiques, à ces crises, basées sur la dialogue».

Il a poursuivi que sur le plan régional, «l'Algérie continue d'assumer son rôle dans le domaine de la lutte et de la pré-

vention du terrorisme».

«Outre sa participation dans le cadre de la police internationale (Interpol) l'Algérie a été retenue pour abriter le siège de l'Africpol», a-t-il fait savoir.

M. Louh de poursuivre: «Au niveau interne, le gouvernement oeuvre conformément à un programme de réformes initié par le président de la République Abdelaïz Bouteflika pour conforter l'indépendance du pouvoir judiciaire, moderniser son fonctionnement et l'adapter aux mutations en cours à l'échelle nationale et internationale pour en faire la pierre angulaire de l'édition de l'Etat de droit et le garant des droits et libertés fondamentaux des citoyens». C'est dans la même perspective que la législation nationale est adaptée à la convention des nations unies pour la lutte contre la drogue et la criminalité et le programme des nations unies pour le développement», a-t-il enchaîné.

Une partie de l'intervention de M. Louh a été axée sur la cybercriminalité qui gagne de l'amplitude ces dernières années. «Un défi à relever notamment par la mise en place des mécanismes d'une réaction rapide et efficace», a-t-il recommandé soulignant que dans pareille situation, «il convient de poursuivre le débat dans le cadre de la commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale qui constituera sans aucun doute une base et une référence pour les politiques et orientations des pays membres en matière de prévention et de lutte contre le crime et consacrera les principes et critères de justice pénale».

Concernant les crimes liés à la traite d'humains et l'immigration clandestine, M. Louh a indiqué que l'Algérie «réaffirme son engagement aux deux

protocoles complétant la convention des Nations unies de lutte contre le crime organisé transnational».

Sur un autre plan, l'Algérie a salué, par la voix de son ministre de la Justice, l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies des principes d'orientation internationaux relatifs aux mesures de prévention des crimes et de justice pénale concernant le trafic de la propriété culturelle et d'autres crimes en relation.

Le thème retenu pour la conférence de Doha «doit obéir à une vision qui relève le développement durable à la suprématie de la loi», a soutenu M. Louh rappelant que la rencontre intervenait à quelque temps du lancement du programme des Nations unies pour le développement post 2015.

Il a insisté dans ce contexte sur le fait que «la suprématie de la loi implique non seulement sa prééminence au plans national et international mais aussi la mise en place des conditions garantissant le droit à un travail décent, à l'éducation et à l'enseignement pour tous les peuples de la planète».

M. Louh a enfin annoncé l'adhésion de l'Algérie à la déclaration de Doha sanctionnant le 13e congrès des Nations unies sur la prévention du crime et la justice pénale qui constituera sans aucun doute une base et une référence pour les politiques et orientations des pays membres en matière de prévention et de lutte contre le crime et consacrera les principes et critères de justice pénale».

La conférence dont les travaux ont débuté dimanche en présence de l'émir Qatar Tamim Ben Hamed Ben Khalifa Al-Thani et du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon vise à consolider la coopération régionale pour lutter contre le crime organisé transnational, le terrorisme, la traite d'humains, l'immigration clandestine, la cybercriminalité et le trafic de la propriété culturelle.

PRÉVENTION CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES

L'Algérie et le Japon renforcent leur coopération bilatérale

La coopération bilatérale algéro-japonaise en matière de prévention contre les catastrophes naturelles a été soulignée par l'ambassadeur du Japon en Algérie, Massaya Fujiwara, dans «la lettre de l'ambassadeur du Japon».

Dans sa première contribution, intitulée «des leçons acquises par le Japon dans la gestion des catastrophes naturelles», le diplomate soutient qu'«aujourd'hui, l'Algérie et le Japon continuent de renforcer la coopération en matière de l'éducation préventive et l'amélioration des normes antisismiques».

Le même représentant a rappelé, à cet effet, que l'une de ses premières activités en Algérie depuis sa prise de fonction au mois d'octobre 2014 était sa participa-

ponais soit bénéfique au peuple algérien et que la coopération algéro-japonaise soit toujours aussi forte et fructueuse».

Relevant, dans sa communication, que «comme le Japon, l'Algérie a aussi été touchée par de violents séismes qui ont causé beaucoup de dégâts humains et matériels», le diplomate a indiqué que «ces épreuves communes ont permis à l'Algérie et au Japon d'initier leurs actions de solidarité au profit des populations sinistrées».

Une délégation algérienne, dont le délégué national aux risques majeurs et le Directeur Général du Centre national des recherches en génie sismiques (Cnrgs) a participé à la conférence de Sendai.

APS

POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE

Révision, défis sécuritaire et économique communs au menu de la Conférence de Barcelone

La révision de la Politique européenne de voisinage (PEV) et les défis sécuritaires et économiques communs avec les pays de la rive sud de la Méditerranée étaient au menu d'une Conférence ministérielle informelle qui se tenait hier à Barcelone (Espagne) et à laquelle a pris part le chef de la diplomatie Ramtane Lamamra.

On pris part également à la Conférence qui fait partie du processus de révision de la PEV, les ministres des Affaires étrangères des 28 pays membres de l'UE et leurs homologues de sept pays partenaires de la rive sud de la Méditerranée, dont le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, la Jordanie et le Liban. Elle est consacrée à des échanges de vues sur l'avenir de cette politique de voisinage à la lumière des mutations et des réalités nouvelles que connaît la région et la nécessité d'adapter aux besoins, attentes et potentialités de chaque pays partenaire, ainsi qu'aux défis communs de sécurité et de développement dans la région.

M. Lamamra exposa à cette occasion l'approche algérienne concernant la PEV et la contribution de l'Algérie à la révision de cette dernière, qui, selon une source diplomatique, «conforte sa position qui a toujours plaidé en faveur d'une démarche concertée devant assurer une meilleure co-appropriation des actions de coopération de cette politique».

Dans son intervention, le chef de la diplomatie souligna la contribution effective et substantielle de l'Algérie dans la promotion des liens de voisinage avec les pays voisins subsahariens à travers une démarche inclusive et de dialogue visant à assurer les conditions préremises d'une paix, d'une sécurité et d'une prospérité partagée dans la région.

La réunion de Barcelone intervient à un moment propice marqué notamment par la poursuite des consultations entre l'Algérie et l'UE en vue de la finalisation d'un plan d'action bilatéral relatif à la PEV qui viendra en appui à l'accord d'Association et à la redynamisation que connaissent les relations de coopération avec les Etats membres de l'UE et ses institutions.

«Par sa participation à la réunion l'Algérie entend porter sa contribution constructive à l'élaboration de la nouvelle



PEV qui consiste en les idées suivantes: la vision partagée, souple, flexible et répondant aux attentes et intérêts des deux parties», souligne la source diplomatique.

Il s'agit également de la promotion de la co-appropriation des contenus et des objectifs de cette politique PEV, a-t-on relevé, notant que l'Algérie «croit que cette coopération doit être l'émulation d'une concertation entre partenaires afin de garantir son succès et sa crédibilité».

«Dans sa politique étrangère, l'Algérie place la promotion du bon voisinage au centre de son action et a toujours plaidé en faveur d'une vision pragmatique proche de la réalité dans toute politique de voisinage», note-on.

Lancée en 2004, la PEV est une initiative régionale destinée à 10 pays de la rive Sud, elle est d'application bilatérale à la faveur de la conclusion de plan d'action avec chacun des pays partenaires.

L'Algérie qui n'avait pas participé à cette politique à ses débuts avait conclu un accord d'Association avec l'UE en 2002, entré en vigueur en 2005. Elle avait néanmoins pris part en 2009 à la première rencontre consacrée à la révision de la PEV au cours de laquelle elle a développé des principes qui ont d'ailleurs été partagés par les partenaires du Sud et de la rive Nord qui seront repris par la réunion de Barcelone, relève la source diplomatique.

«L'Algérie est convaincue qu'une PEV élaborée en commun et mise en œuvre d'une manière concertée et qui prend en ligne de compte le potentiel intrinsèque de chaque pays et les avantages comparatifs de chacun des partenaires, a plus de chances de réussir», a soutenu la même source. Concernant la relation algéro-européenne, on souligne qu'elle est «estraté-

gique dans le sens où toute l'importance est accordée à la mise en œuvre de l'accord d'association complété par la PEV renouvelée».

«Nous passons de l'approche unilatérale à l'approche concertée», relève la source diplomatique. Par ailleurs, il est souligné que compte tenu des défis de la conjoncture actuelle, marquée par les tensions au Moyen-Orient, au niveau du Sahel, les défis économiques et sécuritaires, les deux partenaires ont tout intérêt à compléter leurs efforts ensemble de manière concertée et solidaire pour faire face à ces nombreux défis.

L'UE se propose dans le courant de cette année de réviser les bases de la Politique européenne de voisinage (PEV) afin de la rendre plus conforme à la situation des pays du Sud méditerranéen et de l'Est de l'Europe. La PEV, rappelle-t-on, s'inscrit dans le prolongement du projet de partenariat euro-méditerranéen qui avait été lancé il y a 20 ans à Barcelone.

L'accord d'association entre l'Algérie et l'UE a entamé sa 10^e année de mise en œuvre le 1^{er} septembre 2014. Au cours des deux dernières années, la coopération entre l'Algérie et l'UE s'est intensifiée et diversifiée. Depuis son lancement en 2011, la nouvelle Politique européenne de voisinage (PEV), redéfinit le mode opératoire et les priorités thématiques des actions de coopération proposées par l'UE à son voisinage oriental et méridional et repose sur les principes de différenciation et de «plus pour plus» (more for more).

En décembre 2011, l'Algérie a officiellement fait part de son intention de s'engager dans des négociations exploratoires pour l'élaboration d'un Plan d'action au titre de la PEV renouvelée.

En 2012, des pourparlers ont eu lieu sur les éléments constitutifs de ce Plan d'action PEV, suivis de l'ouverture, en octobre 2013, d'un cycle de négociations sur le document qui se poursuit à ce jour.

À terme de la réunion de Barcelone dont les travaux se tiennent à huis clos, M. Lamamra aura des rencontres avec ses homologues de plusieurs pays.

En marge de sa participation à la Conférence, M. Lamamra s'entretiendra avec la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini. Il aura également des entretiens bilatéraux avec ses homologues de plusieurs pays participant à la réunion de Barcelone.

L'Europe doit tenir compte des atouts de l'Algérie dans sa politique de voisinage

L'Europe doit tenir compte, dans sa politique de voisinage, des atouts de l'Algérie, a insisté le ministre des affaires étrangères, Ramtane Lamamra, hier à Barcelone, lors de son intervention à la Conférence ministérielle informelle sur la politique européenne de voisinage (PEV).

M. Lamamra a exposé devant les chefs de diplomatie de l'UE et de ses partenaires de la rive Sud, les atouts de l'Algérie dont l'Europe doit tenir compte dans l'évaluation de ses relations avec ses différents partenaires méditerranéens.

Il s'agit notamment de l'atout sécurité régionale assurée activement par l'Algérie dans sa lutte antiterroriste, contre le crime organisé et la pacification de la façade sahéli-saharienne à travers la médiation, a expliqué le chef de la diplomatie dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux de la Conférence qui se tiennent à huis clos. Les atouts économiques ont été résument notamment par l'approvisionnement de l'Europe en gaz depuis plusieurs décennies avec «une fiabilité parfaite et sur une base strictement commerciale». «Dans ses relations avec l'UE, l'Algérie présente trois principaux avantages comparatifs à savoir, sa contribution effective sur fonds propres au processus complexe et coûteux de pacification et de sécurisation de la bande sahéli-saharienne dont tirent profit les voisins européens en termes de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la migration illégale, sans oublier les impacts économiques», a affirmé le chef de la

diplomatie algérienne.

Il a évoqué encore «l'approvisionnement sûr et régulier des partenaires européens en énergie et débouchés en tant que premier partenaire commercial».

M. Lamamra a rappelé que l'Algérie n'avait décidé de participer à la PEV, initiée en 2004, qu'après avoir pris part au processus de sa révision engagée en 2009 au cours duquel elle a contribué avec des propositions. Il a relevé «avec satisfaction» que certaines des propositions algériennes avaient été reprises dans le «livret» de la commission européenne du 4 mars 2015 telles que les principes de souplesse, de flexibilité et d'appropriation, en tant que fondement de la nouvelle PEV.

Le chef de la diplomatie a aussi rappelé que l'Algérie «forte de son potentiel intrinsèque et de sa volonté à utiliser dans l'intérêt de la construction d'un voisinage de paix et de prospérité partagée, considère que le principe de différenciation doit se mesurer à l'ambition des partenaires, mais également sur les atouts aux plans vertical et horizontal avec chacun d'entre eux et entre les deux parties». «L'Algérie, dans son dialogue qu'elle veut voir se renforcer davantage et sa coopération qu'elle espère substantielle avec son partenaire européen, escompte que la future PEV ne soit pas une fin en soi, mais un instrument qui apporte une valeur ajoutée à l'accord d'association en vue de relever les défis communs de sécurité et de développement dans la région», a-t-il estimé. Il s'agit égale-

Mme Mogherini annonce une prochaine visite en Algérie



La vice-présidente de la Commission européenne, haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et de la politique de sécurité, Federica Mogherini, a annoncé hier à Barcelone (Espagne) une prochaine visite en Algérie. Dans une déclaration à la presse en

marge de la Conférence ministérielle de la Politique européenne de voisinage (PEV), Mme Mogherini a souligné qu'elle allait «bientôt» se rendre en Algérie pour une visite de travail dans la perspective de développement des relations entre l'Algérie et l'UE. Mme Mogherini qui venait de s'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a par ailleurs, souligné avoir discuté avec la chef de la diplomatie de la coopération algéro-européenne, mais aussi sur plusieurs dossiers d'intérêt commun. Elle a affirmé l'importance du rôle joué par l'Algérie dans le règlement des différentes crises que connaît la région, notamment la Libye.

«L'Algérie joue un rôle très positif dans le règlement de la crise en Libye, notamment aujourd'hui avec la réunion des partis politiques qui se tient à Alger, et également dans le règlement de la crise au Mali», a déclaré Mme Mogherini. Elle a également souligné que l'UE «apprécie beaucoup» la médiation algérienne en cours entre les Maliens. «Je suis certaine qu'il y a plein d'autres choses que l'UE peut faire avec l'Algérie, non seulement dans les situations de crises, mais aussi dans les opportunités qu'on peut développer ensemble», a-t-elle conclu.

SÉCURITÉ AÉRIENNE:

160 cadres algériens bénéficient d'une formation dans le cadre d'un jumelage algéro-espagnol



160 cadres algériens spécialisés dans la sécurité aérienne de l'aviation civile ont bénéficié d'une formation dans le cadre d'un projet de jumelage algéro-espagnol, a indiqué le ministre des Transports, Amar Ghoul. Intervenant lors de la clôture de cette session de formation qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la direction de l'aviation civile et de météorologie relevant du ministère des Transports, M. Ghoul a précisé que cette formation visait notamment à renforcer les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine et de bénéficier de l'expérience européenne en la matière. Cette formation de 24 mois qui s'inscrit également dans le cadre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), a été encadrée par 70 experts espagnols. La session a porté sur les volets techniques et législatifs en matière de sécurité aérienne de l'aviation civile.

Face aux développements technologiques et aux conditions variables concernant la sécurité aérienne de l'aviation civile, l'Algérie a pris une série de mesures portant notamment sur «l'aspect préventif» travers un plan national de sécurité et la promulgation d'un nouveau code de l'aviation civile, a indiqué M. Ghoul. Soulignant l'importance de la formation, le ministre a relevé la nécessité de tenir compte de l'aspect psychologique et des conditions de travail des personnes actives de ce domaine afin d'éviter les accidents aériens. En plus de la formation d'inspecteurs, le projet de jumelage relatif à la sécurité de l'aviation civile vise à consolider les capacités de sécurité de la Direction de l'Aviation civile et de la Météorologie (DACP) conformément aux normes et recommandations de l'organisation internationale de l'aviation civile (OACI) en proposant de renforcer le cadre législatif algérien dans ce domaine et des solutions techniques pour appuyer différents dispositifs de contrôle et de prévention au niveau des avions et aéroports. Pour sa part, l'ambassadeur et chef de la mission européenne en Algérie, Marek Skolik a salué le travail accompli par les parties algérienne et espagnole dans le cadre du projet de jumelage en matière de sécurité de l'aviation civile soulignant que le «programme a atteint tous ses objectifs» permettant aux deux partenaires de lancer d'autres projets de coopération dans plusieurs domaines.

La représentante de l'agence espagnole de la sécurité aérienne, partenaire de la DACM dans ce projet a rappelé que «tous les experts algériens et espagnols ont travaillé ensemble pour améliorer la gestion de la sécurité aérienne».

La rencontre a été marquée par la présence de plusieurs experts, des cadres du ministère des Transports, le PDG d'Air Algérie, le directeur de l'aéroport international d'Alger, l'ambassadeur d'Espagne à Alger ainsi que des représentants de l'UE. Le ministre, Amar Ghoul devrait présenter aujourd'hui devant les députés de l'APN, le projet de loi sur l'aviation civile pour examen.

BOUCHOUAREB L'A ANNONCÉ

Examen du projet du code de l'investissement par le gouvernement la semaine prochaine

Le projet d'amendement du code de l'investissement sera présenté au gouvernement la semaine prochaine, a indiqué, lundi à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb.

«Le projet du code de l'investissement sera soumis au gouvernement la semaine prochaine pour approbation, et présenté ensuite au Parlement», a précisé le ministre à la presse en marge de l'inauguration du 3ème salon national de la sous-traitance qui se tient du 13 au 16 avril au Palais des expositions (Alger).

La nouvelle mouture du code de l'investissement, a souligné le ministre, devra inclure des facilitations pour encourager les investissements à même de contribuer à



l'amélioration du climat des affaires.

Le texte, rappelle-t-on, porte sur quatre (4) volets essentiels relatifs, respective-

ment, à la simplification des procédures, à l'adéquation entre le système d'incitations et la politique économique, à l'ajustement du cadre de régulation des investissements directs étrangers (IDE) et à la révision du statut et des missions de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), avait déjà fait savoir le ministre dans un entretien accordé précédemment à l'APS.

Outre l'amendement du code de l'investissement, promulgué en 2001 et modifié une douzaine de fois dans certaines de ses dispositions, un ensemble de textes et de dispositions doivent être «liftés, améliorés et durablement stabilisés», avait précisé M. Bouchouareb.

Il sera question également d'introduire des dispositions facilitant le financement des PME et stimuler leur compétitivité ainsi qu'au développement de la sous-traitance.

M. Necib présente en Corée du Sud l'expérience algérienne dans l'accès à l'eau potable



Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, a présenté, lundi à Gyeongju (Corée du Sud), l'expérience de l'Algérie en matière d'accès à l'eau potable, tout en relevant la différence «peu perceptible» entre les différentes classes sociales pour y accéder. M. Necib intervient lors d'une table ronde sur le thème «Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous», organisée dans le cadre de la conférence ministérielle du 7^e Forum mondial de l'eau qui se tient du 12 au 17 avril dans les deux villes sud-coréennes, Gyeongju et Daegu. Co-président les travaux de cette table ronde, le ministre a indiqué que la politique publique menée par l'Algérie en la matière visait, en premier lieu, à garantir durablement aux ménages un approvisionnement en quantité suffisante, en qualité requise et à des tarifs équitables et progressistes permettant de mieux gérer la demande.

L'approche des autorités algériennes est aussi axée sur le renforcement de l'accès au service public de l'assainissement pour assurer la salubrité du cadre de vie et la protection des écosystèmes hydriques, a-t-il souligné devant les participants à ce forum venus de plus de 170 pays.

Comparativement à d'autres pays, a observé M. Necib, «la différence est peu percep-

tible en Algérie entre les différentes classes sociales en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, et ce, à la faveur de l'important soutien volontariste apporté à l'Etat dans ce domaine».

Il a, alors, précisé que les actions engagées par les pouvoirs publics, durant les 15 dernières années, avaient permis de porter le taux de raccordement individuel de la population au réseau public d'eau potable à 97% en 2014 contre 78% en 1999 avec une donnée moyenne passée de 123 litres par jour/habitant en 1999 à 175 l/j/hab en 2014.

Le ministre a avancé que l'amélioration des conditions d'approvisionnement en eau des populations dans les zones d'habitat dispersé constituait une nouvelle priorité du pays en vue de garantir le droit d'accès à l'eau.

En matière d'assainissement, a-t-il ajouté, l'extension et la réhabilitation des réseaux ont permis de passer d'un taux de raccordement de 72% en 1999 à 89% en 2014.

L'Afrique subsaharienne, la moins lotie en matière d'accès à l'eau

Le ministre a également abordé la question de l'accès à l'eau potable dans les pays en développement dont ceux de l'Afrique subsaharienne particulièrement.

Dans ce sens, il a plaidé pour l'élaboration d'une définition commune de la gestion durable de l'eau dans le cadre des Objectifs de développement durables (ODD) qui prendront, prochainement, le relais des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) définis en 2000 par l'ONU pour réduire les aspects de la pauvreté.

La notion de la gestion durable de l'eau doit faire l'objet, selon lui, d'une définition commune qui prend notamment en compte les aspects liés à la rareté de la ressource et à l'inégalité dans sa répartition.

Selon lui, 89% de la population mondiale, soit 6,1 milliards de personnes, ont accès à des sources améliorées d'eau potable,

constatant que ce chiffre est supérieur à la cible des OMD fixée à 88%.

Il a souligné, toutefois, que 11% de la population mondiale, soit 783 millions de personnes, n'ont toujours pas accès à l'eau potable, notant que les moyennes mondiales masquent d'importantes disparités.

En effet, seuls 61% des habitants de l'Afrique subsaharienne ont accès à des sources d'eau améliorées, alors que plus de 40% de la population mondiale qui n'ont pas accès à l'eau potable vivent en Afrique subsaharienne. «Les ruraux africains sont encore plus mal lotis avec un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 50%, selon les données avancées par M. Necib.

De surcroît, quelque 2,5 milliards de personnes à travers le monde ne bénéficient toujours pas d'un assainissement amélioré, d'où le risque de maladies à transmission hydrique, le risque pour leur sécurité et une atteinte à leur dignité, a ajouté le ministre. «Les inégalités entre les différentes régions géographiques, les zones urbaines et rurales, les riches et les pauvres restent considérables», a encore relevé le ministre lors du forum. A rappeler que le concept des Objectifs de développement durable (ODD) est né de la Conférence des Nations unies sur le développement durable de Rio+20 organisée en 2012, et devra être adopté lors de l'assemblée générale de l'ONU en septembre prochain.

Lors de cette table ronde du Forum sur l'eau, les questions de financements et de gestion du secteur hydraulique figuraient parmi les principales problématiques levées. Cet événement international est organisé une fois tous les trois ans depuis 1997 par le Conseil mondial de l'eau (CME) en partenariat avec le pays hôte.

Il s'inscrit dans le processus de collaboration mondiale sur les problématiques liées à l'eau, offrant aux politiciens et décideurs un espace universel de débat et de contributions d'experts.

AQUACULTURE

Des potentialités importantes au Sud pour développer les activités aquacoles

Le Sud possède d'importantes potentialités susceptibles d'y permettre un développement des activités aquacoles, a indiqué, dimanche à Ouargla, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, en ouverture d'un salon régional sur la pêche continentale et l'aquaculture. Le ministère s'emploie, en collaboration avec divers partenaires, à assurer l'accompagnement et la formation des investisseurs versés dans la filière aquacole, appelés à jouer prochainement un rôle socio-économique important en termes de production destinée à la commercialisation de produits halieutiques et la génération d'emplois, a-t-il ajouté.

Le premier salon de la pêche continentale et de l'aquaculture à Ouargla, vise à valoriser justement le savoir-faire des professionnels et les spécificités des ressources et écosystèmes halieutiques au niveau des wilayas concernées, selon les organisateurs.

Il s'agit de promouvoir le plan d'action de l'économie de la pêche continentale et de l'aquaculture au niveau local, de renforcer l'intégration de ces activités dans le développement et de créer les synergies nécessaires, en plus de fédérer et de mobiliser les opérateurs économiques et de favoriser les rencontres interprofessionnelles. Ce salon, auquel prennent part une cinquantaine de professionnels dans le domaine de la pêche continentale et de l'aquaculture, des opérateurs économiques, des associations de la société civile, des institutions d'accompagnement et de soutien à l'investissement, des organismes de formation et de recherche, est inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019, dans la perspective de développer les activités aquacoles à l'échelle locale.

Dans le cadre de ce programme 2015-2019, il est prévu pour l'aquaculture une production de 20.000 tonnes de poisson d'eau douce émanant de plus de 410 projets, avec la création de 9 000 emplois directs et indirects, a-t-on signalé.

En marge du salon, des conventions de partenariat ont été signées, dans le but d'encourager et développer la filière, entre la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques et l'institut de l'enseignement professionnel de «Said-Otha», la Chambre de l'agriculture et celle de la pêche et des ressources halieutiques d'Ouargla, et entre l'Université d'Ouargla et le Centre national de recherche et de développement de la pêche et l'aquaculture (CNRDA), entre la chambre de la pêche et la pépinière d'entreprises et entre la Direction de la pêche de la wilaya et le comité des scouts musulmans algériens. Un programme d'information, de sensibilisation et de vulgarisation a été organisé au profit des participants au salon, à l'instar des professionnels, des investisseurs, des porteurs de projets et des citoyens intéressés par les activités aquacoles. Cette initiative, qui s'étale sur deux jours, est organisée par la Chambre algérienne de la pêche continentale et de l'aquaculture (Capa) et les chambres inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture des wilayas d'Ouargla, Sétif, Ain Defla, Relizane, Sidi Bel Abbès et Béchar.

En marge du salon, le ministre a visité plusieurs projets aquacoles implantés dans la commune de Hassi Ben Abdallah, dont le projet de ferme d'élevage de crevettes, fruit de la coopération algéro-Sud coréenne, ainsi que les fermes aquacoles privées de Moulay et de Khemissa.

Les ressources financières pétrolières doivent servir la transition énergétique

L'Algérie doit aller vers un développement durable en utilisant rationnellement ses ressources pétrolières dans la mise en œuvre d'une transition énergétique, a indiqué, lundi à l'APS l'expert Chems Eddine Chitour (lire l'intégral de l'entretien sur le site www.waps.dz)

«Nous devons aller vers le développement durable en mettant à profit d'une façon rationnelle les ressources de la rente pétrolière et gazière pour mettre en œuvre la transition énergétique» du pays, a déclaré M. Chitour, qui dirige le laboratoire de valorisation des énergies fossiles à l'Ecole nationale polytechnique (ENP, Alger). «L'Algérie ne doit pas fier son avenir aux convulsions erratiques d'un baril de pétrole. Il nous faut sortir intelligemment de la rente en allant vers le développement durable», a souligné cet expert dont le laboratoire organisera, mardi, la 19^e journée de l'énergie qui sera consacrée, cette fois-ci, au thème «les ressources pétrolières au service du développement durable».

Selon lui, cette transition énergétique, qui nécessite l'adhésion de la société entière pour sa réussite, doit aussi se traduire par une «sobriété» énergétique et une utilisation pondérée des énergies fossiles. «L'objectif étant de sortir définitivement de la rente d'une façon intelligente et, en même temps, laisser un viatique aux générations futures», résume cet expert.

Interrogé si l'Algérie était dans le besoin de décret une loi sur la transition énergétique avec des objectifs chiffrés en matière de diversification des sources de l'énergie, M. Chitour considère que pour la réalisation de cette transition énergétique, une sorte de «plan Marshall» est nécessaire, englobant un modèle de consommation allant jusqu'à 2050.

Soutien ciblé aux prix de l'énergie

De son point de vue, ce «plan Marshall» doit également revoir la question du soutien aux prix de l'énergie, qui est, selon lui, «anormal» car profitant aussi aux «classes aisées». En fait, pour-

suit-il, «des économies d'énergie, qui vont mettre fin à une consommation débridée, ne peuvent être opérationnelles que si un juste prix est pratiqué, notant que le prix du gaz naturel est facturé en Algérie 20 fois moins cher que son prix à l'international et que celui du gasoil est facturé 7 fois moins cher que dans les pays voisins. L'Algérie est l'un des rares pays où le prix de l'essence est le plus bas dans le monde», rappelle-t-il. En jugeant qu'il suffit de mener un travail d'explication et de sensibilisation en direction des consommateurs sur l'opportunité de réduire la subvention à l'énergie, cet expert soutient que la vérité des prix

menée graduellement et bien expliquée aux citoyens finira pas être acceptée, d'autant que les classes à faible pouvoir d'achat «paieront proportionnellement à leurs revenus».

En somme, préconise-t-il, la transition énergétique est une vision nouvelle qui nécessite la cassure du gaspillage et un juste prix en fonction des tranches de revenus de chacun. La

transition énergétique doit aussi tenir compte de plusieurs paramètres comme la protection de l'environnement, la rationalité dans la consommation et un large recours aux énergies renouvelables, enchaîne-t-il. A ce titre, M. Chitour explique que le modèle du «bouquet énergétique» pour 2030, qui sera présenté par les élèves-ingénieurs de polytechnique lors de la journée de l'énergie, mettra l'accent sur les énergies fossiles et renouvelables comme le solaire, l'éolien ainsi que la géothermie qui n'est pas exploitée dans le pays. L'Algérie dispose, selon lui, de 250 sources d'énergie géothermique qui peuvent contribuer à remplacer les énergies fossiles notamment dans le chauffage urbain mais aussi dans l'agriculture et l'industrie.

Dans ce cadre, il considère que le gaz de schiste pourrait figurer dans le futur «mix énergétique» de l'Algérie pour peu que les précautions nécessaires soient prises en matière de protection de l'environnement.

Hausse de la production industrielle publique en 2014, disparités entre les secteurs

La production industrielle du secteur public a enregistré une hausse de plus de 4% en 2014 mais avec de larges disparités entre les secteurs tels ceux des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques qui ont connu un net recul, a appris hier l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Après une reprise relativement modérée de 0,8% enregistrée en 2013, la production industrielle du secteur public national a affiché un relèvement appréciable avec une augmentation de 4,7% en 2014. En 2012, la production industrielle du pays avait connu une légère hausse de 1,6% contre 0,4% en 2011, précisent les dernières données de l'ONS.

Hors hydrocarbures, le taux de croissance industrielle a atteint 2,7% en 2014 contre 2,3% en 2013 et 5,5% en 2012 et 4,4% en 2011, ajoute la même source. Pour les industries manufacturières, l'organisme public des statistiques indique qu'elles ont connu une reprise «appréciable» durant le 4ème trimestre seulement avec un taux de 4,7% contre des baisses consécutives durant les 2e et 3e trimestres 2014, donnant un taux de croissance annuel de 0,7%.

Energie, agroalimentaire, cuirs et mines en hausse

La croissance de la production industrielle du secteur public a été réalisée en 2014 grâce à une amélioration de la production dans certains secteurs dont l'énergie, les industries agroali-



mentaires, les mines et carrières et l'industrie des cuirs.

La production des hydrocarbures s'est distinguée par une croissance annuelle de 9,6% en 2014 contre une baisse de 2,3% en 2013, note encore l'Office.

Cette hausse s'explique par une amélioration de la production de l'ensemble des branches du secteur: la production du pétrole brut et gaz naturel a augmenté de 4,2%, la liquéfaction du gaz naturel de 16,5% et le raffinage du pétrole de près de 32%. Le secteur de l'énergie en général a amélioré ses performances durant l'année écoulée, affichant une croissance annuelle de 8% et par rapport à l'année d'avant (2,1%) avec des taux significatifs aux deux premiers trimestres de l'année dernière avec respectivement 10,2% et près de 13%.

La tendance haussière de la production des mines et carrières, observée en 2013 (6%), s'est renforcée en 2014 avec une croissance de 6,6%. Les industries agroalimentaires, après avoir connu une baisse de 0,6% en 2013, elles ont affiché un redressement de 7,2%. A l'exception des industries des tabacs et allumettes qui ont accusé une

baisse de 5,6%, toutes les autres branches de la filière ont connu des hausses.

Le travail de grains a enregistré la meilleure performance avec une croissance de la production de 15,4%, l'industrie du lait (+8%), la fabrication des produits pharmaceutiques qui a enregistré une baisse de près de 20%. Les industries des bois et papier ont également affiché une décroissance de -7% en 2014, après avoir connu un relèvement de 1,9% en 2013. A l'exception de la fabrication et transformation du papier qui a enregistré une hausse de 9,5% durant l'année dernière, le reste s'est caractérisé par des baisses: industrie de l'aménagement (-22,7%) et industrie du liège (-17%). La production des industries des textiles, après une reprise de 4,3% en 2013, a reculé de 0,3% en 2014. Ce résultat est imputable à une baisse de production dans la fabrication des biens intermédiaires des textiles (-10,4%).

Les secteurs à contre-performance

Pour les secteurs qui ont connu des contre-performances durant l'année dernière, il s'agit des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME), des bois, liège et papier, de la chimie et caoutchouc et des industries diverses. Après une hausse de 5,5% relevée en 2013, la production des ISMME a reculé de 8,8%. La production industrielle dans plusieurs activités a reculé, notamment la sidérurgie et la transformation de la fonte et acier (-23,7%), la transformation des métaux non ferreux (-5,9%),

la fabrication de biens de consommation métallique (-9,2%). La production industrielle du secteur des industries chimiques poursuivait sa baisse amorcée dès le 3ème trimestre 2013, pour atteindre -3,8% en 2014 par rapport à l'année d'avant (-2,4%).

Deux branches de la filière ont connu des baisses sensibles: l'industrie chimique minérale de base avec un recul de 31,3% par rapport à 2013, et la fabrication de produits pharmaceutiques qui a enregistré une baisse de près de 20%. Les industries des bois et papier ont également affiché une décroissance de -7% en 2014, après avoir connu un relèvement de 1,9% en 2013. A l'exception de la fabrication et transformation du papier qui a enregistré une hausse de 9,5% durant l'année dernière, le reste s'est caractérisé par des baisses: industrie de l'aménagement (-22,7%) et industrie du liège (-17%). La production des industries des textiles, après une reprise de 4,3% en 2013, a reculé de 0,3% en 2014. Ce résultat est imputable à une baisse de production dans la fabrication des biens intermédiaires des textiles (-10,4%).

A rappeler que pour relancer le secteur industriel national, plusieurs chantiers ont été engagés tels la reconfiguration du secteur public marchand industriel à travers la création récente de 12 groupes industriels, le projet d'amendement du code des investissements pour l'amélioration du climat des affaires et le projet de réforme des agences chargées de soutenir les PME.

SELON DES EXPERTS L'Algérie dispose d'un bon système de sécurisation de la chaîne d'approvisionnement des produits chimiques

L'Algérie dispose d'un bon système de sécurisation de la chaîne d'approvisionnement des produits chimiques, ont souligné, hier, à Alger, des experts en la matière lors de l'atelier sur le thème, organisé par le Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC). «L'Algérie dispose de procédures très rigoureuses en matière de sécurité intégrée de la chaîne», a indiqué l'expert homologué en gestion sécuritaire et analyse des fraudes, Jeffrey Pifer, qualifiant tout le système de «très bon», même si ces procédures sont parfois «lentes».

Lors de son exposé de présentation de l'atelier, l'expert américain a relevé que l'Algérie a interdit neuf (9) produits à l'importation ce qui dénote de sa connaissance et sa maîtrise de la question». Pour sa part le directeur de CRAPC, Bachari Khalouda a estimé dans une déclaration à l'APS, qu'il existe en Algérie tout un système de sécurisation et son efficience est avérée, d'ailleurs même les Américains ont constaté sa fiabilité».

Selon lui, le choix de cette thématique importante répond au souci d'«améliorer les choses et de revoir certaines défauts si elles émergent» du fait des menaces et des risques perpétuels que présente cette filière, mais aussi il s'agit de former les intervenants sur les bonnes pratiques dans la chaîne logistique, rappelant que le CRAPC a déjà organisé un atelier similaire sur les bonnes pratiques dans le laboratoire. Le workshop encadré par dix experts algériens et américains est organisé par le CRAPC, sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique en partenariat avec le «Civilian research and development Foundation (CRDF-Global/USA)».

Organisé du 13 au 12 avril, il réunira des chercheurs de différents centres de recherche, des fournisseurs industriels et des responsables de différentes institutions impliqués dans la chaîne d'approvisionnement des produits chimiques.

L'atelier vise à sensibiliser les différents intervenants sur la sécurité de la chaîne logistique de ces produits, l'évaluation de la vulnérabilité de la sécurité au niveau de la chaîne de distribution, l'initiation des participants à l'élaboration des plans d'action pour une maîtrise optimale de la sécurité chimique inhérente à la chaîne ainsi que leur maîtrise des notions inhérentes à la gestion des risques.

Légère baisse de l'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie

L'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie a enregistré, en mars dernier, une nouvelle baisse de 5 points, en recul de 2 points par rapport à février dernier, indique l'enquête mensuelle du Forum des chefs d'entreprises (FCE). Le baromètre de confiance, calculé sur la base des perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie. Selon l'enquête, l'examen comparé des valeurs atteintes en février et mars par les 3 éléments constitutifs de cet indice synthétique impute à la variation défavorable du stock des produits fabriqués ce recul de l'indice de mars. L'indicateur du niveau des stocks des produits a augmenté de 9 points par rapport à février traduisant ainsi une hausse du niveau des stocks en raison d'un plus faible écoulement de la production réalisée, alors que pour les 2 autres indicateurs on relève par contre une hausse de 3 points de l'indice du carnet des commandes (-32 en février et -29 en



mars) et de 1 point de l'indice des perspectives de production pour les 3 prochains mois qui passe de 12 en février à 13 en mars. Par secteur d'activités économiques, la détérioration de la situation signalée par les industriels de l'agroalimentaire est, en grande partie, à l'origine du recul de l'indice de confiance global, l'effet des autres secteurs est comparativement plus faible au regard de l'ampleur de la baisse de leurs indices respectifs qui est de 16 points pour les industries agroalimentaires et seulement de 2 points pour le BTPH et pour les Industries hors agroalimentaire. Une amélioration de la situation à relever pour l'indicatif du secteur des services dont l'indice gagne un point en passant de -2 en février à -1 en mars. Les résultats de l'enquête de mars 2015, comparés à ceux du même mois de 2014 indiquent une meilleure situation en mars 2015. Pour rappel, l'indice de confiance global était de -10 en mars 2014 contre -5 en mars 2015, il reste stable aux niveaux de l'UE et de la France, respectivement -3 et -7.

Rareté des vignettes automobiles de 300 DA à 1500 DA à Alger

Les vignettes automobiles de 300 à 1.500 da n'étaient pas disponibles hier dans plusieurs recettes des impôts et bureaux de poste dans les principaux quartiers d'Alger, suscitant l'irritation des automobilistes, a-t-on constaté.

Le manque de vignettes pour les automobiles de plus de trois ans et de petite cylindrée dont le tarif varie entre 300 et 1.500 DA a été constaté dans plusieurs bureaux de poste et recettes des contributions diverses à Alger. Au bureau de poste d'El Madania, le stock de vignettes de 700 DA a été épousseté, selon le préposé au guichet dédié aux timbres et vignettes automobiles. La même situation est constatée à la recette des contributions, mitoyenne de ce bureau de poste. Une source proche de la direction des impôts d'Alger a indiqué à l'APS qu'«Algérie Poste a été destinataire d'un nombre suffisant de vignettes mais qu'il y a plutôt «un problème de répartition dans les différents bureaux». «Nous ne pouvons pas entrer dans les prérogatives d'Algérie Poste, qui répartit ces vignettes selon son planning», a ajouté la même source sous couvert d'anonymat, qui admet cependant qu'il y a une demande importante sur les vignettes dont le tarif varie entre 300 et 1.500 DA à cause de la composition du parc automobile à Alger». Selon les explications de ce responsable au niveau de la direction des impôts d'Alger, «la forte demande sur les vignettes dont le prix oscille entre 300 et 1.500 da n'est à l'origine de l'épuisement des stocks. Dans les bureaux de poste du boulevard

Krim-Belkacem, à Oued Kereïche, Bab El Oued ou Alger centre, les "postiers" répondent systématiquement par la négative pour ce type de vignettes. Par contre, les vignettes de 2.000 DA et plus sont disponibles. «Les vignettes de 2.000 DA et plus sont disponibles et les automobilistes peuvent les acquérir immédiatement», a indiqué une employée de la poste des 7 merveilles, proche du ministère de la Poste et des Technologies de la Communication. La Direction générale des impôts (DGI) a avancé d'un mois en 2015 la date d'achat de la vignette automobile (du 1er au 30 avril 2015), alors qu'habituellement, la période était fixée au mois de mai de chaque année. Le prix de cette vignette varie entre 1.500 DA et 8.000 DA pour les véhicules de tourisme de moins de 3 ans et selon la puissance de la motorisation. Pour les véhicules ayant entre 3 et 6 ans, le montant est compris entre 1.000 DA et 4.000 DA, alors que pour ceux compris entre 6 et 10 ans, la vignette oscille entre 700 DA et 3.000 DA. Quant aux véhicules de plus de 10 ans, elle varie entre 300 et 2.000 DA. Les véhicules utilitaires et les véhicules de transport en commun de voyageurs sont aussi soumis à une vignette à des prix variables. La vignette automobile rapporte annuellement plus de 8 milliards de DA de recettes, sans compter les recettes recouvrées par les pénalités de retard.

Une part de 20% de ces recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales (FCCL).

ORAN

Tout est fin prêt pour l'inauguration de la Grande Mosquée «Ibn Badis»

Autorités locales et société civile se mobilisent ces derniers jours pour assurer toutes les conditions de réussite à la cérémonie d'inauguration de la Grande Mosquée «Abdelhamid Ibn Badis» d'Oran, prévu ce vendredi, en présence d'un grand nombre d'invités.

Les responsables locaux veulent faire de ce vendredi une journée particulière. Une journée où sera accomplie, dans la grande salle, la première prière du vendredi, dans ce haut lieu de culte. La cérémonie d'inauguration, assure-t-on, sera un grand moment de piété, de recueillement, de bonté et de générosité.

Les réunions se multiplient pour faire le point des préparatifs et apporter les dernières retouches au cérémonial prévu à cette occasion. L'état d'avancement du chantier a été l'une des préoccupations majeures du wali d'Oran, Abdelghani Zaalane. Dimanche dernier, le président de l'APW d'Oran, Abdellah Kazi Tani, a tenu une réunion avec les membres d'une commission multidisciplinaire chargée de préparer cet événement.

Tout est fin prêt pour donner à ce jour une dimension particulière, a-t-on assuré, tout en soulignant la nécessité d'impliquer la population dans le déroulement de cet événement.

La réalisation de cet important complexe culturel et culturel, dont la décision de construction remonte à quatre décennies et prise en même temps que la Grande Mosquée «Emir Abdalkader» de Constantine, n'a pas été de tout repos, eu égard aux multiples problèmes rencontrés sur le terrain. Sa réalisation a été un véritable défi et un challenge qu'il fallait coûte que coûte relever.

L'idée de construire un tel édifice est à inscrire à l'actif de quelques notables de la ville, sous la férule du défunt Seghir Benali, président de la première délégation spéciale d'Oran, remplacée plus tard par l'APC. La première assiette foncière retenue à cette époque était située à proximité de l'actuel pont Zabana, sur le prolongement du boulevard Front de mer.

D'une délocalisation à une autre, le projet s'est finalement «installé» au rond-point de la cité Djamel. Après moult problèmes ayant marqué «l'histoire» de cette mosquée, le projet connaîtra une véritable relance en 2007, à l'occasion de la visite effectuée par le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, dans la wilaya d'Oran.

En inspectant le chantier, repris par une entreprise chinoise, le chef de l'Etat a décidé d'occire une enveloppe de l'ordre de 5 milliards DA pour mener à terme la réalisation de cette mosquée.

En visite dernièrement à Oran, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs a rappelé que «le Président Bouteflika accorde un intérêt particulier à ce projet-phare sur le plan religieux et culturel». Le pari a été finalement remporté. L'image de la gigantesque carcasse de béton qui peinait à prendre forme et qui intriguait les Oranais, fait désormais partie de mauvais souvenir.

Un bel édifice avec un imposant minaret en verre abritant les bureaux et les locaux administratifs se dresse aujourd'hui à proximité du rond-point de la cité Djamel.

La Grande mosquée d'Oran symbolise cette détermination de relever tous les défis, même les plus insurmontables, et constitue une source de fierté pour tous les habitants de la ville qui disposent désormais d'une véritable œuvre architecturale appelée à devenir un pôle cultuel et culturel.

En plus de sa grande salle de prières pouvant accueillir 25.000 fidèles, le complexe comprend également une salle de conférences de 460 places, une grande cour, deux parkings en sous-sol, de locaux commerciaux, d'espaces d'expositions et autres commodités. Un établissement public de gestion de la grande mosquée «Abdelhamid Ibn Badis» d'Oran a été créé pour sa gestion. Son Conseil d'Administration a été installé dernièrement par le ministre chargé du secteur.

L'inauguration de la mosquée «Abdelhamid Ibn Badis» d'Oran coïncidera avec le coup d'envoi, la veille, de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

SÉTIF

Baptisation des rues, endroits et édifices publics : opération d'évaluation

Après son lancement en mai de l'année dernière au niveau national, l'opération de baptisation des rues, sites, édifices et endroits publics a fait l'objet, hier, au siège de la wilaya de Sétif d'une rencontre d'évaluation, de son état d'avancement sur le terrain et des résultats obtenus à ce jour.



Azzedine Tiouri

Cette séance de travail animée par la directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Fatima Hamrif, en présence du directeur de l'administration locale et secrétaire général de la wilaya par intérim, Hadjadj Messaoud, a vu la participation des membres de l'exécutif concernés, des chefs de daïra, des présidents d'APC ainsi que des délégués membres de la commission chargés du suivi de cette opération.

Intervenant au cours de cette rencontre, la directrice de la gouvernance locale n'a pas manqué de souligner l'importance que revêt une telle opération stratégique arrivant au terme de sa seconde phase d'application sur le terrain, en application d'un décret présidentiel et de l'instruction du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Voulant faire de cette rencontre une journée d'étude pratique, la chargée de cette opération a fait état des quatre grands axes principaux qui sont l'identification des rues, des espaces et sites publics, les critères et les normes qui doivent régir les plaques d'identification, selon les décisions de l'instruction conjointe établie le 28 octobre 2014 par les deux ministères de l'Intérieur et des Moudjahidines, l'opération numérotation des édifices rendue complexe du fait d'un urbanisme qui s'est développé très vite, parfois anarchique. «Pour le dernier axe considéré comme le plus impor-

tant, dira-t-elle, une cellule technique sera mise en place dans chaque commune et qui aura pour mission de suivre cette opération, mais aussi d'établir et d'actualiser le fichier d'adresse au fur et à mesure de nouveautés dans la carte urbanistique.

Elle aura aussi pour mission la maintenance des panneaux et des plaques afin de tenir informer les citoyens de la dénomination des rues, des places et édifices publics. Toutes ces informations d'adresses doivent être mises à la disposition de toutes les instances, à l'instar des services publics, Sureté nationale et Gendarmerie, la Protection civile, la Poste, la Sonelgaz, les service des eaux, etc., afin de faciliter les contacts avec les personnes, les clients et les citoyens.

«L'oratrice a consacré un grand chapitre de son intervention au plan de panneauage et à celui de la numérotation, qu'elle considère d'une importance capitale.

Elle a beaucoup insisté sur le strict respect des normes et des emplacements dans le cadre de cette vaste opération en accordant la priorité aux symboles et héros de la révolution algérienne et à des personnalités ayant servi l'humanité, «qui consiste, a-t-elle indiqué, à uniformiser les plaques indicatives et à donner des noms à tous ces espaces, rues, sites et autres édifices, dont certains continuent d'être identifiés uniquement par des numéros».

Coté chiffres, la directrice de la gouvernance locale a indiqué que 8 wilayas ont achevé à 100% le travail des déclassements de baptisation de tous les es-

paces publics non encore dénommés. Dans 22 autres, cette opération a atteint un taux de 80%, au moment où 18 wilayas enregistrent un taux variant entre 30 et 79%. Dans 23 wilayas, selon un dernier recensement, 23 636 lieux, rues, cités et édifices publics ne sont pas baptisés. Dans 26 wilayas, plus de 11 432 propositions de noms ont été avancées, dont plus de 8 000 ont été retenus.

Concernant la wilaya de Sétif, le délégué chargé de ce volet a précisé que 264 opérations touchant une quinzaine de communes sont totalement achevées. 27 dossiers ont été reportés. 621 dossiers sont à l'étude au niveau de la direction des moudjahidines, 46 autres dossiers sont incomplets et retournés aux APC.

L'opération est toujours en cours. À l'issue de la présentation d'un large exposé détaillé sur cette vaste opération nationale où des exemplaires de plaques types où il est question aussi de dimension, ont été présentées à l'assistance avec les normes arrêtées pour chacune d'elles, soient pour des rues, sites, jardins et édifices publics, un débat s'est instauré dans la salle pour plus d'explications.

Le secrétaire général de la wilaya est intervenu pour annoncer l'élaboration d'un guide qui permettrait de faciliter cette opération au niveau des communes, avant de souligner certaines contraintes relatives au financement pour certaines communes pour la confection des plaques et de certaines constructions illicites pour leur régularisation et leur reconnaissance.

AÏN TÉMOUCHENT

Taux d'avancement de 75% des travaux de l'école coranique pilote



Les travaux de construction de l'école coranique pilote à Aïn Témouchent enregistrent un taux d'avancement de 75%, a-t-on appris hier du directeur des affaires religieuses et wakfs.

Implantée près du centre universitaire d'Aïn Témouchent, cette infrastructure destinée à la formation des cadres de l'enseignement coranique sera réceptionnée au courant de l'année 2016, a indiqué Toufik Loucif. Le projet qui a bénéficié d'une enveloppe financière de 100 millions DA réévaluée à 170 millions DA au titre du programme complémentaire 2013, sera doté d'un conseil d'orientation de l'enseignement coranique, a-t-il ajouté.

Outre l'étude et la réalisation, l'enveloppe financière de 170 millions DA ser-

vira également à l'équipement de l'école, qui comptera aussi un internat de 100 lits et un restaurant, aux côtés du bloc administratif et autres annexes. Par ailleurs, le secteur des affaires religieuses et wakfs sera renforcé, prochainement, par une autre infrastructure non moins importante, à savoir une mos-

quée pôle sur le même site et dont l'étude est en voie d'achèvement, a signalé le directeur du secteur.

Le projet est doté d'une enveloppe financière d'un milliard DA pour la réalisation d'une grande mosquée, d'une salle de conférences de 400 places, d'une salle d'expositions, de logements, de commerces qui seront versés en biens wakfs, d'un bloc internat, d'un restaurant et d'une administration qui abritera l'institution de la mosquée pôle, qui sera encadrée par quatre commissions du conseil scientifique religieux, d'enseignement coranique, d'actes de bienfaisance et de réalisation de mosquées à travers la wilaya, a indiqué Toufik Loucif.

ADRAR**Début de recensement des agriculteurs concernés par la pisciculture**

Un recensement des agriculteurs concernés par la pisciculture intégrée avec l'agriculture a été enclenché dans la wilaya d'Adrar, a-t-on appris hier du directeur régional de la Pêche et de l'aquaculture.



L'opération vise à coordonner les actions avec les différents partenaires afin de faire réussir le programme national de développement de l'aquaculture, notamment celle intégrée à l'activité agricole, a expliqué Ahmed Tadibire, en marge du lancement de l'opération.

Des visites sur le terrain ont été initiées dans plusieurs exploitations agricoles, à travers la wilaya, où des fiches techniques ont été réalisées sur les bassins où devront être développées les activités aquacoles, en parallèle avec des rencontres de sensibilisation pour faire connaître aux agriculteurs les perspectives de ce genre d'élevage et leur permettre de gagner dans les rendements, en plus de leur

présenter les avantages accordés aux agriculteurs en matière de formation, de financement et d'accompagnement, a-t-il précisé.

La direction régionale de la Pêche et l'aquaculture (Béchar) avait organisé des rencontres en collaboration avec les instances concernées, à l'instar de celle tenue avec les représentants du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Adrar, afin de programmer une session de formation de 15 jours au profit d'agriculteurs et préparer l'ouverture d'une formation dans la domaine de la pisciculture à la prochaine rentrée de la formation professionnelle, selon la même source. Dans ce cadre, une autre rencontre a

été programmée au niveau de l'unité de développement de la recherche dans les énergies renouvelables en milieu saharien, en présence de cadres de l'unité et du secteur de la pêche ainsi que d'agriculteurs, dans le but de leur donner des kits solaires pour les utiliser comme source d'énergie dans la pisciculture, afin de baisser les charges et protéger la biodiversité.

Pour leur part, des agriculteurs ont affiché un enthousiasme à prendre part à cette expérience de pisciculture, notamment au vu des facilités accordées par l'Etat, a indiqué le président d'une association locale des agriculteurs, Berkane Mabrouki Mabrouk.

MASCARA**Projet du nouveau pôle universitaire : une expertise sur la qualité du béton**

Les autorités de la wilaya de Mascara ont demandé, dimanche, une expertise technique approfondie sur la qualité du béton armé utilisé dans le projet du nouveau pôle universitaire en cours de réalisation à ha Sidi Saïd au chef-lieu de wilaya.

Lors d'une séance de travail à l'université Mustapha Stambouli de Mascara à l'issue d'une visite d'inspection des travaux de ce projet, le wali, Ouled Salah Zitouni a instruit la commission de wilaya chargée du suivi d'effectuer une expertise sur la qualité du béton armé utilisé dans certaines parties du nouveau pôle universitaire, notamment celle de 2.000 places pédagogiques, suite à un constat d'anomalies dans certains pilier et autres poutres construits par un groupe d'entrepreneurs.



Sur la base des résultats de l'expertise, des mesures strictes seront prises à l'encontre de la partie responsable de ces malfaçons, soient les entreprises, les bureaux d'études chargés du suivi, l'instance de contrôle technique des

des entreprises chargées des travaux. Le wali de Mascara a annoncé que les travaux du nouveau pôle universitaire dont ceux d'aménagement externe seront livrés en fin avril en cours pour le lancement de l'équipement, en vue d'accueillir les étudiants à la prochaine rentrée universitaire dans les meilleures conditions.

Ce nouveau pôle, pour lequel a été consacrée une enveloppe de 10 milliards DA, abritera les facultés des sciences humaines et sociales et de langues et lettres. Le projet comporte 8.000 places pédagogiques et 4.000 lits répartis en deux résidences universitaires, outre un restaurant central servant 800 repas, un nouveau siège du rectorat de 11 étages et des équipements techniques et administratifs.

EL TARF**L'évitement de Bouteldja et le doublement de la RN 44 à Ain El Assel livrés dans un mois**

La réalisation de l'évitement de Bouteldja (El Tarf) et du doublement de la RN 44 à Ain El Assel, sur des distances respectives de 6 et de 14,5 km, «fête à sa fin» et permet d'envisager leur livraison «dans un mois», a-t-on indiqué hier à la direction des Travaux publics.

Les travaux de l'évitement de la localité de Bouteldja, qui ont nécessité un investissement public de 475 millions de dinars, se poursuivent «sur un rythme encourageant» malgré des «arrêts temporaires dus, essentiellement, aux réévaluations des montants initialement alloués», a affirmé la même source, estimant à «plus de 95 %» le taux d'avancement de ce projet. S'agissant du projet de double-

ment de la RN 44 à Ain Assel, sur une portion de 14,5 km située entre El Tarf et El Kala, les travaux, d'un coût de 1,6 milliard de DA, affichent un taux d'avancement de 98 %, a-t-on également fait savoir à la direction des Travaux publics.

La même source a souligné l'importance de ces deux ouvrages «longtemps attendus par la population, notamment les automobilistes en raison des désagréments rencontrés pour la traversée de Bouteldja et des embouteillages observés au quotidien sur le segment concerné de la RN 44».

SKIKDA**30 maisons d'édition au 10^e Salon national du livre universitaire**

Trente (30) maisons d'édition prennent part, à Skikda, au 10^e Salon national du livre universitaire, ouvert lundi à la bibliothèque centrale de l'université du 20-Août 1955, a-t-on constaté.

Organisée à l'occasion de la Journée du savoir (Youn El Ilm), célébrée le 16 avril de chaque année, cette manifestation participera, selon ses organisateurs, à l'enrichissement du fonds documentaire de la bibliothèque universitaire, tout en offrant l'opportunité aux étudiants et aux enseignants de faire l'acquisition d'ouvrages scientifiques, techniques ou littéraires à des prix compétitifs.

Le salon ambitionne également, selon un enseignant impliqué dans l'organisation du salon, «d'inciter les étudiants, de plus en plus adeptes, aujourd'hui, des facilités offertes par les smartphones et la toile de l'internet, à la lecture qui reste le meilleur moyen de développer davantage, quel que soit l'âge, l'expression orale et les fonctions cognitives dans des proportions étonnantes».

Le 10^e Salon national du livre universitaire, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, a attiré, dès son ouverture, un grand nombre d'étudiants.

BÉCHAR**Finalisation des études pour la réalisation du tramway**

Les études techniques pour la réalisation d'une ligne de tramway de 13 km à Béchar ont été finalisées, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des transports.

Cette étude, a été précédée d'une étude de faisabilité qui a été présentée auparavant aux autorités locales et au comité de pilotage du projet, a-t-on précisé. Cet important projet dont la date de lancement des travaux n'est pas encore connue, s'inscrit au titre de la stratégie nationale de modernisation des transports urbains à travers plusieurs villes du pays, selon la même source.

Le projet, retenu dans le cadre du programme de développement quinquennal 2010-2014, vise l'équipement de la commune de Béchar en moyen de transport urbain moderne pour répondre aux besoins de sa population dans ce domaine, a-t-on souligné.

• La gare routière se dote d'un réseau Wifi public à accès gratuit

La gare routière de Béchar s'est dotée d'un réseau Wifi public à accès gratuit illimité, a-t-on appris hier des responsables de cette structure.

Ce service gratuit, mis à la disposition des voyageurs qui l'ont favorablement accueilli, s'inscrit au titre de l'amélioration et du renforcement des prestations de services au niveau de cette gare qui relève de la société publique de gestion de la gare routière d'Alger (SOGRAL), a-t-on précisé.

Une salle d'attente équipée a été également ouverte au niveau de cette gare, et ce, selon des critères répondant aux exigences de santé et d'hygiène, soulignent les mêmes responsables de la SOGRAL.

Cette structure, située à 2 km au nord de la commune de Béchar, a été ouverte en 2012 aux voyageurs et entreprises de transport de voyageurs, vers les wilayas du nord et du Sud du pays, a été réalisée et équipée pour un cout de 350 millions DA sur programme sectoriel.

S'étendant sur une superficie de 29.400 m², dont 6.370 m² bâti et comprenant plusieurs servitudes et dépendances, notamment un hall d'accueil de 980 m², cette gare routière offre une capacité d'accueil quotidienne de 300 autocars à travers ses 17 quais d'embarquement, quatre (4) quais de débarquement et 20 autres dédiés aux transits et attentes.

Avec cinq (5) autres quais consacrés aux activités du transport urbain, cette infrastructure permettra le traitement annuel de plus d'un million de voyageurs, selon la source.

Des spécialistes plaident pour un développement du domaine de la e-santé

Des spécialistes ont plaidé lundi pour un développement du domaine de la e-santé (santé électronique) lors d'une rencontre scientifique abritée par l'Université des Sciences et de la technologie Houari Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar (Alger).

«L'Algérie a intérêt à mettre en place une industrie autour de la e-santé», a indiqué à l'APS, l'universitaire Abdelhamid Mellouki, estimant que «l'Algérie dispose de tous les moyens à même de relever ce défi». Soulignant qu'il s'agit d'un «domaine nouveau qui s'inscrit dans l'innovation», la même source a énuméré les leviers sur lesquels il faudra agir. Il a cité, dans ce sens, la formation universitaire par la création de nouvelles filières diplômantes autour de la technologie et de l'ingénierie de la santé, le cadre législatif adéquat, la création de jeunes entreprises dans le domaine «de manière à ce qu'elles deviennent, elles aussi, exportatrices de cette technologie».

Pour ce qui est des «répercussions positives» de cette industrie, il a relevé que cette industrie devrait contribuer dans «la lutte contre la désertification médicale», comme elle devrait «générer des économies sur les dépenses publiques». Le professeur a ajouté que cette industrie «permettra aussi d'accompagner le malade dans un processus de guérison tout en le gardant dans son tissu familial».

De manière globale, explique la même source, «l'objectif est de rapprocher les compétences et donner la possibilité à tout citoyen d'accéder à une expertise médicale».

Un séisme de magnitude 5,3 secoue l'est du Japon

Un séisme de magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter a frappé, dimanche, l'est du Japon, a annoncé l'Institut géologique américain (USGS).

Le tremblement de terre a secoué la région située à 252 km à l'est de la ville de Namie, dans la province de Fukushima, selon la même source.

L'épicentre du séisme a été situé à une profondeur de 10,92 km. Aucun dégât humain ou matériel n'a été enregistré suite au tremblement.

Décès du chef de daïra de Bordj Bou-Arréridj

Le chef de la daïra de Bordj Bou-Arréridj, a trouvé la mort dans d'après-midi d'hier à l'hôpital Mustapha Pacha, a-t-on appris hier. Hospitalisé depuis quelque temps, Bouaâfa Abdellalek, a rendu l'âme suite à une longue maladie, a-t-on précisé de même source. Le défunt, âgé de 58 ans avait travaillé dans la wilaya de Mila et de Tébessa avant d'arriver à Bordj Bou-Arréridj en 2009. Le défunt sera inhumé aujourd'hui à Constantine.

M.B.

ALGER

Elle tue son fils

•15 ans de réclusion criminelle

La cour criminelle d'Alger a examiné un fait grave, Fatiha n'a bien sûr jamais imaginé se retrouver devant un juge pour répondre de ses actes.

A.Ferrag

Le jour du drame Madjid âgé de 27 ans rentre ivre à la maison, le père est absent, la mère et le fils se retrouvent alors seuls à la maison. Une dispute violente éclate entre eux, c'est le drame selon sa mère. Son fils a reçu plusieurs coups de pilon à la tête. Baignant dans une immense mare de sang, Madjid dé-

cède sur le coup.

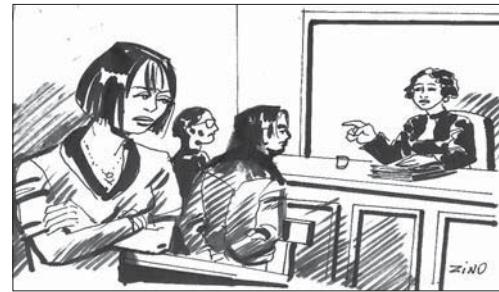
Longtemps son père arrive, les policiers, alertés par les voisins, se trouvent déjà sur les lieux.

Fatiha arrêtée par les éléments de la police judiciaire ne cherchera pas à cacher la vérité. Présentée au tribunal d'Alger, en ce mois d'avril 2015, au box des accusés, la prévenue en session criminelle, reconnaissant son erreur, dira qu'elle n'avait pas voulu tuer son fils. Le représentant du ministère pu-

blic requiert une peine de 16 ans de réclusion criminelle.

Alors que l'avocat de la défense plaide les circonstances atténuantes : « Ma cliente a agi sous l'effet de la colère, elle n'a pas prémedité son acte » dira-t-il.

Après de longues délibérations, la cour revient et rend son verdict : l'accusée est condamnée à 15 ans de réclusion criminelle.



BILAN DU MOIS DE MARS 2015 DE LA POLICE D'AÏN DEFLA 204 personnes impliquées dont 16 femmes et 17 mineurs

Salim Ben

Le bilan mensuel de ce mois de mars 2015, de la police d'Aïn Defla fait ressortir 266 affaires traitées, qui ont vu l'implication de 204 personnes dont 16 femmes et 17 mineurs et 63 personnes mises sous mandat de dépôt.

Ces statistiques, concernant les activités de la PJ et les structures de police des différentes daïras, sont rela-

tives à des vols qualifiés, 127 affaires; à des CBV, 101 affaires, au port d'armes prohibées, 14 affaires toutes résolues; à des crimes sexuels, 14 dont 1 en cours d'enquête ; à des dégradations de biens d'autrui; de trafic de stupéfiants; de création de lieux de débauche ainsi qu'à des affaires de faux et usage de faux et cheque sans provision.

Les crimes et délits ont vu, comme déjà rapporté, l'implication de 204 per-

sonnes, 65 ont été placées sous mandat de dépôt, 122 en citation directe et 7 ont bénéficié de la liberté provisoire.

Pour rappel, la sûreté de wilaya a renforcé la présence policière sur le terrain tout au long des heures de la journée et a davantage ciblé les lieux publics grandement fréquentés par les citoyens ainsi que dans les lieux et les nids de la délinquance portés sur la carte de la criminalité des zones ur-

baines de la wilaya. A ce propos, l'officier chargé de la communication indique que de nombreuses opérations coup de poing nocturnes et diurnes ont été effectuées d'une manière régulière à travers les territoires relevant de l'autorité de la police. Ainsi, ces descentes, en plus de leur aspect dissuasif, ont permis d'arrêter plusieurs personnes impliquées dans des différentes affaires liées au trafic de stupéfiants.

La Protection civile organise mardi une session de formation sur la communication de crise

La direction générale de la Protection civile organise une session de formation sur la communication de crise au profit des officiers chargés de l'information des wilayas du 14 au 16 avril, a indiqué hier un communiqué de cette institution. «La direction générale organise une session de formation sur la communication de crise au profit des officiers chargés de l'information des wilayas du 14 au 16 avril 2015 au niveau de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger», a précisé la même source. Cette session de formation entre dans le cadre «du développement et de la modernisation du secteur de la protection civile, particulièrement dans le domaine des ressources humaines, en égards aux missions multiples et de plus en plus complexes dévolues au secteur de la protection civile notamment en ce qui concerne la prise en charge des différents risques».

Cette formation, qui s'inscrit dans le cadre des accords de coopération algéro-français

dans le domaine de la Protection civile, «prépare les officiers à la gestion de l'information en cas de risques et au management des crises», a expliqué la même source. Cette session de formation permettra aux participants d'acquérir des savoirs, des savoirs faire, mais également des capacités et des compétences», indique le communiqué.

À l'issue de cette formation, les participants «seront capables de choisir et mettre en œuvre les outils d'identification et de dimensionnement des crises, de préparer et/ou conduire une démarche de communication de crise, que ce soit sur les plans technique, scientifique, social ou politique».

Les participants «seront capables également d'appréhender la nature et les principales caractéristiques des situations de crise afin d'apprendre à y faire face, de mettre en place les outils de retour d'expérience et de préparation à la gestion de la communication en cas de crises», conclut la même source.

1^{ER} SALON INTERNATIONAL DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE 100 participants attendus en mai à Oran

Plus de 100 participants seront attendus à la première édition du Salon international de la production audiovisuelle (SIPA), qui abritera le Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed du 12 au 15 mai, a-t-on appris hier des organisateurs. Cet événement, organisé par la société Astein Expo, sera le premier événement pour les professionnels engagés dans la création, la gestion et la distribution de produits, de techniques et de matériels audiovisuels. Ce salon dédié au professionnels de la gestion, de la formation et des équipements audiovisuels, «présente une large variété de services, d'équipements et de solutions dans le domaine ainsi que les

nouveautés et les innovations technologiques», a-t-on expliqué. Cette manifestation regroupera, trois jours durant, tous les acteurs du secteur audiovisuel dans un même endroit et au même moment pour un enrichissement et un partage des connaissances, ont indiqué les organisateurs. Elle a aussi comme objectif de faire connaître le potentiel national, d'encourager les investisseurs dans ce créneau, et d'offrir aux visiteurs et professionnels un contact direct avec les experts délégués par les opérateurs exposants. Le SIPA, c'est aussi des journées d'études et de conférences animées par des conférenciers réputés, selon la même source.

ORAN : Arrestation d'un individu inculpé de vol de 13 véhicules appartenant à des agences de location de voitures

La brigade d'investigation et de recherche du service de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Oran a arrêté une personne impliquée dans l'affaire de vol de 13 véhicules appartenant à des agences locales de location de voitures, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Une enquête approfondie sur le vol des 13 véhicules, loués par une personne résidant dans la wilaya de Ouargla auprès d'agences de location de voitures d'Oran, étendue à la wilaya d'Ouargla a permis d'élucider cette affaire et à mettre la main sur le présumé auteur, un repris de justice âgé de 30 ans, et à récupérer huit véhicules volés, a-t-on indiqué à la cellule d'information et des relations publiques de ce corps de sécurité. Le mis en cause dans cette affaire de vol a été présenté vendredi devant la justice qui l'a placé sous mandat de dépôt, a-t-on précisé de même source.

OUARGLA : M. ABDELMALEK BOUDIAF L'A AFFIRMÉ HIER :

Le nouvel hôpital psychiatrique figure parmi les structures du futur CHU

Le nouvel hôpital psychiatrique d'El-Hadeb, commune de Rouissat (Ouargla), fera fonction de structure sanitaire universitaire, a affirmé hier le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Cet établissement public hospitalier spécialisé dans la psychiatrie fera partie des structures devant constituer le futur Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Ouargla, actuellement en construction», a affirmé le ministre, lors de la cérémonie officielle de son inauguration.

M. Boudiaf a annoncé également le renforcement du secteur de la santé dans la wilaya d'Ouargla, par l'ouverture, en septembre prochain au plus tard, d'une «importante structure de santé, à savoir un ser-

vice de médecine nucléaire, dans le but d'améliorer et de développer les prestations de santé». L'établissement public hospitalier spécialisé en psychiatrie d'El-Hadeb, pour lequel a été consentie une enveloppe de 460 millions DA, couvre une superficie de 5.100 m² et offre une capacité de 120 lits.

Il compte plusieurs services, dont deux pavillons (hommes et dames), un service d'admission obligatoire pour les cas psychiatriques aigus, d'un plateau tech-

nique moderne pour les diagnostics approfondis, en plus d'espaces de détente. Le ministre de la santé a procédé, en outre, au deuxième jour de sa visite de travail dans cette wilaya, à l'inspection d'une polyclinique dans la commune de Hassi-Benabdallah, avant de mettre en service un centre d'intermédiation pour toxicomanes au quartier Ennasr, dans la périphérie d'Ouargla. Ce centre d'intermédiation, qui emploie dix travailleurs, entre psychologues, paramédicaux et labo-



rants, peut accueillir, par semaine, entre 4 et 6 personnes souffrant de toxicomanie et dont l'état de santé nécessite une thérapie, a-t-on expliqué. M.Boudiaf a aussi inauguré un service d'assistance médicale d'urgence (SAMU) au niveau de l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf à Ouargla, réalisé pour un coût de 72 millions DA. Au niveau du même hôpital, le ministre a inspecté le chantier du projet de service de médecine nucléaire, le premier du genre dans le Sud du pays, et le troisième à l'échelle nationale. Ce projet, actuellement en phase d'équipement, est destiné à permettre une détection et des diagnostics précis des pathologies et, donc, des thérapies appropriées et efficaces.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, avait assisté, dimanche, à un séminaire national sur la santé dans le Sud, dont les travaux ont pris fin hier.

4^e FORUM DE LA RÉGION DE L'AFRIQUE DU NORD ET DU MOYEN-ORIENT DES MALADIES RESPIRATOIRES

Appel au diagnostic précoce et précis de l'asthme, de la BPCO et de la fibrose pulmonaire

Par Sonia Belaïdi

Boehringer Ingelheim qui est une célèbre boîte pharmaceutique a organisé le quatrième forum régional des spécialistes des maladies respiratoires, dans l'objectif de faire le point sur les défis de la gestion des maladies respiratoires chroniques comme l'asthme, la pneumopathie obstructive chronique obstructive (BPCO) et la fibrose pulmonaire idiopathique dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

A cet effet, il est judicieux de rappeler que les maladies respiratoires chroniques touchent des millions de personnes dans la région de l'Afrique et du Moyen-Orient.

Cela dit, avec un traitement efficace, les complications et la souffrance peuvent être évitées et minimisées.

Dans le cadre de cette rencontre qui a eu lieu à Istanbul en Turquie entre le 10 et le 12 avril, l'événement a regroupé de nombreux experts qui ont déploré le fait que les diagnostics tardifs et les erreurs de diagnostic doivent être responsables d'une telle prévalence.

Ainsi, il est nécessaire, selon les pneumologues de contrôler la prévalence par le renforcement du diagnostic et la rigueur nécessaire y afférente.

Pour ce faire, les participants ont encouragé la sensibilisation et la prévention adaptées à chacune des maladies afin d'établir un diagnostic exact et d'améliorer la prise en charge des patients via un suivi et un accompagnement adéquats.

Pour un contrôle optimum des soins

A cette occasion, les intervenants qui s'exprimaient sur une maladie respiratoire fréquente, à savoir l'asthme, ont spécifié que le contrôle symptomatique de cette pathologie est loin d'être optimal dans la région du Golfe et du Proche-Orient, avec une fréquence élevée des visites aux urgences par les patients : 28% aux Emirats arabes unis, 58% au Sultanat d'Oman, 21% au Liban, 89% au Koweït et 63% en Jordanie.

Ils ont imputé le mauvais contrôle sur la maladie, notamment, aux erreurs de diagnostic, aux mauvais traitements, au tabagisme, à une rhinite concomitante et à une non-adhérence involontaire ou intentionnelle au traitement.

S'agissant des facteurs de risques des principales maladies respiratoires (l'asthme, la pneumopathie chronique obstructive et de la fibrose pulmonaire idiopathique), les pneumologues ont cité les polluants atmosphériques, les gaz toxiques, les produits chimiques, le tabagisme (cigarette, narguilé...) et les tempêtes de sable.

Ainsi, le Dr Medhat Abdel Khalek, professeur de maladies pulmonaires et de soins intensifs et responsable de l'unité d'hypertension pulmonaire à la faculté de médecine, université du Caire, Egypte, a fait savoir que les médecins font face souvent à des cas de pneumopathie chronique obstructive diagnostiqués par erreur comme asthme, conduisant à des thérapeutiques inadaptées et des à de piétre résultats médicaux.

Dans le même registre, il a estimé que l'erreur de diagnostic est généralement due à une confusion entre la pneumopathie chronique obstructive et l'asthme lors des soins primaires donnés aux patients. A ce titre, une sensibilisation croissante sur la différence entre les deux maladies et la formation continues des médecins sont des conditions sine qua non pour encourager une gestion et un traitement optimum de la maladie. Pour sa part, le Dr Habib Ghedira, chef de service de pneumologie à l'hôpital Abderrahmane Mami d'Ariana, Tunisie a noté que les besoins non assouvis dans le suivi des malades atteints de l'asthme constituent un frein important dans le recul de la maladie et conduits à la persistance des symptômes, aux exacerbations, aux hospitalisations, à des congés maladie et des décès.

Bientôt une thérapeutique de soins innovante

Elle a ajouté, dans ce sens, que nonobstant au lancement des thérapies d'entretien chez les patients,

aux moins 40% restent symptomatiques, précisant qu'une thérapeutique innovante d'entretien doit être sélectionnée afin de venir en aide aux patients à obtenir des résultats optimaux.

De son côté, le Dr Luca Richeldi, professeur de médecine pulmonaire et président du département de médecine interstitielle à l'université de Southampton au Royaume-Uni a relevé que la fibrose pulmonaire idiopathique est une maladie rare et que les médecins rencontrent souvent des patients qui n'ont jamais entendu parler de cette maladie avant le diagnostic.

Au sujet du diagnostic, il a déclaré que la fibrose pulmonaire idiopathique peut être difficile à diagnostiquer car que les investigations nécessitent des tests spécifiques comme la tomodensitométrie de haute résolution.

Il a également déploré le fait que le temps moyen séparant les premiers symptômes et le diagnostic varie entre un et deux ans et que le diagnostic tardif est un défi majeur car les exacerbations aiguës de la fibrose pulmonaire idiopathique peuvent être mortelles pour le patient.

Quant à Mohamed Meshref, directeur médical chez Boehringer Ingelheim Moyen-Orient, Turquie et Afrique, a mis en relief les efforts consentis dans le domaine de la recherche et du développement de la compagnie afin de mettre en place des solutions médicales innovantes pour les maladies. D'après lui, la recherche et le développement sont des éléments clés dans la réussite de Boehringer Ingelheim et continuent d'être un des leviers majeur pour lancement de nouveaux médicaments innovants aidant à progresser les vies des patients et à répondre aux besoins thérapeutiques inassouvis. Dans ce cadre, il a informé que de nouvelles molécules destinées à réduire les effets néfastes des maladies respiratoires sont en cours de conception.

MALADIES RESPIRATOIRES L'intérêt du diagnostic précis et du traitement effectif

Le quatrième Forum régional des spécialistes des maladies respiratoires organisé par le groupe pharmaceutique allemand « Boehringer Ingelheim », hier, à Istanbul (Turquie), a réuni des experts régionaux et internationaux dans le domaine de la pneumologie.

Il ressort de cette rencontre l'intérêt du diagnostic précis et du traitement effectif de l'asthme, de la pneumopathie chronique obstructive et de la fibrose pulmonaire idiopathique, afin de contrôler le développement important de ces maladies respiratoires chroniques dans la région du moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

A cet effet, ils ont mis en évidence les besoins inassouvis en termes de prise en charge de ces maladies constituent un défi majeur empêchant un traitement efficace. Dans ce contexte, les intervenants ont imputé cette hausse de l'incidence au changement rapide des conditions climatiques/ environnementales et le faible contrôle aboutissant à une prévalence croissante de l'asthme dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Chiffres à l'appui, ils citent les 24% de la population en Arabie Saoudite, 7 à 8% de la population adulte en Egypte, 3,45% en Algérie, alors que la prévalence des symptômes de l'asthme aux Emirats arabes unis est de 12,1%. Au Liban, 21% des patients asthmatiques ont été admis aux urgences en un an. En Afrique du Nord, 74,3% des adultes asthmatiques ont expliqué avoir été affectés constamment, de manière drastique, par leur asthme.

En matière de sévérité des troubles pneumopathiques, le comité de spécialistes a fait savoir pneumopathie chronique obstructive est la quatrième cause de mortalité dans le monde et serait, si aucune politique de prévention n'est menée, la troisième cause d'ici 2030, ont-ils ajouté.

Hausse de l'incidence de BPCO et la fibrose pulmonaire

La broncho-pneumopathie chronique obstructive, abrégée BPCO, est un groupe de maladies chroniques systémiques d'origine respiratoire, atteignant les bronches. Au Québec, la maladie est appelée maladie pulmonaire obstructive chronique, ou MPOC.

Par ailleurs, les mêmes expert ont abordé le sujet de la fibrose pulmonaire idiopathique qui affecte 14 à 43 personnes par 100 000 habitants dans le monde.

La fibrose pulmonaire idiopathique est une maladie chronique, dévastatrice et mortelle, caractérisée par la dégradation progressive des fonctions pulmonaires. Le terme « fibrose pulmonaire » fait référence à une cicatrisation des tissus pulmonaires provoquant une dyspnée (difficulté à respirer) qui s'aggrave avec le temps. La fibrose est souvent associée à un mauvais pronostic. Le terme « idiopathique » fait référence au fait que la cause de la fibrose pulmonaire est encore inconnue.

À ce sujet, ils ont indiqué que la disponibilité limitée des taux de prévalence dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord constitue un défi majeur au traitement de la maladie.

Sonia B.

42 filiales et 47 400 employés

Le groupe Boehringer Ingelheim est classé parmi les 20 premières compagnies pharmaceutiques dans le monde. Son siège central se situe à Ingelheim, en Allemagne. Il opère dans le monde grâce à 142 filiales et emploie plus de 47 400 personnes.

La compagnie familiale, fondée en 1885, s'intéresse à la recherche, au développement, à la fabrication et à la commercialisation de nouvelles thérapies d'un grand impact pour la médecine humaine et vétérinaire. La responsabilité sociale est

un élément essentiel de la culture d'entreprise chez Boehringer Ingelheim. Elle inclut un engagement mondial dans des projets sociaux, comme l'initiative « Making more Health » et une attention particulière portée aux employés. Le respect, l'égalité des chances et l'équilibre entre vie familiale et professionnelle constituent les fondements de la coopération mutuelle. Dans toutes ses actions, la compagnie insiste sur la protection et la durabilité environnementales.

Sonia B.

► Environ 100 spécialistes régionaux et internationaux de renom ont participé à cet événement dans le but de parler des derniers progrès médicaux et scientifiques et pour trouver des solutions aux besoins inassouvis.

► Ils ont, donc, appellé à l'identification précoce et précise des symptômes et à l'adhésion au traitement par les patients, considérant ses mesures comme vitales pour le contrôle de la prévalence.

Sonia B.

MINCEUR

6 CONSEILS POUR DOMPTER VOS ENVIES DE SUCRE

Pour rentrer dans la fabuleuse petite robe noire dont vous rêvez pour les fêtes, voici 6 conseils qui vous permettront de faire face aux envies de sucre qui peuvent peser lourd sur la balance.

Changez vos habitudes pour de bon

Pendant la grossesse et l'allaitement, les bébés apprennent par le liquide amniotique puis le lait maternel à apprécier la saveur sucrée. Cette habitude et cette connaissance les poussent plus tard à se faire plaisir mais aussi à se rassurer en consommant des aliments sucrés de façon régulière. Pour peu que les parents renforcent cette appétence en permettant la consommation d'une sucrerie à la fin de chaque repas et le réflexe est acquis au quotidien... Pour sortir de cette « dépendance » (« sugar craving » comme disent les Américains), il faut donc d'abord accepter de changer ses habitudes et de souffrir d'un léger manque (qui dure une dizaine de minutes tout au plus) au moins pendant quelques semaines. Vous pouvez remplacer la gâterie par un fruit, un verre d'eau ou tout simplement une tisane sans sucre.

Privilégiez les aliments à IG bas

Pour éviter les fringales de sucre, vous devez absolument privilégier les aliments à index glycémique bas. Ils permettent de maintenir un niveau stable de glucose dans le sang plus longtemps. Quelques exemples : les fruits (sauf la banane ou encore l'ananas), le pain, le riz ou encore les pâtes complètes, les lentilles, les haricots blancs, les yaourts magres, le chocolat noir...

Au contraire évitez les aliments à IG élevé comme le pain blanc, le riz blanc ou les céréales type corn flakes mais aussi les pommes de terre.



terre (surtout en frites ou en purée), les barres chocolées, les viennoiseries, la confiture, la pâte à tartiner...

Abusez du pouvoir rassasiant des protéines

Viande, poisson, œufs et laitages permettent d'atteindre facilement (et pour longtemps) la satiété. Veillez à consommer au moins deux portions de protéines par jour. Idéalement, le matin et le midi afin d'éviter l'envie irrésistible d'une collation qui rebooste. D'autant que les protéines possèdent le même pouvoir dopant sur

l'activité cérébrale que les glucides !

Autorisez-vous des sucres amis

Le plus sûr moyen de ne pas se gaver de sucreries serait d'en débarrasser entièrement sa cuisine. Pourtant, votre organisme (et en particulier votre cerveau) a besoin de sucre pour fonctionner et la frustration ne ferait qu'accroître vos envies.

Bref, la solution consiste à faire vos courses intelligemment et à remplir vos placards de « gourmandises amies » sans matière grasse qui certes rend les produits

onctueux mais multiplie par 10 les calories ingérées. Petit liste de vos nouveaux partenaires plaisir et forme : chocolat noir sans sucre ajouté, muesli, compotes, miel, coulis de fruit, sirop d'érable naturel, fruits secs...

Anticipez les situations à risque

En plus de son pouvoir rassurant, du plaisir qu'il procure et de son effet boostant, le sucre favorise la production de sérotonine, l'hormone anti-blues par excellence. Pas étonnant qu'à chaque coup de stress au boulot, tout le monde se rue sur le distributeur

de friandises et qu'en plein hiver, on ait des envies irrésistibles de préparer des gâteaux...

Pour éviter de subir ce genre de situation, apprenez à gérer vos émotions négatives autrement. Cela peut passer par des gestes simples comme un exercice de respiration profonde ou boire un verre d'eau s'il s'agit d'un stress ponctuel et par la pratique régulière d'un sport ou des séances de relaxation type yoga si vous vous sentez d'humeur maussade.

Ne diabolisez pas les sucreries

Ne sautez pas de repas pour pouvoir vous « lâcher » sur une plaquette de chocolat aux noisettes plus tard sous peine de la stocker deux fois plus ! En effet, votre organisme privé dans un premier temps, va compenser dès que vous lui donnerez de la matière ! Ne tombez pas non plus dans l'excès de consommation de sodas light ou de chewing-gums diés « sans sucre » pour résister à votre gourmandise car cela entraîne vos besoins de sucré et constitue quand même un apport calorique non négligeable à la fin de la journée.

Évitez aussi les compléments alimentaires qui « coupent » l'envie de sucre. Mieux vaut apprendre à équilibrer vos menus toute seule. Enfin, sachez craquer de temps à autre pour une vraie grosse sucrerie régressive. L'important dans ce cas : ne pas culpabiliser car cela vous pousseraient sans doute à vous punir en recommandant de plus belle.

Et c'est précisément la répétition qui représente un danger pour votre ligne et votre santé...

CHOLESTÉROL : LIMITER LE STRESS OXYDATIF AVANT TOUTE CHOSE



Notre organisme est souvent confronté à un excès de radicaux libres. Ce stress, connu pour accélérer le vieillissement, a aussi un impact sur le cholestérol. Conseils pour lutter contre le stress oxydatif par le Dr Michel de Lorgeril, cardiologue et chercheur au CNRS.

Le stress oxydatif (également appelé stress oxydant) est un phénomène physico-chimique qui subit notre organisme. Les radicaux libres (des molécules dérivées de l'oxygène) vont "attaquer" les différentes molécules de notre organisme (les lipides, les protéines, les glucides) avec des conséquences sur toutes nos cellules. Certaines cellules de notre organisme permettent de dégrader ces radicaux libres. Mais si l'on en produit trop, notre organisme est dépassé. C'est

cela, que l'on appelle le stress oxydatif. Le cholestérol est insoluble dans le sang. Pour se déplacer jusqu'à son organe d'utilisation, il doit être transporté par des protéines qui vont livrer le cholestérol du foie aux cellules (LDL-cholestérol) ou à l'inverse des cellules au foie (HDL-cholestérol). Or, lorsqu'il y a trop de radicaux libres, ceux-ci attaquent et oxydent les transporteurs LDL-cholestérol. Ces derniers ne peuvent alors plus être reconnus par les récepteurs présents à la surface des cellules utilisatrices de cholestérol. Il vont donc s'accumuler dans les vaisseaux sanguins. Cela peut entraîner la formation des plaques d'athérome qui gênent la circulation sanguine et provoquent des accidents cardiovasculaires. Le moyen le plus efficace, mais qui n'est pas for-

cément le plus simple, est de modifier notre alimentation. Ce qui ne veut pas dire opter pour un régime pauvre en cholestérol mais adopter une alimentation équilibrée riche en antioxydants car ceux-ci vont neutraliser les radicaux libres et donc diminuer le stress oxydatif. Un bon exemple à suivre est celui des pays méditerranéens dont l'alimentation apporte les nutriments essentiels pour lutter contre le stress oxydatif. La vitamine C, la vitamine E, le bêta-carotène, les flavonoïdes, les tanins, le cuivre, le zinc, le sérum, les oméga 3 et enfin les polyphénols que l'on trouve dans les fruits et légumes, les huiles de colza et de noix, le poisson gras (bio), le thé vert ou le vin rouge (avec modération !) sont tous de puissants antioxydants.

UNE CAMÉRA POUR SURVEILLER NOTRE ÉTAT DE SANTÉ EN FILMANT LE VISAGE



Des chercheurs américains viennent de mettre au point une caméra qui mesure nos constantes vitales rien qu'en filmant notre visage. Cette innovation pourrait bientôt constituer un logiciel disponible pour tous sur ordinateur, sur tablette ou sur mobile.

Une simple caméra pour remplacer les appareils de mesure de la tension, du rythme cardiaque, du niveau d'oxygène, simplement en observant le visage. Si le concept paraît loufoque, il a pourtant été mis au point par une équipe de chercheurs de l'Université Rice de Houston (Etats-Unis). Le dispositif est constitué d'une simple caméra vidéo qui, en filmant le visage, permet de surveiller les signes vitaux de l'organisme.

Décris dans la revue Biomedical Optics Express, le système appelé « DistancePG » peut mesurer le rythme cardiaque et la respiration du patient par analyse des variations de températures du visage. Les fluctuations du volume du sang circulant sous la peau et liés aux changements physiologiques modifient en fait la couleur du visage, d'une façon difficilement visible à l'œil nu mais perceptible par la caméra.

Si la technique ne date pas d'hier, c'est la première fois qu'un dispositif fonctionne pour toutes les couleurs de peau, des plus claires aux plus mates. L'analyse du visage se fait en quatre étapes. En premier lieu, le nez, la bouche, les yeux et le contour du visage sont repérés par la caméra. Celle-ci divise ensuite le visage en quatre régions, puis en petites zones. Au final, les zones sont suffisamment petites pour que la caméra puisse observer les micro-variations de température.

Pour les auteurs, ce système de détection sera particulièrement utile pour surveiller les nouveautés, et en particulier les bébés pré-maturés.

A l'origine de cette innovation, le chercheur Mayank Kumar a indiqué qu'il souhaitait que son système soit utilisé par les médecins pour examiner des patients à distance, voire même que les patients puissent mesurer leurs signes vitaux grâce à un logiciel disponible sur tablette, smartphone et ordinateur.

LE SUCRE, UNE DROGUE ?

Nous sommes nombreux à apprécier les sucreries, parfois au point de ne pouvoir nous en passer... Le sucre fonctionnerait-il comme une drogue ? Alors, addict ou non ?

Sucre, chocolat, pâtisserie...

Un ou deux morceaux de sucre dans le café du matin, une pâtisserie à midi, l'envie d'un soda et d'une barre chocolatée pour la pause de 17 heures au bureau, quelques bonbons en voiture et du chocolat pour finir la soirée devant la télé : pour nombre d'entre nous, ce schéma n'a rien d'exceptionnel. Y aurait-il de la dépendance là-dedans ?

Peut-on parler d'addiction au sucre ?

À l'heure actuelle, non. Pas si l'on s'en tient à la définition de l'addiction de l'Organisation mondiale de la santé : un état de dépendance périodique ou chronique à des substances ou à des comportements. «On peut avoir une attraction pour le sucré, nuance Jean-Michel Lecerf. Dans certains cas, on peut même avoir des comportements compulsifs, mais on ne peut pas parler d'addiction au sens psychiatrique du terme.» L'addiction indique, en effet, un état psychique et parfois physique, qui implique une prise compulsive d'un produit, de façon régulière ou périodique, de manière à ressentir ses effets et éviter de se trouver en phase de manque. La plupart du temps, on a besoin d'accroître les quantités pour obtenir l'effet recherché.

Pourquoi sommes-nous si attirés par la saveur sucrée ?

«Les aliments sucrés, tout comme les aliments gras, sont ceux que nous trouvons les plus attrayants, car ce sont les plus énergétiques, donc les plus utiles à la survie», précise Jean-Michel Lecerf. Cette attraction vient de loin : in utero, le bébé peut déjà percevoir les différences de concentration de glucose sanguin, la diminution de la glycémie liée à la sensation de faim de sa mère, puis l'apaisement suivant la prise alimentaire.

Le cerveau se conditionne ainsi pour associer le sucre (le nutriment qui nous permet de retrouver au plus vite le niveau initial de la glycémie) à une sensation agréable, après sa consommation. Ensuite, l'éducation alimentaire durant l'enfance, la sensibilité individuelle, le contexte environnemental et culturel sont autant de facteurs qui interviennent pour expliquer la consommation excessive et l'accoutumance.

«À notre époque, même sans choisir des aliments sucrés, on trouve du sucre ajouté partout : dans le pain, la sauce tomate, le jambon... précise Serge Ahmed. Cela contribue à nous en faire consommer de manière excessive et à développer notre appétence pour la saveur sucrée.»

À partir de quand y a-t-il consommation excessive de sucre ?

«Lorsque la consommation de produits sucrés empêche de manger autre chose», répond Jean-Michel Lecerf. Pour information, les nutritionnistes considèrent que la quantité de sucre simple (si on ne parle pas des glucides type riz...) à ne pas dépasser représente 10 % maximum de l'apport énergétique quotidien, soit environ 50 g de sucre. Ce qui correspond à 8 morceaux de sucre (un litre de boisson sucrée équivaut à 20 morceaux). Dans ces 50 g, il



faut inclure le sucre contenu dans les gâteaux, la confiture...

S'en priver, c'est nécessaire ?

«Oui, s'il y a un problème de santé : de diabète, de surpoids ou d'obésité, par exemple, insiste Jean-Michel Lecerf. En revanche, si on est actif, de poids normal, et que le reste de l'alimentation est équilibré, pas forcément. Se priver de sucre, et donc d'un plaisir, n'est pas une bonne solution.

La privation et la restriction cognitive entraînent une frustration qui, à un moment, risque de basculer vers la compulsion.» Plutôt que de se priver, il s'agit de savourer sa pâtisserie ou son bonbon, et de se limiter. On peut diminuer la quantité ajoutée dans les recettes, redécouvrir le goût des aliments nature, éviter d'avoir trop de bonbons et biscuits à disposition dans ses placards...

À quel moment faut-il chercher de l'aide?

«En cas de comportements compulsifs», répond Jean-Michel Lecerf. Il peut alors être utile de se faire aider sur le plan psychologique, afin d'analyser la cause de ce comportement et de trouver d'autres solutions pour soulager le stress.

Les édulcorants sont-ils utiles pour assouvir ces pulsions ?

Ils peuvent effectivement aider à réduire la

quantité de sucre consommée habituellement. «Mais le plus important, c'est de se déshabituer du goût du sucre, explique Jean-Michel Lecerf. Sur ce point, les édulcorants ne sont daucune aide. Rappelons aussi qu'ils ne font pas maigrir, car on observe chez ceux qui en consomment un phénomène de compensation calorique (pas forcément vers des aliments sucrés, d'ailleurs).»

Les sucres simples sont-ils indispensables à notre organisme ?

«Les générations de nos grands-parents ne mangeaient quasiment pas de sucres simples. Les desserts étaient exceptionnels, ils ne mangeaient pas non plus de fruits tous les jours. Et ils ne s'en portaient pas plus mal...», souligne Serge Ahmed. Rappelons également que le sucre de canne est arrivé à la Renaissance (et seulement chez les nobles), et que le sucre de betterave date du XVIII^e siècle ! Nous avons pris l'habitude du sucre mais, du moment qu'il dispose de pain, pâtes, légumes secs et verts, notre organisme n'en a pas besoin pour fonctionner.

L'IMAM ET UNIVERSITAIRE NOUREDDINE AOUSSAT
SE CONFIE À **DKNEWS** :

«La présence de l'islam en France ou dans les sociétés laïques d'une manière générale est une chance pour ces sociétés»

Qui est le professeur Aoussat ? Je suis professeur de marketing, de management et communication depuis vingt ans, notamment à la Sorbonne où j'ai enseigné le marketing international. Je suis également et parallèlement imam-prêcheur du vendredi depuis plus de trente ans ; autrement dit, depuis que j'étais déjà étudiant. Je donne des conférences et des séminaires un peu partout en France et en Belgique.

Propos recueillis par
Cherbal E-M

DK News : Pouvez-vous nous dire en quelques mots qui est le professeur Aoussat ?

P Professeur Aoussat : Je suis professeur de marketing, de management et communication depuis vingt ans, notamment à la Sorbonne où j'ai enseigné le marketing international. Je suis également et parallèlement imam-prêcheur du vendredi depuis plus de trente ans ; autrement dit, depuis que j'étais déjà étudiant. Je donne des conférences et des séminaires un peu partout en France et en Belgique. Je suis né à Alger en 1961, et installé à Aix-en-Provence en 1987 pour la poursuite de mes études doctorales. Arrivé dans cette ville et devant le besoin patent de notre communauté, je me suis investi dans le travail associatif et la mission d'imam jusqu'à présent. En deux mots, je dirais que Nouredine Aoussat est un humble serviteur de sa religion et de sa communauté, très à l'aise dans son algérianité, sa francité et son islamité.

L'actualité a retenu votre dernière sorte médiatique contre les propos du Premier ministre Manuel Valls qui avait parlé d'islamo-fascisme ; il visait qui d'après vous ?

Effectivement, il m'était impossible de laisser passer cette ignominieuse phrase prononcée par un haut responsable politique, sans réagir ; plus particulièrement dans l'après-7 janvier 2015. Que visait Manuel Valls par islamofascisme ? Je doute fort qu'il ne le sache lui-même, croyez-moi. En tout cas, cet épisode est invraisemblable. Il ne s'agit pas d'un lapsus révélateur à mon sens. Il ne s'agit pas non plus d'un propos qui a dépassé la pensée de son auteur. C'est ni plus ni moins qu'un scandale

«Le vrai visage de Muhammad, Prophète de la miséricorde» et dont le sous-titre est «livre pour l'ouverture et le dialogue, au-delà des caricatures» a été distribué à 230.000 exemplaires, et notre objectif est d'atteindre 500.000 (un demi-million) en début 2017.

l'essentialisation très présents hélas chez nombre des politiques français, et aussi et surtout, que cette phrase lui a été inspirée — ou avait été préparée avant l'interview — elle lui brûlait les



leux exemple du rapport qu'ont certains hommes politiques vis-à-vis de la communauté musulmane. Sinon comment expliquerions-nous que le journaliste de RTL lui pose une question plus ou moins neutre, et d'actualité puisqu'elle concerne le débat qui avait lieu à ce moment-là sur la réforme de l'islam de France et lui sort cette phrase totalement hors contexte. Jugez-en vous-même ! Le journaliste lui pose la question, je cite : «Manuel Valls, diriez-vous qu'il y a un problème de l'islam de France, ou d'Islam en France ?». La question est donc claire. Elle concerne l'islam dans sa globalité en rapport ou relation avec la France. Et la réponse de Valls a été complètement décalée. En effet, sans marquer le moindre temps d'arrêt, ni de réflexion, il prend une forte inspiration et lâche : «Pour combattre cet islamofascisme, puisque c'est comme ça qu'il faut le nommer, l'unité doit être notre force». J'ai beau chercher à comprendre qui il visait au juste par cette phrase, je n'ai trouvé qu'une seule réponse : personne précisément ! Mon analyse et mon décryptage de cette réponse m'ont conduit à la conclusion que cette ignoble et scandaleuse phrase est le produit de deux facteurs. L'amalgame et

lèvres ; et il lui fallait coûte que coûte que plaquer ce qu'il a fait très maladroite pour lui et scandaleusement pour nous.

Comment expliquez-vous la recrudescence de propos islamophobes ?

Au-delà des événements dramatiques, comme la tuerie de Charlie Hebdo qui ne sont que le prétexte et non la cause, il y a surtout la mollesse de la réaction des pouvoirs publics dans sa lutte contre l'islamophobie. Figurez-vous que ce terme même est tabou dans la bouche des hommes politiques français. Il y a un déni d'appellation. Pourtant le terme islamophobie est aujourd'hui admis par les instances internationales (le Conseil des nations unies pour les droits de l'homme et le Conseil européen des droits de l'homme, ainsi que de nombreux chercheurs et acteurs politiques étrangers).

Comment voyez-vous l'intégration de la communauté musulmane dans une société laïque ?

J'aimerais d'abord souligner que la communauté musulmane a certes encore des efforts à faire pour achever son intégration complète dans la société française, mais celle-ci avance tant bien que mal. Le problème se pose dès lors que des assignations et injonctions sont formulées à l'endroit de la communauté musulmane afin de s'intégrer alors que ce qu'on

lui demande est plutôt l'assimilation ; et en quelque sorte la dissolution de ses spécificités dans une forme de laïcité qui n'est plus neutralité et secularité, mais religion civile. En tout cas, la présence de l'islam en France ou dans les sociétés laïques d'une manière générale est une chance pour ces sociétés, tant et si bien qu'il remet le spirituel et Dieu au centre des questions de la Cité.

Que recherchez-vous exactement à travers votre travail sur le «vrai visage du prophète Mohamed (QSSL)» ?

Notre livre : «Le vrai visage de Muhammad, Prophète de la miséricorde» et dont le sous-titre est «livre pour l'ouverture et le dialogue, au-delà des caricatures» a été distribué à 230.000 exemplaires, et notre objectif est d'atteindre 500.000 (un demi-million) en début 2017. Ce travail commencé en 2007 vise trois objectifs. Le premier, à travers ce livre, je cherchais en 2006/2007 à mettre des mots sur les blessures et les souffrances réelles et profondes que nous ont causées les 12 caricatures de notre bien-aimé Prophète Muhammad (BDSL) publiées par le journal danois *Jyllands Posten* et reproduites en France par *Charlie Hebdo*. Le second, et qui paraît dans le titre du livre, il s'agit de montrer le vrai visage du Prophète Muhammad face à la déformation de ce visage par certains musulmans s'en réclamant mais qui, manifestement trahissent le message prophétique. Et le troisième but, c'est d'apporter un certain nombre d'informations et enseignements authentiques de l'islam pour répondre aux questions et débats soulevées par ses caricatures. Depuis presque dix ans maintenant que ce livre est mis dans les mains des non-musulmans et des musulmans, les résultats en sont encourageants. Le «faire-société ensemble» y est incarné et non uniquement clamé.

CÉM

LA VIEILLE VILLE DE CONSTANTINE : Une carte postale des plus saisissantes

Les quartiers pittoresques de la vieille ville de Constantine, avec leurs Souikas, représentent sans conteste une carte postale des plus saisissantes de la cité du Vieux Rocher.



Par Moza Daghiche

Découvrir la ville des ponts sans effectuer une flânerie le long des veillées de la Souika ne peut que donner un petit goût d'inachevé à toute virée constantinoise.

Rémanence de la période ottomane, la Souika (terme voulant dire petit marché puisque c'est le diminutif de Souk) est située dans un triangle limité à l'est par les gorges du Rhumel, au sud-ouest par le prolongement du pont de Sidi Rached et au nord par l'axe Nationale (aujourd'hui rue Larbi Ben M'hidi).

Dédiées exclusivement aux piétons, ses ruelles étroites ont gardé toute leur authenticité avec leurs petits commerces et leurs demeures traditionnelles construites autour d'une cour intérieure.

Dans une partie de la Souika, «Rahbet El Djemal» en l'occurrence, le passant est plongé, en zigzaguant pour se frayer un passage, dans les effluves de café fraîchement moulu, les exhalaisons de «frik» à peine sorti du moulin ou encore les senteurs de «Hommos», cette soupe de pois-chiches si prisée ici.

Un lieu chargé d'histoire

Chargeée d'histoire, la Souika ne cesse de révéler ses secrets et le passage de différents peuples et civilisations, témoins du cheminement d'une cité deux fois millénaire, raconte des moments de gloire d'autres de souffrances et de déchéances.

En ce mois d'avril, le cœur de la vieille ville se remet à palpiter dès les premières heures de la matinée. Un nouveau jour se dessine. A 9h30, la ruelle est déjà animée, tous les commerces sont ouverts et l'activité commerciale bat son plein. L'odeur du «frik» s'élève depuis le fameux moulin de Chatt.

En se dirigeant vers la maison Gaïd Errahba, une demeure concernée par les travaux pilotes de réhabilitation, le regard est toutefois attiré par des signes de vétusté très visibles sur tout un pâté de maisons. Certaines, inoccupées, sont carrément effondrées de l'intérieur, alors que leurs façades résistent encore.

Dans certaines maisons, les canalisations disloquées font abondamment suinter de l'eau sur un site fragilisé. Tout cela, ajouté au travail de sape du temps, n'a pas laissé d'inquiétude, et la population, et les autorités, donnant lieu à une succession de «programmes» et de «plans de sauvegarde» qui ont souvent été inopérants ou, tout au moins pas aussi efficaces que souhaité.

Il y eut, entre autres, le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés. Un dispositif porteur d'espoir et qui aura eu le mérite de baliser l'action de restauration d'un site en péril.

Les travaux de sauvegarde de déroulent dans un secteur délimité de plus de 85 hectares localisé dans un périmètre comprenant le pont de Sidi-Rached, les gorges du Rhumel, la Souika, Rahbet Essouf, Sidi Djeliss, R'Cif, Bab El-Kantara, Mellah-Slimane, le pont suspendu de Sidi M'cid et la Casbah.

Un patrimoine riche et tellement diversifié

Un site plein de réminiscences dont la richesse pourrait être symbolisée par ces demeures anciennes sur lesquelles plane toujours une atmosphère indicible, comme si l'on y sentait encore une présence.

A El Batha, émerge Dar Qaroun (pharaon). Une demeure appartenant à une riche notable de la ville et qui reste une autre illustration d'un patrimoine riche et tellement diversifié. En dépit de sa défiguration, la bâtie a

gardé les traces d'une maison de maître distinguée et raffinée, avec un rez-de-chaussée de style ottoman et une aile ressemblant aux appartements de luxe des immeubles du 19ème siècle. Les balustrades en bois torsadé sont uniques dans leur genre à Constantine.

Elles sont une copie de celles du palais du Dey d'Algier. En 1922, une aile a été ajoutée à la maison : un appartenement à grand couloir d'où toutes les chambres sont visibles. Les pièces sont spacieuses avec leurs cheminées de marbre et leurs riches décors au plafond. Unique dans son genre, la maison a été squattée pendant des années et les derniers indus occupants, aujourd'hui évacués, ont failli faire écrouler la demeure. Il y a aussi Dar Bahri et, surtout, Dar Daïkha, la fille d'Ahmed Bey. Cette dernière construction est aujourd'hui proche de la «délivrance». Donnant l'impression d'être sortie d'une scène de Mille et Une nuits, cette demeure, très spacieuse, comprend des pièces où l'empreinte de demeures nobles est omniprésente.

L'espace est étudié et partagé avec goût et délicatesse, avec des petits réduits de rangement que l'on appelait «Doukan», et des colonnades en voûte séparant le salon du reste de la chambre. Les murs sont décorés avec raffinement, donnant à admirer de riches motifs et des versets du Saint Coran.

La restauration de Dar Daïkha, aujourd'hui menée avec détermination, écarte la hantise dont avait fait part le propriétaire des lieux, il y a quelques années, de voir un jour la maison effondrer. Cette restauration supervisée par des spécialistes garantit, quelque part, la volonté des pouvoirs publics de redonner vie à la vieille ville de Constantine, pan sans doute le plus important de la mémoire du «Caillou» qui s'apprête à vivre l'événement culturel le plus important de son histoire.

APS

Le court métrage «Passage à niveau» de Anis Djaad doublement primé au Maroc



Anis Djaad

Anis Djaad, réalisateur du court métrage «Passage à niveau» et Rachid Ben Allal qui en a campé le premier rôle, ont été distingués des prix du meilleur réalisateur et de la meilleure interprétation masculine au 4^e Festival du court métrage maghrébin, tenu du 7 au 11 avril à Oujda (Maroc). Sorti en 2014, «Passage à niveau» a également obtenu le prix de la Fédération nationale des ciné-clubs du Maroc.

D'une durée de 23 mn, le film montre la vie morne et répétitive d'un vieil employé (campé par Rachid Ben Allal), affecté à la sécurisation de jour comme de nuit d'un passage à niveau dans un village algérien et qui, un jour, reçoit une mystérieuse lettre qui va bouleverser ses habitudes.

«Passage à niveau» a été distingué par de nombreux prix et mentions dont le Prix du meilleur scénario de court métrage en 2014 et la mention spéciale du Festival d'Alger du Cinéma Maghrébin de la même année.

Parmi 24 propositions, le jury dans lequel figurait le cinéaste algérien Ahmed Rachidi a décerné son grand prix au film tunisien «La nuit de la lune aveugle» de la réalisatrice Khadija Lemcheker, et le prix du jury au film marocain «Voyage dans la boîte» du réalisateur Amine Sabir.

D'autre part, le prix du meilleur scénario est revenu au court métrage marocain «Frontières» de Ali Esmili et Claire Cahen, alors que les comédiennes tunisiennes Racha Maoaïta et Fatin Chadli se sont partagées les prix de la meilleure interprétation féminine, respectivement pour leurs rôles dans les films «La nuit de la lune aveugle», et «Action figuration».

Les MTV Movie Awards récompensent «Nos étoiles contraires» et «American sniper»

Le film «Nos Etoiles contraires» du réalisateur Josh Boone et l'acteur Bradley Cooper (American sniper) ont été les grands gagnants des MTV Movie Awards dimanche à Los Angeles.

Shailene Woodley a reçu le prix de la meilleure actrice pour son interprétation dans «Nos étoiles contraires», l'histoire d'une adolescente atteinte d'un cancer du poumon et qui tombe amoureuse d'un garçon qui à la jambe

amputée, joué par l'acteur Ansel Elgort. Bradley Cooper s'est vu décerner le prix du meilleur acteur pour son interprétation dans le film «American Sniper» de Clint Eastwood qui raconte la vie du soldat américain Chris Kyle et son expérience de la guerre en Irak.

Les MTV Movie Awards, qui attribuent aussi des prix décalés, ont décerné à Meryl Streep le titre de «meilleure méchante» de l'année pour

son rôle dans «Into The Woods», alors que Channing Tatum était distingué pour son interprétation dans «22 Jump Street». Will Poulter et Dylan O'Brien ont également été primés pour la meilleure scène de lutte dans «The Maze Runner». O'Brien a aussi reçu la récompense du meilleur rendement physique. Zac Efron et Dave Franco ont été sacrés meilleur duo pour la comédie «Neighbors». Un des moments les

plus émouvants de la soirée fut l'hommage rendu à Robert Downey Jr. pour sa carrière. L'acteur a reçu sa récompense des mains de Scarlett Johansson, Mark Ruffalo, Chris Hemsworth et Jeremy Renner, quelques uns de ses compagnons de tournage dans «Avengers: Age of Ultron», qui est sur le point de commencer. Kevin Hart a été honoré de son côté du titre de Meilleur comique.

SOUUDAN**Début des opérations de vote pour la présidentielle et les législatives**

Les opérations de vote pour les élections présidentielle et législatives ont débuté hier matin au Soudan où 13,3 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour choisir leur prochain président lors d'un scrutin pour lequel le président sortant Omar el-Béchir est le grand favori.

Le scrutin, également législatif et régional, doit se dérouler sur trois jours, avec 7.100 bureaux de vote ouverts de 05h00 GMT à 15h00 GMT. 13,3 millions d'électeurs, sur une population estimée à près de 38 millions de personnes, sont appelés aux urnes.

M. al Béchir, 71 ans, est assuré d'être réélu face à 15 candidats peu connus et alors que la plupart des partis de l'opposition ont décidé de ne pas participer aux élections.

Ces élections, suivies par les observateurs de 15 organisations internationales, dont la Ligue arabe et l'Union africaine (UA), sont les deuxièmes multipartites depuis que le président al Béchir est arrivé au pouvoir en juin 1989.

Durant la campagne électorale, M. al Béchir a promis d'apporter «sécurité et stabilité politique et économique», alors que l'économie est exsangue et le pays en proie à des violences au Darfour et dans les Etats du Nil Bleu et du Kordofan-Sud.

LIBYE**Explosion d'une bombe devant l'ambassade du Maroc à Tripoli, aucune victime**

Une bombe dissimulée dans un sac a explosé dans la nuit de dimanche à lundi près de l'entrée de l'ambassade du Maroc à Tripoli sans faire de victime, a annoncé une source sécurité libyenne. «Quelques voitures ont été endommagées» aux alentours par l'explosion, a précisé la même source, cité par l'agence AFP.

L'ambassade du Maroc n'était pas ouverte à cette heure de la nuit.

Dimanche, des hommes armés ont tué par balles deux personnes devant l'ambassade de Corée du Sud dans la capitale libyenne, une attaque revendiquée par le groupe extrémiste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Décès de l'opposant gabonais André Mba Obama

L'opposant gabonais André Mba Obama, secrétaire exécutif du parti de l'Union nationale (UN), est décédé dimanche à Yaoundé, la capitale du Cameroun, à l'âge de 57 ans, a annoncé sa formation politique. Ancien candidat à l'élection présidentielle de 2009 et un des principaux dirigeants de l'opposition au Gabon, le défunt, avait quitté son pays en 2013 pour suivre des soins à l'étranger.

Ancien hiérarche du Parti démocratique gabonais (PDG, au pouvoir), le défunt était plusieurs fois ministre (de l'intérieur, de l'éducation nationale et des affaires sociales) sous la présidence d'Omar Bongo, avant de rallier l'opposition et de créer en 2010 l'UN avec d'autres opposants. Il s'était présenté comme indépendant à l'élection présidentielle anticipée de 2009 suite à la mort d'Omar Bongo et était arrivé en deuxième position, derrière l'actuel président de la République, Ali Bongo Ondimba.

L'UN déplore «une perte immense pour l'Union nationale, pour l'opposition gabonaise et pour tout le pays», notant que le décès d'André Mba Obama est «un événement de portée historique nationale».

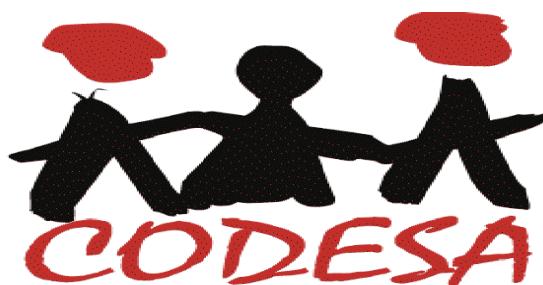
Le CODESA «salue» la décision en faveur de la poursuite de 11 responsables marocains pour génocide au Sahara Occidental

Le collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme (CODESA) a salué la décision de justice espagnole en faveur de la poursuite de 11 responsables civils et militaires marocains pour «génocide et assassinats» commis entre 1975 et 1991 au Sahara occidental.

Le bureau exécutif du CODESA a exprimé sa «grande satisfaction» à l'annonce de l'ouverture de l'enquête et de la poursuite judiciaire de responsables civils et militaires marocains pour génocide et assassinats commis entre 1975 et 1991 au Sahara occidental, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS).

La justice espagnole a validé les poursuites contre onze responsables civils et militaires marocains «impliqués directement dans des crimes de génocide» entre 1975 et 1991 contre des civils sahraouis.

Selon le juge espagnol, Pablo Ruiz chargé de cette affaire, «toutes les



conditions et preuves sont réunies».

Le bureau exécutif du CODESA a appelé l'Espagne à «assumer ses responsabilités dans les crimes de génocide et diverses violations flagrantes des droits de l'Homme commis par le régime marocain contre des civils sahraouis depuis le 31 octobre 1975 à ce jour».

La liste de 11 responsables marocains impliqués dans des crimes contre l'humanité, arrêtée par la justice espagnole est «infime» par rap-

port au nombre de victimes et l'ampleur des «violations flagrantes» des droits de l'Homme commis par le Maroc contre des civils sahraouis, ajoute SPS citant le CODESA.

La poursuite en justice de responsables marocains impliqués dans des génocides est une «preuve évidente» de l'implication du Maroc dans des violations flagrantes des droits de l'Homme au Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique, a soutenu la même source pour conclure.

ÉLECTIONS AU NIGERIA**Le parti du président élu Buhari remporte la majorité des Etats**

Le parti du président élu Muhamadu Buhari, le Congrès progressiste (APC), a remporté la majorité des Etats du Nigeria aux élections locales, selon les résultats officiels publiés lundi.

L'APC a remporté au moins 19 sièges de gouverneurs, selon les résultats de la Commission électorale indépendante et pourrait en gagner d'autres dans les Etats où le décompte se poursuit, prenant ainsi la place du Parti démocratique populaire (PDP) du président sortant Goodluck Jonathan.



Au niveau régional, l'APC confirme sa popularité au nord, qui avait déjà voté massivement pour M. Buhari lors de la présidentielle et conserve l'Etat stratégique de Lagos.

Dans le nord le PDP ne conserve que l'Etat de Gombe, où le gouverneur sortant, Ibrahim Dankwabo, a été réélu. L'APC perd néanmoins l'Etat stratégique de Rivers, dans le sud.

Le Nigeria, Etat fédéral, a voté ce week-end pour élire les gouverneurs et les assemblées de ses 36 Etats.

GUINÉE**Plusieurs blessés lors de heurts entre manifestants de l'opposition et police**

Une dizaine de partisans de l'opposition guinéenne qui manifestaient à Conakry ont été blessés lors de heurts lundi avec la police, a-t-on annoncé de sources concordantes.

«De violents affrontements ont opposé des jeunes manifestants aux forces de l'ordre à Hamdallaye (un quartier de la capitale) où les forces de l'ordre ont tiré sur trois jeunes manifestants», a affirmé un médecin cité par l'AFP.

Par ailleurs, quatre autres manifestants ont été blessés dans le quartier de Simbaya, selon des témoins et un policier cités par l'agence.

L'opposition avait appelé à manifester hier dans toutes les communes de la capitale contre l'insécurité, dont elle impute la responsabilité au président Alpha Condé, après l'agression



de son porte-parole le 4 avril à Conakry.

Les forces de l'ordre (police et gendarmes) déployées en masse occupaient tôt lundi les lieux prévus de ces rassemblements non autorisés dans plusieurs carrefours de la capitale, notamment aux ronds-points de Bamako, de l'aéroport, de Hamdallaye et Lambanyi (banlieue).

Le président du groupe parlementaire de la majorité, Amadou Damaro Camara, a accusé l'opposition de vouloir instaurer un «climat d'instabilité» dans le pays par des manifestations «non autorisées».

KENYA**Découverte d'un engin explosif dans une école près de la frontière somalienne**

La police antiterroriste kényane a déclaré dimanche avoir découvert un engin explosif dans une école de Mandera, localité kényane située près de la frontière avec la Somalie. «Engin explosif improvisé a été découvert suite à une dénonciation du public et peut frapper les objets dans un rayon de 10 mètres», a indiqué le commandant de l'administration policière locale, Charles Mutuma.

«Nous avons intensifié les patrouilles de sécurité dans le comté et le long de la frontière avec la Somalie», a-t-il ajouté.

Des éléments du groupe extrémiste somalien shebab ont massacré le 2 avril 148 personnes, pour la plupart des étudiants, dans l'université de Garissa, située à 150 km de la frontière somalienne.

Samedi, le vice-président kényan William Ruto a annoncé que les travaux de construction d'un mur long de 700 kilomètres sur la frontière entre le Kenya et la Somalie, allant de Mandera à Kiunga, ont commencé.

Le mur a pour but d'empêcher les extrémistes shebab de pénétrer au Kenya.

APS

Dépenses militaires : En hausse en Chine, en Russie et en Europe de l'Est en 2014

Les dépenses militaires ont bondi en 2014 en Chine et en Russie, ainsi qu'en Europe de l'Est en raison de la crise ukrainienne, selon des statistiques publiées lundi par l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri).

Les Etats-Unis restent le pays qui dépense le plus. Mais ses dépenses se sont repliées de 6,5% sur un an en 2014, à 610 milliards de dollars. Elles demeurent supérieures de 45% à leur niveau d'avant le 11 septembre 2001.

Avec 84,5 milliards de dollars, la Russie occupe la troisième place, précédée par la Chine dont les dépenses sont estimées à 216 milliards de dollars, une hausse de 9,7%.

Les dépenses russes ont elles augmenté de 8,1% en 2014 dans le cadre de la modernisation des forces armées. Une hausse de 15% des dépenses a été prévue dans le budget pour 2015 mais pourrait être minorée à cause de la conjoncture économique.

Le conflit ukrainien a incité beaucoup de pays en Europe centrale, les pays baltes et nordiques à revoir leur politique de défense.



«La crise en Ukraine a fondamentalement altéré la situation sécuritaire en Europe mais jusqu'à présent les répercussions sur les dépenses militaires se sont surtout manifestées dans les pays frontaliers de la Russie», a expliqué dans un communiqué un expert du Sipri, Sam Perlo-Freeman.

En Ukraine, les dépenses militaires ont grimpé de 23% en 2014 sur un an, à 4 milliards de dollars. Elles devraient doubler en 2015.

La Pologne a augmenté son budget consacré à la défense de 13% en 2014. Elle prévoit une hausse de 38% en 2015 et devrait dépasser l'objectif des 2% du PIB fixé par l'OTAN dont elle est membre, précise le Sipri.

Dans le monde, les dépenses militaires ont reculé pour la troisième année consécutive, de 0,4% sur un an, à 1.776 milliards de dollars.

«La constante des dernières années avec des dépenses militaires en baisse aux Etats-Unis et en Europe occidentale mais en hausse dans le reste du monde s'est maintenue en 2014, bien que les dépenses en Amérique latine sont restées dans l'ensemble inchangées», note le rapport.

En Afrique, les dépenses militaires ont augmenté de 5,9% et de 5% en Asie et Océanie, la région étant tirée par la Chine, qui consacre entre 2% et 2,2% de son PIB à la défense depuis une dizaine d'années.

CONFLIT AU YÉMEN

Raids aériens de la coalition arabe dans le Sud

De nouveaux raids aériens de la coalition menée par l'Arabie saoudite ont été effectués lundi contre des positions des rebelles houthis dans le sud du Yémen, notamment à Aden, selon des médias.

Des avions de la coalition «ont bombardé des barrages et des positions rebelles aux entrées de la grande ville portuaire d'Aden», a rapporté l'agence AFP.

Les raids aériens ont bombardé, à l'aube, le complexe présidentiel tenu par les rebelles et qui était le dernier refuge du chef de l'Etat Abd Rabbo Mansour Hadi avant qu'il ne s'enfuie vers l'Arabie saoudite à la veille du début de l'intervention militaire le 26 mars.

Cinq personnes, deux civils et trois combattants partisans du président Hadi, ont été tuées par des tireurs embusqués, a annoncé un médecin cité par l'agence. Des affrontements ont opposé durant la nuit, dans plusieurs quartiers, des miliciens loyaux au pré-

sident Hadi à des rebelles houthis et leurs alliés, des militaires restés fidèles à l'ancien chef de l'Etat Ali Abdallah Saleh, selon des habitants.

Des frappes aériennes ont touché lundi des positions houthies dans la province de Chabwa, dans le sud du Yémen, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, des hommes armés de tribus se sont emparés d'une base militaire dans la localité côtière de Nashima, selon des sources tribales.

Partis en septembre de leur bastion de Saada, dans le nord du Yémen, les Houthis ont pris le contrôle de la capitale Sanaa, de régions du centre et de l'ouest, ainsi que de territoires dans le sud, ce qui a provoqué l'intervention saoudienne.

La coalition mène des frappes aériennes pour contrer leur avancée et les empêcher de s'emparer de la totalité du pays.

RECONSTRUCTION DE GAZA

Des ONG appellent la communauté internationale à respecter ses engagements

Un groupe d'ONG a exhorté la communauté internationale, dans un rapport publié hier, à respecter ses engagements et à accélérer la reconstruction à Gaza, six mois après la conférence du Caire.

«Les bailleurs de fonds doivent respecter les engagements», martèle l'Association d'International Development Agencies (Aida), coalition internationale d'ONG. «Le financement et le soutien technique doivent être immédiatement disponibles pour permettre aux habitants d'acheter les matériaux nécessaires et de faire appel à la main-d'œuvre requise pour réparer leurs habitations».

La communauté internationale avait promis en octobre au Caire une aide de 5,4 milliards de dollars aux Palestiniens. La moitié devait servir à reconstruire Gaza ravagée à l'été 2014 par une nouvelle agression israélienne qui a coûté la vie à plus de 2.200 de Palestiniens, en majorité des civils. Les bombardements israéliens ont aussi détruit 100.000 foyers.

«Six mois plus tard, la reconstruction et la réhabilitation ont à



peine débuté, aucune partie n'a été tenue responsable des violations du droit international, et Gaza demeure isolée de la Cisjordanie», déplore l'Aida.

Le collectif d'ONG plaide en faveur de la levée du blocus et pour mettre fin à la séparation entre Gaza et la Cisjordanie.

«La libre circulation des biens doit être une priorité et une condition préalable pour répondre aux besoins humanitaires et garantir une réhabilitation et un développement économique durables», soulignent les ONG.

Il s'agit aussi de «s'assurer que toutes les parties soient tenues responsables des violations du droit international».

Seuls 26,8% des fonds destinés à la reconstruction ont été débloqués «et bien que certains projets de reconstruction à Gaza aient été financés, ils n'ont pas encore débuté en raison du blocus de la bande de Gaza», affirment ces organisations, dont Médecins du Monde, PU-AMI, Handicap International, CARE-France, Secours Catholique Caritas France, Secours Islamique France et CCFD-Terre Solidaire.

La phase la plus délicate en sera justement la récupération du cœur de combustible fondu à l'intérieur des réacteurs un à trois. Tepco a pu confirmer, au moins pour les deux premiers, qu'il était tombé au fond de la cuve, mais ignore en fait jusqu'où il est allé. C'est précisément pour en avoir une idée plus claire et mesurer l'ampleur des dégâts que des inspections par des robots sont absolument indispensables. Les niveaux de radioactivité qui règnent dans les entrailles des réacteurs interdisent en effet toute intervention humaine.



FRANCE - EMIRATS

Des progrès dans les négociations pour la vente de Rafale aux Emirats

Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a laissé entendre dimanche soir que les négociations pour la vente d'avions de combat français Rafale aux Emirats arabes unis avaient progressé.

«Il y a un proverbe en France qui dit +jamais deux sans trois+, je crois beaucoup en ce proverbe», a déclaré le ministre, cité par l'agence AFP, après un point de presse à Ryad, où il terminait une visite officielle.

M. Fabius faisait allusion, en citant le proverbe, à la vente de 36 Rafale à l'Inde, annoncée vendredi lors d'une visite à Paris du Premier ministre indien Narendra Modi, et à celle de 24 autres de ces avions à l'Egypte, en février. M. Fabius a tenu ces propos à l'issue d'un entretien à l'aéroport de Ryad avec le prince héritier d'Abou Dhabi (Emirats arabes unis), cheikh Mohammed ben Zayed ben Sultan, qui était de passage dans la capitale saoudienne. La France et les Emirats arabes unis sont engagés dans des négociations au long cours sur la vente de Rafale. «J'espère que nous pourrons avoir de bonnes nouvelles, et nous y travaillons», a indiqué M. Fabius, avant de prendre l'avion pour quitter Ryad.

JAPON

Tepco perd un robot d'inspection dans les entrailles d'un réacteur de Fukushima

La compagnie gérante de la centrale accidentée de Fukushima suite au violent tsunami de 2011 a annoncé dans la nuit de dimanche à lundi renoncer à tenter de récupérer un robot-serviette utilisé pour la première fois dans un réacteur mais qui a refusé d'en sortir.

Tokyo Electric Power (Tepco) avait commencé vendredi avec cet engin l'inspection de l'intérieur du réacteur numéro un, à la recherche du combustible fondu dans l'enclume de confinement.

Le robot de 60 centimètres, qui se déplace un peu comme un reptile, devait prendre des mesures diverses en plusieurs endroits à l'intérieur du réacteur, mais une fois parcourus quelques diz mètres, il s'est arrêté et a ignoré toutes les instructions.

Tepco a essayé pendant plus de deux jours diverses manipulations pour faire revenir l'animal mécatronique récalcitrant, mais il n'a rien voulu savoir.

La compagnie a fini par annoncer dans la nuit par courriel qu'elle abandonnait la partie, et le robot à l'intérieur. A cause de l'obstacle qu'il constitue désormais, la deuxième phase d'investigation qui devait commencer lundi matin avec un autre robot est en outre ajournée, a précisé Tepco dans le même message.

L'opérateur se faisait pourtant une joie d'annoncer l'utilisation de ces robots, une première pour ce type de contrôle in situ. Las, dans le complexe atomique Fukushima Daiichi ravagé par le tsunami du 11 mars 2011, il est rare que les travaux se déroulent exactement comme prévu, ce qui tend à retarder le calendrier en vue du démantèlement qui, même dans le meilleur cas, durera au moins trois décennies.

La phase la plus délicate en sera justement la récupération du cœur de combustible fondu à l'intérieur des réacteurs un à trois. Tepco a pu confirmer, au moins pour les deux premiers, qu'il était tombé au fond de la cuve, mais ignore en fait jusqu'où il est allé. C'est précisément pour en avoir une idée plus claire et mesurer l'ampleur des dégâts que des inspections par des robots sont absolument indispensables. Les niveaux de radioactivité qui règnent dans les entrailles des réacteurs interdisent en effet toute intervention humaine.

Le robot utilisé a été développé par le conglomérat Hitachi avec l'aide de l'Irid, une structure spéciale de recherche et développement de technologies spécifiques pour les interventions nécessaires à Fukushima Daiichi.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Le nouveau rapport de l'ONU réaffirme l'importance d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a réaffirmé dans un nouveau rapport l'importance de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental sur la base du processus de négociations et sous les auspices des Nations unies.

Le rapport, sur la situation au Sahara Occidental, a été présenté le 10 avril devant les membres du Conseil de sécurité des Nations unies, conformément à la résolution 2152 du Conseil de sécurité relative au prolongement du mandat de la mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso) jusqu'au 30 avril 2015.

M. Ban Ki-moon a indiqué que ce présent rapport, élaboré justement avant la fin du mandat de la Minurso, contient des développements depuis son dernier rapport d'avril 2014 et décrit la situation sur le terrain, l'état et les progrès dans les négociations sur l'avenir du Sahara Occidental, l'application de la résolution du Conseil de sécurité, et les défis existants qui interpellent les opérations de la Mission onusienne pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, ainsi que les étapes qu'elle doit entreprendre tel que stipulé par la résolution 2152 (2014) du Conseil

Concernant les derniers développements dans la région, le rapport mentionne que dans la partie occupée du Sahara Occidental, des membres de délégations et des médias étrangers ont été «empêchés» d'accomplir leur mission, «exclus» et «renvoyés» pour avoir soi-disant «donné une image différente ou inexacte de la situation, perturbé l'ordre public, ou refusé de collaborer avec les autorités», précise le rapport.

Mécontentement de la population sahraouie

Un niveau de «mécontentement» a été aussi relevé parmi la population sahraouie. Le rapport illustre des «démonstrations intermittentes» à Laâyoune et autres villes occupées sur les questions du droit humain, les problèmes so-



cio-économiques et les revendications politiques incluant notamment le droit à l'autodétermination, avec une focalisation sur le chômage et le manque d'opportunités pour les jeunes.

Dans beaucoup d'occasions, des rapports crédibles sur l'usage «disproportionné» de la force de la part des forces d'occupation marocaines pour disperser des manifestations de protestation de jeunes ont été reçus, relève le document.

Le rapport du Secrétaire général des Nations unies est revenu sur les événements du 12 au 14 mars 2015 et le Forum Crans Montana organisé à Dakhla occupée, vivement contesté par le Front Polisario et l'Union africaine (UA) qui ont réitéré que le statut légal de cette ville occupée et le reste du territoire du Sahara Occidental doit être déterminé à travers les négociations.

Ban Ki-moon souligne dans son rapport avoir déjà affirmé dans des communiqués de presse des Nations unies n'avoir pas délégué son conseiller spécial ni personne d'autre pour le représenter ou représenter les Nations unies dans ce forum.

Il a noté que le statut définitif du Sahara Occidental est l'objet d'un processus de négociations sous les auspices du secrétaire général de l'ONU sur la base des résolutions per-

tinentes du Conseil de sécurité.

Durant la période de l'élaboration du rapport, a indiqué M. Ban, le secrétaire général du Front Polisario m'a écrit à plusieurs reprises, réitérant ses préoccupations concernant les anomalies enregistrées dans les territoires occupés au Sahara Occidental. «Ces lettres ont relevé les violations des droits de l'Homme, l'usage disproportionné de la force, et l'exploitation illicite des ressources naturelles, et réitéré son appel aux Nations unies pour trouver des solutions immédiates et appropriées, arranger la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis et instituer un mécanisme de surveillance des droits de l'Homme au Sahara Occidental».

Dans son rapport, le secrétaire général fait référence aux activités de son envoyé personnel au Sahara Occidental et au retour de son nouveau représentant spécial et chef de la Minurso à Laâyoune.

Importance des négociations sans préalable

«Mon envoyé personnel a entrepris des premières consultations dans la région durant une année pour renouer le contact avec les anciens et les nouveaux interlocuteurs, renforcer la confiance dans le processus de négociation, et clarifier la prochaine voie à suivre sur la base de mon approche identifiée dans mon précédent rapport», a indiqué Ban Ki-moon.

Le rapport souligne également que du 11 au 23 février 2015, l'envoyé personnel du Secrétaire général a visité Rabat, Rabouni, Nouakchott et Alger et durant ses entretiens, il a mis à l'évidence l'importance des négociations sans conditions préalables, et dans la confiance totale», et exhorté les parties à «agir selon leurs propositions respectives et en jetant les bases d'approches nouvelles pouvant aider à atteindre des progrès vers une solution politique mutuelle acceptable, qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental».

«Du 22 au 29 mars, mon envoyé personnel est retourné dans la région pour des consultations sur les prochaines étapes, incluant la préparation de ce présent rapport. Et à chaque étape, il a mis l'accent sur l'importance d'une solution urgente au conflit au Sahara Occidental», a conclu le Secrétaire général.

APS

PUBLICITÉ**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BOUZAREAH
COMMUNE DE BENI MESSOUS
NIF : 41000200001608501031.
N° 248.../CAB...../BM/2015

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/2015

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Béni Messous lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour :

Travaux de Réalisation d'un nouveau stade de type gazon synthétique et réaménagement de l'ancien stade en gazon synthétique sis au lieu dit Barrage

Il est porté à la connaissance des entreprises ayant une activité principale en Travaux Publics catégorie III et plus et intéressées par cette annonce, que le retrait des cahiers des charges se fera au niveau du bureau des Marchés de la Commune de Béni Messous, contre paiement de la somme de 1.500 DA.

Les dossiers de soumission comprendront une offre technique et financière, à savoir :

Deux enveloppes fermées chacune portant l'indication nécessaire soit : - L'offre technique - L'offre financière.

***L'offre technique :**

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint).
- La déclaration de probité (selon modèle ci-joint).
- Le présent cahier des charges paraphé et cacheté par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques avec précision du délai d'exécution.
- Attestation justifiant l'accomplissement de dépôt des comptes sociaux.
- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles activité principale en TP Catégorie III et plus
- Copie du registre de commerce.
- Numéro Identification Fiscale pour le soumissionnaire.
- Une copie de l'extrait de rôle agréé (moins de 03 mois).
- Attestations de mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATH en cours de validité.
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du signataire du marché (moins de 03 mois).
- Les bilans financiers des trois dernières années (visés par le service des impôts).
- Attestation de solvabilité bancaire.
- Attestations de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage, des travaux réalisés durant les 05 dernières années.

- Liste des moyens humains prévus pour le projet avec pièces justificatives (Diplômes et déclaration cnas).
- Liste des moyens matériels mis à la disposition du projet (Facture, carte grise ou contrat de location notarié).
- Planning et délai de réalisation.
- Le statut de l'entreprise en cas personne morale.
- Certificat de garantie (homologation et exclusivité) du produit

***L'offre financière :**

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) signée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires élément signés et cacheté.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre élément signé et cacheté.

Chaque soumission doit comprendre deux (02) enveloppes : 1^{ère} pour offre technique, 2^{ème} pour offre financière. Le tout à déposer sous double plis fermés au niveau du bureau d'ordre.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante :

**Intitulé de l'opération
Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°03/2015
Soumission à ne pas Ouvrir**

N.B : Les soumissionnaires doivent présenter obligatoirement trois (03) exemplaires de l'offre (technique et financière)

Les soumissionnaires sont cordialement invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 14h.00 au siège de l'APC de Béni Messous.

La date limite de dépôt des offres est de (20jours) à partir de la 1^{ère} parution dans les journaux à 13h.30

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 110 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de Tissemsilt

**MISE EN LOCATION PAR ADJUDICATION DU DROIT AU BAIL
2ème Appel**

L'OPGI de Tissemsilt met en location par adjudication du droit au bail de (21) Vingt et Un locaux à usage commercial, implantés à Travers la Wilaya de Tissemsilt, dont la répartition et la mise à prix sont fixées comme suit :

Commune de Tissemsilt (Cité 80/1050 logements)

N°	Bloc	N° Local	Superficie m ²	Cout / m ²	Mise à prix (DA) H. T	Loyer Mensuel H. T	Caution de soumission (DA)
1	A1	4	26,00	35 000,00	910 000,00	2 600,00	91 000,00
2		1	41,00	35 000,00	1 435 000,00	4 100,00	143 500,00
3	A2	2	52,00	35 000,00	1 820 000,00	5 200,00	182 000,00
4		3	52,00	35 000,00	525 000,00	520,00	52 500,00
5		4	41,00	35 000,00	1 435 000,00	4 100,00	143 500,00
6	A3	2	52,00	35 000,00	1 820 000,00	5 200,00	182 000,00
7		9	52,00	35 000,00	1 820 000,00	5 200,00	182 000,00
8		5	22,00	35 000,00	770 000,00	2 200,00	77 000,00
9	A4	6	22,00	35 000,00	770 000,00	2 200,00	77 000,00
10		9	28,00	35 000,00	980 000,00	2 800,00	98 000,00
11		10	27,00	35 000,00	945 000,00	2 700,00	94 500,00

Commune de Tissemsilt (Cité 400 logements)

N°	Bloc	N° Local	Superficie m ²	Cout / m ²	Mise à prix (DA) H. T	Loyer Mensuel H. T	Caution de soumission (DA)
1	E1	5	18,65	25 000,00	466 250,00	1 388,75	46 625,00
2	E2	9	16,37	25 000,00	409 250,00	1 637,00	40 925,00

Commune de Laayoune (Cité 100 logements)

N°	Bloc	N° Local	Superficie m ²	Cout / m ²	Mise à prix (DA) H. T	Loyer Mensuel H. T	Caution de soumission (DA)
1	A	1	79,33	25 000,00	1 758 250,00	5 274,75	175 825,00
2		4	80,19	25 000,00	2 004 750,00	6 014,25	200 475,00
3		5	129,82	25 000,00	3 245 500,00	9 736,50	324 550,00
4		7	50,34	25 000,00	1 258 500,00	3 775,50	125 850,00
5		1	89,10	25 000,00	2 227 500,00	6 682,50	222 750,00
6		3	88,87	25 000,00	2 221 750,00	6 665,25	222 175,00
7		4	101,45	25 000,00	2 536 250,00	7 608,75	253 625,00
8		6	101,20	25 000,00	2 530 000,00	7 590,00	253 000,00

Les personnes intéressées sont priées de se présenter auprès du Département Finances et Comptabilité au niveau de la Direction Générale de l'OPGI sis au boulevard de l'indépendance Tissemsilt, pour y retirer le cahier de charge, contre paiement de **2.000,00 DA**.

Les offres d'achat doivent être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tissemsilt, et déposées auprès du secrétariat de la Direction Générale, sous double pli cacheté, comportant le cahier des charges rempli et signé, ainsi que le reçu de versement des **10%** de la mise à prix représentant le paiement de la caution de garantie.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention : " soumission locaux commerciaux à ne pas ouvrir ".
"commune de"

La date limite de dépôt des offres est fixée à **21** jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux.

Les locaux peuvent être visités tous les jours ouvrables de **8h à 16h**

DK NEWS

Anep : 318 689 du 14/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de Tissemsilt

**MISE EN LOCATION PAR ADJUDICATION DU DROIT AU BAIL
1 er Appel**

L'OPGI de Tissemsilt met en location par adjudication du droit au bail de (30) Trente locaux à usage commercial, implantés à commune de Tissemsilt, dont la répartition et la mise à prix sont fixées comme suit

Commune de Tissemsilt (Cité 50/1050 logements)

N°	Bloc	N° Local	Superficie m ²	Cout / m ²	Mise à prix (DA) H. T	Loyer Mensuel H. T	Caution de soumission (DA)
1	B1	1	27,32	35 000,00	956 200,00	2 732,00	95 620,00
2		2	26,57	35 000,00	929 950,00	2 657,00	92 995,00
3		3	25,34	35 000,00	886 900,00	2 534,00	88 690,00
4		4	24,98	35 000,00	874 300,00	2 498,00	87 430,00
5		5	37,83	35 000,00	1 324 050,00	3 783,00	132 405,00
6		6	37,83	35 000,00	1 324 050,00	3 783,00	132 405,00
7		7	26,68	35 000,00	874 300,00	2 498,00	87 430,00
8		8	27,49	35 000,00	962 150,00	2 749,00	96 215,00
9		9	26,57	35 000,00	929 950,00	2 657,00	92 995,00
10		10	27,32	35 000,00	956 200,00	2 732,00	95 620,00
11	B2	1	18,85	35 000,00	659 750,00	1 885,00	65 975,00
12		2	25,27	35 000,00	884 450,00	2 527,00	88 445,00
13		3	13,23	35 000,00	463 050,00	1 323,00	46 305,00
14		4	11,65	35 000,00	564 900,00	1 482,00	56 490,00
15		5	27,30	35 000,00	954 500,00	2 730,00	95 550,00
16		6	30,60	35 000,00	1 071 000,00	3 060,00	107 100,00
17		7	19,10	35 000,00	668 500,00	1 910,00	66 850,00
18		8	19,10	35 000,00	668 500,00	1 910,00	66 850,00
19		9	30,60	35 000,00	1 071 000,00	3 060,00	107 100,00
20		10	27,30	35 000,00	855 500,00	2 730,00	85 550,00
21	B3	11	14,00	35 000,00	496 000,00	1 888,00	49 600,00
22		12	29,27	35 000,00	884 450,00	2 527,00	88 445,00
23		13	12,23	35 000,00	463 050,00	1 323,00	46 305,00
24		14	19,56	35 000,00	684 600,00	1 956,00	68 460,00
25		15	27,30	35 000,00	955 500,00	2 730,00	95 550,00
26		16	30,60	35 000,00	1 071 000,00	3 060,00	107 100,00
27		17	19,10	35 000,00	668 500,00	1 910,00	66 850,00
28		18	19,10	35 000,00	668 500,00	1 910,00	66 850,00
29		19	30,60	35 000,00	1 071 000,00	3 060,00	107 100,00
30		20	27,30	35 000,00	955 500,00	2 730,00	95 550,00

Les personnes intéressées sont priées de se présenter auprès du Département Finances et Comptabilité au niveau de la Direction Générale de l'OPGI sis au boulevard de l'indépendance Tissemsilt, pour y retirer le cahier de charge, contre paiement de **2.000,00 DA**.

Les offres d'achat doivent être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tissemsilt, et déposées auprès du secrétariat de la Direction Générale, sous double pli cacheté, comportant le cahier des charges rempli et signé, ainsi que le reçu de versement des **10%** de la mise à prix représentant le paiement de la caution de garantie.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention : " soumission locaux commerciaux à ne pas ouvrir ".
"commune de

La date limite de dépôt des offres est fixée à **21** jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux.

Les locaux peuvent être visités tous les jours ouvrables de **8h à 16h**

DK NEWS

Anep : 318 688 du 14/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED

DAIRA D'EL-MEGHAIER

COMMUNE DE STILL

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL : 098439215083413

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/2015

Un avis d'appel d'offres national restreint, est lancé en vue de réaliser le projet suivant:

- Etude et réalisation du réseau d'assainissement pour la cité habitat rural groupe à Still

Les entreprises et les sociétés publiques et privées spécialisées dans le domaine (Hydraulique, 2^e degré et plus) concernées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service d'équipement de la commune contre paiement de la somme de deux mille dinars algériens (2.000,00 DA).

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes:

OFFRE TECHNIQUE:

- La déclaration à soucrire dûment remplie, signée et cachetée.
- La déclaration de probité dûment remplie, signée et cachetée.
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité, activité principale Hydraulique (2^e degré et plus)
- Copie du registre du commerce légalisée par les services du CNRC.
- Copie du casier judiciaire du ou des gérants en cours de validité.
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité (apué).
- Copie de l'identification fiscale (Immatriculation)
- Copies des attestations de mise à jour contre (CNAS-CASNOS-CACOBATPH) en cours de validité.
- Planning prévisionnel des travaux associé de la durée de réalisation dûment rempli, signé et cacheté.
- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et cachetée.
- Références professionnelles dûment justifiées suivant cahier des charges.
- Copie du bilan fiscal de l'exercice 2014 légalisée par les services des impôts, ou copie d'attestation d'activité indique le chiffre d'affaire de l'exercice 2014 délivrée par les services des impôts.
- Liste des moyens humains justifiée suivant cahier des charges.
- Liste des moyens matériels à mettre en œuvre justifiée suivant cahier des charges.
- Copie du statut pour les entreprises (y compris modifications s'il y a lieu)
- Copie du certificat de dépôt des comptes sociales auprès CNRC pour l'année 2014.

OFFRE FINANCIERE:

- La lettre de soumission dûment remplie, signée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté.
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et cacheté

Les soumissions doivent être adressées sous double enveloppe cachetées anonyme comprenant deux plis distincts ; le premier porte la mention (offre technique), et le deuxième porte la mention (offre financière).

L'enveloppe extérieure devra être strictement anonyme et porter la mention:

A M. LE PRESIDENT DE L'APC DE STILL

- A NE PAS OUVRIR – AVIS D'APPTE D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

ETUDE ET REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT POUR LA CITE HABITAT RURAL

GROUPE A STILL

La durée de préparation des offres est fixée de 21 jours à partir de la première parution de cet avis sur l'un des quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

La date de dépôt des offres est le dernier jour de la durée de préparation des offres de (08h:30 du matin jusqu'à (12h:00). Si ce jour coïncide avec un jour férié, la date de dépôt sera le jour du travail suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à l'ouverture des plis qui aura lieu la journée de dépôt des offres à (14h:00). Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 318 702 du 14/04/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h30 Magazine de services My Million
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Cante-loup
20h55 Série de suspense Unforgettable
21h45 Série de suspense Unforgettable
22h40 Série de suspense Unforgettable
23h25 Série de suspense Unforgettable

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h44 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 Nature Le plus beau pays du monde 2
22h35 Culture Au cœur du tournage
22h55 Découvertes Saint-Tropez, histoire secrète d'un petit port de pêche
23h55 Découvertes Infracourts

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts
08:50 Culture Infos : Dans votre région (ière partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Téléfilm dramatique Une preuve d'amour
22h30 Météo
22h32 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h35 Grand Soir 3
23h20 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Série TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
18:10 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journalo
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journalo
21h00 Comédie dramatique The Grand Budapest Hotel
22h39 Magazine du cinéma Plateau cinéma indépendant
22h40 Comédie dramatique La Vénus à la fourrure

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19:40 Autre : Météo
19h45 Le 19.45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Film fantastique L'apprenti sorcier
22h50 Thriller L'attaque du métro 123

TÉLÉ

La sélection

20h55

Unforgettable

TF1

Résumé
Raphael Cosgrove, directeur de Cosgrove Stratégies, une banque d'investissement valant trente milliards de dollars, a été assassiné le soir qu'il organisait une œuvre de charité. Cosgrove était un homme très apprécié et respecté. Marshall, son fils, explique à Carrie que le jour de la chasse, il y a eu une vive altercation entre son père et Doc Reid, son professeur de physique. Partis interroger Reid dans l'établissement privé où il enseigne, Carrie et Al le découvrent mort, tué par la même arme que Cosgrove. Pourtant, personne n'est entré si l'on en croit les vidéos des caméras de surveillance...

2

20h45

Le plus beau pays du monde 2

Résumé

Du Nord au Sud de la France, en passant cette fois-ci par le Jura, la Bretagne, la vallée de la Loire, l'Auvergne, l'Aquitaine, la Provence ou les Pyrénées, ce film raconte les belles histoires du monde vivant qui nous entoure, des histoires fondées sur des observations de scientifiques et de naturalistes, des histoires d'amour ou de survie : les premiers jours d'un faon aux côtés de sa mère, la rivalité entre deux chevaux sauvages dans les montagnes du Pays basque, les curieuses tribulations d'une genette, les incroyables capacités d'un phoque pour survivre dans la tempête, la première migration d'une jeune grue cendrée qui doit lors de ce voyage trouver un compagnon pour le reste de sa vie. Mais ce périple est aussi la rencontre avec des hommes et des femmes qui vivent au contact de la nature : un berger pyrénéen, fin connaisseur du patou, un pisteur de lynx, le jardinier du château de Cheronceaux...

19h30

Une preuve d'amour

3

Résumé

Psychologiquement blessés dans leur enfance et incompris de leur entourage, deux êtres d'exception - un agriculteur révolté et une jeune infirmière - sont révélés à eux-mêmes et aux autres par l'illumination d'un immense amour.

CANAL+

The Grand Budapest Hotel

Résumé

En 1938, les aventures rocambolesques du propriétaire d'un grand hôtel d'Europe centrale, en compagnie de son fidèle ami, concierge.

**M**

20h50

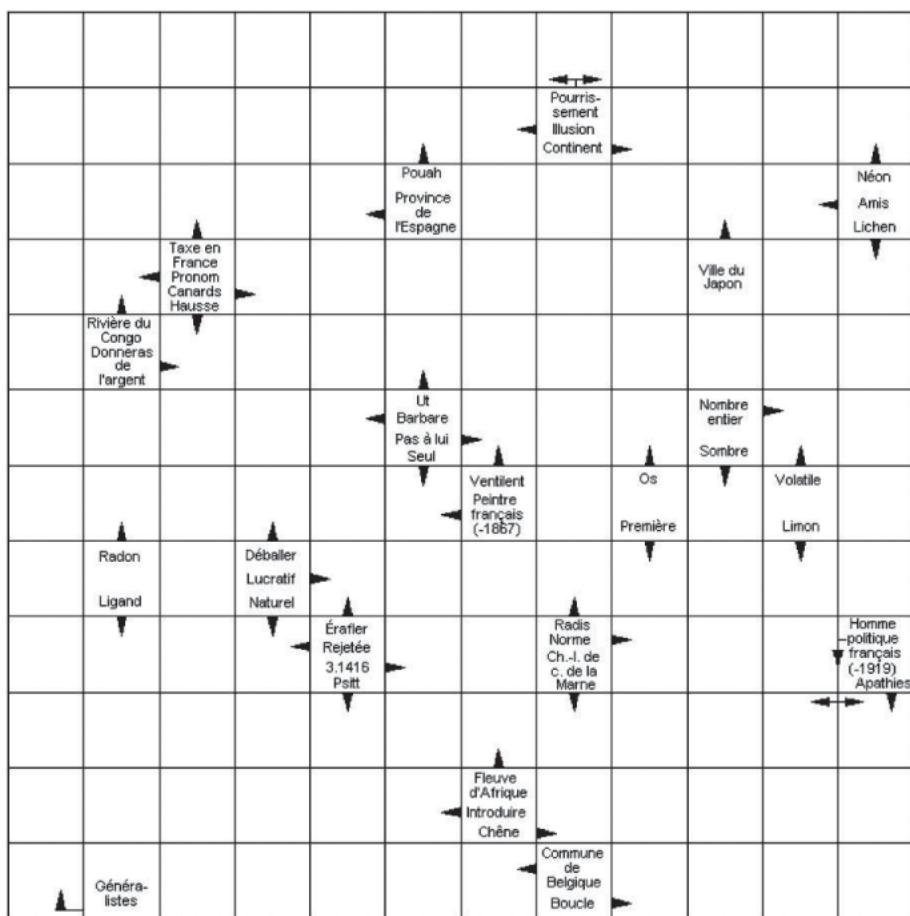
L'apprenti sorcier



Résumé

Balthazar Blake, disciple de Merlin, recherche depuis des millénaires celui qu'il pourra former pour l'aider à combattre un sorcier maléfique.

Mots fléchés n°921



Samouraï-Sudoku n°921

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

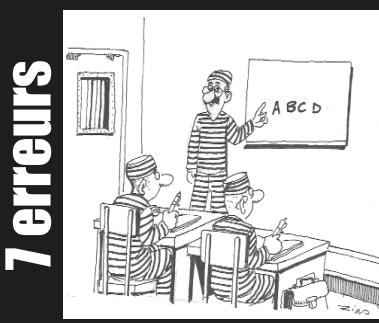
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

9											
4	9	2	1	8							
2	4	5		6							
9	1	7	8	5							
3		2									
8	5	2	3	7							
5		8	9	4							
3	8	7	6	1	2	7	6	8	1	9	4
3		5									

2											
9	7	5	8	1							
8	2	9			4						
3	8	7	4	5							
7			3								
2	6	5	3	9							
2		3	8	6							
6	8	1	9	4							

3											
8	6	3	1	9	5	3	4	5	9	1	2
2	4	5			3	9	1	6			7
3	1	5	6	2		5	4	2	6	1	
6			9			4		3			
9	7	2	6	3		7	1	3	6	4	
6		1	2	7		9		3	7	6	
7	9	5	4	1		3	8	2	1	5	
4											

7 erreurs



Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

Proverbe français

C'est arrivé un 14 Avril

1945 : les troupes britanniques libèrent le camp de concentration nazi de Bergen-Belsen.

1952 : en Bolivie, coup d'État de Victor Paz Estenssoro.

1952 : premier vol du bombardier Boeing B-52 Stratofortress, aux États-Unis.

1983 : ouverture du complexe Tokyo Disney Resort et du parc Tokyo Disneyland au Japon.

1989 : 95 personnes périssent écrasées ou étouffées contre les grilles du stade Hillsborough à Sheffield (Royaume-Uni) lors de la demi-finale de la Coupe d'Angleterre de football opposant les équipes de Liverpool et de Nottingham Forest.

1989 : début des manifestations de la place Tian'anmen suite au décès de Hu Yaobang, ancien secrétaire général du Parti communiste chinois.

1992 : la Constitution de la République socialiste du Viêt Nam est adoptée par la huitième Assemblée nationale.

1993 : le Limoges CSP devient le premier club français de sport collectif à remporter le titre de Champion d'Europe, à Athènes, face aux Trévisans.

1994 : signature des accords de Marrakech.

1999 : Abdelaziz Bouteflika devient le 7^e président de l'Algérie indépendante.

Célébrations :

- Corée du Nord : Arirang Festival, Festival Arirang, commémorant la naissance de Kim Il-sung, président de la République populaire démocratique de Corée.

- États-Unis : Jackie Robinson Day, journée d'hommage à Jackie Robinson.

- États-Unis : Tax Day (en), dernière journée pour payer ses impôts.

Mots croisés n°921

Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'Egypte - De l'Eolie
- Aspirer - Semblable
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais du tabac par le nez
- Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbol de tonne d'équivalent charbon
- Meure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun
- Roussâtre (pl.) - Drame japonais
- Arrêt - Situation
- Infumauations des vaisseaux
- Ennuyeux - Spacieux
- Transfonnée en génisse par Zeus - Homme politique anglois - isolé
- Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compagnie
- Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine

Verticalement:

- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- s'amusaît - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tuer
- écopes
- Séleruum - Thymus de veau - Organisation des Nations unies

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

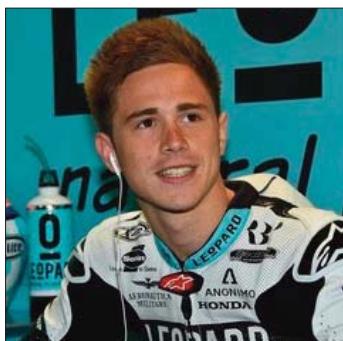


BASKETBALL**NBA : le Tunisien Salah Mejri dans le viseur de Cleveland**

Le basketteur tunisien du Real Madrid, Salah Mejri, est dans le viseur du club américain de Cleveland Cavaliers qui évolue en Ligue nord américaine de basket-ball (NBA), selon plusieurs sites spécialisés.

«Cleveland tourne depuis un moment autour du pivot madrilène et il se pourrait que les Cavs fassent le forcing cet été pour acquérir l'intérieur tunisien de 28 ans», rapporte notamment le site spécialisé en NBA, TrashTalk.co.

«Les Cavs ont déjà contacté le camp de Mejri en décembre dernier mais les tractations n'ont pas été plus loin en raison du coût élevé d'un rachat de son contrat. L'intérêt du Cleveland est toujours le même et la franchise est restée en contact avec le pivot de 2,17 m», ajoute la même source. Le Real possède une option sur le contrat de Salah Mejri pour l'année prochaine, mais l'équipe espagnole ne semble pas encline à l'exercer. Le Tunisien, qui évolue depuis 2013 au Real Madrid, a remporté fin février dernier avec son club la coupe du Roi d'Espagne pour la 25^e fois de son histoire.

MOTO - GP**Grand Prix des Amériques: victoire du Britannique Danny Kent à Austin (Texas)**

Le Britannique Danny Kent (Honda) a remporté le Grand Prix des Amériques, deuxième épreuve du Championnat du monde Moto3, dimanche à Austin (Texas).

Kent, parti en pole position, a signé à 21 ans la troisième victoire de sa carrière devant le Français Fabio Quartararo, 2e à seulement 15 ans et pour sa deuxième course à ce niveau, et l'Espagnol Efrén Vazquez, 3e.

Le Français Alexis Masbou, vainqueur du premier Grand Prix de la saison fin mars au Qatar, a chuté dans le dernier virage de la course alors qu'il était en 5^e position.

TENNIS**«Ibbou pourrait intégrer une académie sportive en Espagne»**

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, championne d'Afrique U18, pourrait «intégrer prochainement une académie de niveau mondial en Europe, pour progresser et améliorer son niveau» a confié dimanche le Directeur technique national (DTN) Samir Amier.

«Le projet est en cours d'étude. S'il se concrétise, Ibbou intégrera une académie sportive, probablement en Espagne, où elle pourra s'installer de manière permanente» a encore précisé le DTN à l'APS.

Une décision que la Fédération algérienne de tennis «n'est pas la seule à pouvoir prendre» car Ibbou (16 ans) «est encore mineure», le consentement de ses parents étant indispensable pour rendre possible son établissement en Europe.

«Ce choix comporte plusieurs sacrifices, notamment, en ce qui concerne



les études et la famille, d'où la difficulté pour les parents de prendre une décision» a encore expliqué Amier.

Ibbou, championne d'Afrique en titre, était encadrée par le coach Zine El Abidine Midoune, avant de passer dernièrement sous la direction de la Fédération algérienne de tennis.

Pour parer au plus pressé, surtout que les précédents Championnats d'Afrique se profilait à grands pas, la FAT avait désignée Nabila Bouchabou pour encadrer Ibbou, en attendant de lui trouver un entraîneur permanent. Finalement, et pour un meilleur suivi,

la FAT a décidé d'envisager le placement d'Ibbou dans une académie sportive en Europe.

La Championne d'Afrique U18 se trouve actuellement au Monténégro, en compagnie de sa coéquipière Amira Benissa, pour représenter l'Algérie à la «FED Cup» prévue du 13 au 18 avril, et considérée comme l'équivalent de «la Coupe Davis» chez les messieurs. C'est encore une fois Nabila Bouchabou qui a été désignée pour encadrer cette sélection, qui s'est envolée le samedi 11 avril au Monténégro, soit 48 heures avant l'entame de la compétition.

GRAND PRIX DE CHINE FORMULE 1**Victoire de Lewis Hamilton (Mercedes)**

Le pilote britannique Lewis Hamilton (Mercedes), a remporté le Grand prix de Chine de Formule 1, dimanche à Shanghai, soit sa 2e victoire en trois courses cette saison, devant son coéquipier Nico Rosberg et Sebastian Vettel (Ferrari).

Parti en pole position et auteur d'un excellent départ, le Britannique, champion du monde en titre, a contrôlé la course de bout en bout, gérant parfaitement ses pneus, sans laisser une seule ouverture à son bouillant coéquipier Nico Rosberg. Cette course tranquille pour lui s'est terminée au ralenti derrière la voiture de sécurité, sous le régime des drapeaux jaunes, suite à l'abandon en pleine piste de Max Verstappen (Toro Rosso-Renault), moteur cassé.

Une ovation a retenti dans la longue tribune le long de la principale ligne droite, où étaient brandis des grands drapeaux britanniques, quand Hamilton a franchi la ligne d'arrivée à la fin du 56^e tour.

L'Anglais a donc confirmé qu'il était bien l'homme de Shanghai: il y a gagné tous les trois ans (2008, 2011, 2014), mais le rythme s'est accéléré avec cette quatrième victoire, la 35^e de sa carrière en F1.

Au classement général, Lewis Hamilton est leader avec 68 pts devant Sebastian Vettel 55 pts et Nico Rosberg 51 pts.

APS

Solution**Sudoku N°920**

3	9	2	7	4	1	6	8	5
1	8	6	2	9	5	3	7	4
7	6	4	3	8	6	9	2	1
4	7	1	9	6	8	2	5	3
6	2	8	5	3	7	4	1	9
9	3	5	1	2	4	7	6	8
2	1	9	8	7	3	6	4	6
6	6	3	4	1	2	8	9	7
8	4	7	6	5	9	1	3	2

2	8	4	6	7	9	3	1	5
9	5	3	4	1	8	7	6	2
6	7	1	2	5	3	9	4	8
3	4	8	1	9	6	5	2	7
5	6	9	7	4	3	8	0	1
7	2	3	6	5	8	4	9	0
1	3	7	8	9	2	6	0	4
8	0	5	1	3	4	2	7	6
0	6	2	7	5	3	1	8	9

Mots Croisés N°920

MITOCHONDRIE
ALARME
DORE
ETE
LENIFIER
OST
N
NERVES
TC
TELEVISUELLE
ES

HORTICULTURE
PERIR
GEAI
ARCEAU
LET
BLATTE
VRILLER
A
QUIREZ
NONNE
IN
SETH
EGRENER
RAIRE

Mots Fléchés N°920

LIGUE 1 MOBILIS (25^e JOURNÉE)

ESS-JSK à l'affiche des matchs avancés



Trois des quatre clubs algériens toujours en lice dans les différentes compétitions africaines de football, disputeront la 25e journée de Ligue 1 Mobilis aujourd'hui, en matchs avancés dont un duel explosif entre l'ES Sétif et la JS Kabylie, les autres matchs de cette journée étant programmés pour le 17 avril.

Outre ESS -JSK, les matchs avancés NAHD - MCEE et USMBA - USMA s'annoncent tout aussi décisifs, même si les objectifs de certains antagonistes sont diamétralement opposés. L'objectif reste le même : gagner à tout prix, que ce soit pour jouer le titre, en ce qui concerne l'USMA et l'ESS, ou pour éviter la relégation, en ce qui concerne la JSK, le NAHD, le MCEE et l'USMBA.

L'enjeu est tel dans cette dernière ligne droite du parcours que même

l'avantage du terrain et le soutien du public ne semblent plus constituer un atout supplémentaire pour les clubs recevant. La victoire du MCA à Tizi-Ouzou et les nuls ramenés par le MCEE et le NAHD, respectivement de Bologhine et Constantine en sont la meilleure preuve. Ainsi, les matchs avancés de cette 25e journée restent ouverts sur toutes les probabilités et seule la vérité du terrain fera foi. Les matchs ESS -JSK, NAHD - MCEE et USMBA - USMA, ont été avancés au 14 avril pour permettre aux Sétifiens, aux Eulmains et aux Algérois de disputer les matchs aller des 1/8 de finale de la Ligue des Champions les 18 et 19 avril. La 25e journée sera toutefois amputée de la rencontre ASO Chlef - MC Oran, renvoyée au 21 avril en raison de la participation, samedi dernier, des Chélifiens à la demi-finale de la Coupe d'Algérie (Éliminés aux tirs au but 3-0 par le RC Arbaâ).

L'équipe de Chlef, concernée elle

aussi, par la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), jouera les 1/8 de finale le 19 avril en accueillant le Club Africain (TUN) où évolue l'international algérien Abdelmoumène Djabou. En Ligue des Champions, l'USMA et le MCEE joueront à domicile, respectivement contre Kaloum (GUI) et le CS Sfaxien (TUN), au moment où l'ESS (tenant du titre, ndlr) se déplacera dès le 18 avril chez le Raja Casablanca (MAR).

PROGRAMME

Mardi, 14 avril :

ES Sétif - JS Kabylie
NA Hussein Dey - MC El Eulma
USM Belabbès - USM Alger

Vendredi, 17 avril :

JS Saoura - CS Constantine
MC Alger - CR Belouizdad
MO Béjaïa - USM El Harrach
ASM Oran - RC Arbaâ

Mardi, 21 avril :

ASO Chlef - MC Oran

Classement

	Pts	J
1. MO Béjaïa	39	24
2. ES Sétif	38	24
3. MC Oran	36	24
4. USM Alger	36	24
5. RC Arbaâ	35	24
6. ASM Oran	34	24
7. CR Belouizdad	34	24
8. USM El-Harrach	33	24
9. JS Kabylie	32	24
10. JS Saoura	31	24
11. CS Constantine	31	24
12. MC Alger	30	24
13. USM Bel-Abbès	29	24
14. ASO Chlef	28	24
15. MC El-Eulma	28	24
16. NA Hussein Dey	27	24

LIGUES 1 ET 2

Raouraoua exhorte les arbitres au respect des lois du jeu et de l'éthique



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, a exhorte les arbitres de l'élite à veiller au respect des lois du jeu, l'éthique et l'intégrité des compétitions, lors d'une réunion tenue dimanche au Centre technique de Sidi-Moussa.

Cette séance de travail s'est déroulée en marge du séminaire organisé par la Commission Fédérale des Arbitres (CFA) à l'intention des arbitres et arbitres assistants de l'élite, précise le site officiel de la FAF. A quelques journées du tomber de rideau des championnats Mobilis Ligues 1 et 2, les prestations des arbitres ne sont pas exemptes de tout reproche. Ils sont souvent pointés du doigt par les dirigeants et entraîneurs des clubs après chaque journée.

Trente-six (36) arbitres prennent part à ce séminaire dont l'objectif est l'analyse des journées précédentes des championnats Mobilis des Ligues 1 et 2 ainsi que l'évaluation de la forme physique des arbitres qui sera supervisée par un instructeur de la Fédération internationale de football (FIFA), explique encore la même source. Des tests psychotechniques seront également effectués sous le contrôle d'un psychologue du sport et des instructeurs de la CFA afin de préparer les arbitres à la gestion des rencontres restantes du championnat professionnel.

CSC-NAHD

Ouverture d'une enquête sur une supposée tentative de corruption d'un arbitre

Le match ASMO - RCA décalé au samedi 18 avril

Le match ASM Oran - RC Arbaâ, prévu initialement le vendredi 17 avril pour le compte de la 25e journée de Ligue 1 Mobilis de football, est décalé au samedi 18 avril, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP), sans en dévoiler le motif.

Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à 16h00, au stade Ahmed Zabana" a encore précisé le communiqué de la LFP, indiquant que les catégories U21 des deux clubs s'affronteront un peu plus tôt dans la matinée, à partir de 11h00, sur le même terrain. Les autres matchs : JS Saoura - CS Constantine, MC Alger - CR Belouizdad et MO Béjaïa - USM El Harrach ont été maintenus pour le vendredi 17 avril. Les matchs ES Sétif - JS Kabylie, USM Belabbès - USM Alger et NA Hussein Dey - MC El Eulma se joueront quant à eux en matchs avancés, dès mardi (14 avril) pour permettre aux clubs algériens toujours en lice dans les différentes compétitions africaines de disputer leurs matchs aller, en Ligue des champions et en coupe de la CAF les 18 et 19 avril. La 25e journée sera amputée de la rencontre ASO Chlef - MC Oran, renvoyée au 21 avril en raison de la participation, samedi dernier, des Chélifiens à la demi-finale de la Coupe d'Algérie (Éliminés aux tirs au but 3-0 par le RC Arbaâ). L'équipe de Chlef, concernée elle aussi, par la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), jouera les 1/8 de finale le 19 avril en accueillant le Club Africain (TUN) où évolue l'international algérien Abdelmoumène Djabou. En Ligue des Champions, l'USMA et le MCEE joueront à domicile, respectivement contre Kaloum (GUI) et le CS Sfaxien (TUN), au moment où l'ESS (tenant du titre, ndlr) se déplacera dès le 18 avril chez le Raja Casablanca (MAR).

Les Usmistes Ferhat et Nadji de retour parmi les 18



Les attaquants de l'USM Alger, Zinedine Ferhat et Rachid Nadji, non convoqués vendredi dernier contre le MC El Eulma (1-1 à Bologhine) sont de retour parmi le groupe des 18 en prévision du déplacement à Sidi Bel-Abbès, prévu aujourd'hui, en match avancé contre l'USMBA pour le compte de la 25e journée de Ligue 1 Mobilis. Le défenseur Brahim Boudebouda, blessé et ménagé pendant une bonne partie de la semaine, en revanche, n'a pas été retenu parmi le groupe, tout comme le capitaine Nacreddine Khoualed, suspendu suite à son expulsion face au MCEE. Le meneur de jeu Kaddour Beldjilali, souffrant d'un problème à la cuisse, a été dispensé lui aussi de cette rencontre, au moment où le défenseur central Farouk Chafai a retrouvé la plénitude de ses moyens, encourageant par la

même occasion le staff technique à lui faire confiance pour ce déplacement. L'effectif usmiste enregistre par ailleurs le retour du milieu de terrain Mohamed Benkhemissa, qui était en regroupement avec la sélection nationale U23, et qui figure parmi les 18 joueurs ayant pris la route lundi après-midi, à destination de Sidi Bel-Abbès en vue de ce match avancé. Tenue en échec par le MC El Eulma (1-1) en match en retard disputé vendredi pour la mise à jour de la 24e journée, l'USM Alger va défier l'USMBA ce mardi, à partir de 17h00, en match avancé de la 25e journée de Ligue 1 Mobilis.

Le 19 avril, l'USMA accueillera l'AS Kaloum de Guinée, au stade Omar-Hamadi (18h00), pour le compte des 8es de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

APS

DÉSIGNATION DU PAYS HÔTE DE LA CAN-2017 Le Ghana évoque aussi un «travail de coulisses»

Le Ghana, candidat malheureux à l'organisation de la CAN-2017 revenue finalement au Gabon, a évoqué à son tour un «travail de coulisses» pour désigner l'heureux élu, confortant ainsi les différentes accusations sur l'absence de transparence dans la désignation du vainqueur.

Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision locale Joy Sports, Randy Abbey, membre de la délégation ghanéenne présente mercredi au Caire lors du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2017 (CAN-2017) et du vote du pays organisateur de cette compétition, a déclaré que «quelque chose de louche» s'était passé.

«Durant les prochaines heures, nous en entendrons parler à coup sûr, notamment de la part des Algériens», a dit le directeur de la communication de la Fédération ghanéenne de football, en référence au «travail de coulisses». Randy Abbey raconté ensuite le déroulement du vote, affirmant que même «les membres du Comité exécutif, qui ont voté, ne connaissaient bizarrement pas le résultat. Seulement deux des membres et (le président de la Confédération africaine de football, CAF) Issa Hayatou ont été appelés à voir le résultat du vote.»

Le patron de la CAF s'est présenté ensuite à la salle de conférences et a prononcé le nom du vainqueur. Le représentant du Ghana a ainsi réitéré que la procédure était «louche». Selon Joy Sports, le vote et le tirage au sort des éliminatoires devaient être diffusés en direct sur plusieurs chaînes de télévision à travers tout le continent africain mais la retransmission a été annulée sans que la CAF ne communique une quelconque raison.

«Personne ne sait comment s'est déroulé le vote. Généralement, à la fin de la procédure de vote, chaque délégation a le droit de connaître le score cumulé par son pays. Par exemple, en 2008, le Ghana a cumulé 9 voix contre 3», a détaillé Randy Abbey.

«Nous ne savons pas comment le Gabon a gagné, s'ils ont cumulé 5, 8, 10, 13 ou 14 voix, personne ne le sait. Les membres du Comité exécutif (de la CAF) aussi n'ont pas communiqué leurs choix», a-t-il conclu.

La sortie médiatique de Randy Abbey intervient après celle du ministre algérien des Sports, Mohamed Tahmi, qui avait accusé samedi lors de son passage au Forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens que «tout s'(était) joué d'avance et qu'il n'y (avait) pas eu de transparence dans la désignation» du pays hôte de la CAN-2017. Dimanche, l'agence de presse Mena avait rapporté de son côté une déclaration du membre du Comité exécutif de la Fédération égyptienne de football (FEF), Magdi El-Metnaoui, dans laquelle il reconnaissait que le dossier algérien était «de plus solide et méritait largement de passer», révélant qu'il avait été informé de la victoire du Gabon «deux jours avant le scrutin» après avoir obtenu cette information «des coulisses de la Confédération africaine de football».

PRÉSIDENCE DE LA LFP Serrar candidat seulement s'il est assuré de passer

Abdelhakim Serrar, ex-président de l'ES Séït et de l'USM Bel Abbès, s'est dit hier tenté par une succession à Mahfoud Kerbadj à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP) l'été prochain s'il obtenait un soutien important des membres de l'assemblée générale de cette instance.

«Succéder à Kerbadj m'intéresse à plus d'un titre, mais je ne veux pas me lancer dans un combat perdu d'avance. Je veux tout d'abord m'assurer que la majorité des membres de l'assemblée générale votent pour moi», a déclaré Serrar à l'APS.

Kerbadj, dont le mandat à la tête de la LFP expirera en juin 2016, a décidé de se retirer de son poste dès la fin de la saison en cours. Il comptait jeter le tablier lors de la précédente assemblée ordinaire de sa structure en mars dernier, mais sur insistance des membres de cette assemblée il a consenti à rester en place pour trois autres mois.

«J'ai dix années d'expérience à la tête d'un club de football. Je ne suis pas quelqu'un de prétentieux pour dire que je suis l'homme qu'il faut pour le poste de président de la LFP, mais j'estime que je possède les capacités pour apporter une pierre à l'édifice et contribuer à l'épanouissement du professionnalisme en Algérie», a ajouté le champion d'Afrique avec les Verts lors de la CAN-1990.

Serrar a révélé en outre qu'il a eu des discussions avec quelques présidents de clubs des deux Ligues professionnelles qui l'ont encouragé à postuler au poste de président de la LFP.

«Pas question de revenir à l'ES Séït»

Une marque de soutien que l'intéressé à beaucoup appréciée, mais il préfère pour le moment ne pas s'engager



dans la course, et attendre pour «voir mieux».

«Et puis, rien ne dit que Kerbadj ne reviendra pas sur sa décision lors de l'assemblée extraordinaire de la LFP, un tel scénario se reproduit souvent dans le football algérien, aussi bien au niveau des clubs qu'au niveau des structures qui gèrent le sport roi dans le pays», a encore précisé Serrar. Par ailleurs, l'ancien homme fort de l'ES Séït a écarté toute idée de revenir aux commandes du club de ses premiers amours, malgré le départ imminent de l'actuel patron de l'Aigle noir, Hassan Hamar.

«L'idée de revenir à la présidence de l'ESS ne m'effleure guère l'esprit. Quand j'ai quitté la présidence de l'Entente, je l'ai fait de mon propre gré, et je n'ai nul-

lement l'intention de remplacer qui que ce soit», a-t-il souligné. Hamar, qui a succédé à Serrar lors de l'été 2012, a réitéré dernièrement sa décision d'abandonner les rênes de la formation sétiennne en juin prochain, une décision qui n'est pas faite pour changer d'avis à son prédécesseur. «L'ESS est mon club de toujours. Si Hamar reste, ce serait une bonne chose pour l'équipe et s'il part, il appartient aux dirigeants sétiens de choisir son successeur. Mais il ne faudra surtout pas compter sur moi, car je n'reviendrais pas. C'est une décision irrévocable», a prévenu Serrar. Outre l'ESS, Serrar avait également présidé l'USMBA pour quelques mois. Il avait réussi à faire accéder ce club en Mobilis-Ligue 1 cette saison, mais il l'a quitté en octobre dernier.

TRANSFERT

Le gardien algérien Yazid Mokhfi intéresse des clubs de Ligue 2 française

Le jeune gardien international algérien Yazid Mokhfi, sociétaire de Villeneuve en Championnat de France amateur (CFA 2), intéresse plusieurs clubs de Ligue 2 française dans la perspective d'un recrutement à l'ouverture du prochain marché des transferts, indique le site Footmercato. «Outre les clubs de Ligue 2, plusieurs formations de National le veulent aussi. Certaines sont même déjà entrées en contact avec son manager Farid Baâdj, pour engager les

pourparlers dans la perspective d'un recrutement» a détaillé la même source.

Mokhfi (19 ans) a fait ses débuts à l'Académie des gardiens de Luchon, avant de rejoindre le football club de Gueugnon, puis l'AS Cannes et Lormont. Ce dernier club était sociétaire de la Division honneur, mais il était le premier à lancer en «senior».

Auteur d'une bonne saison pour sa 1re expérience en senior, le jeune Algérien a tapé dans l'œil de l'entraî-

neur de Villeneuve, Philippe Olier, qui l'a recruté dès l'année suivante. L'ascension de Mokhfi ne s'était pas arrêtée là, puisqu'en parallèle, il a reçu une convocation en sélection nationale d'Algérie, avec laquelle il a affirmé avoir appris «beaucoup de choses». Sur sa lancée, et confirmant d'année en année le bien qu'on pensait de lui, le jeune Algérien s'apprête à décrocher un contrat professionnel en Ligue 2 française.



CAN-2017 (ÉLIMINATOIRES) ALGÉRIE : Boudebouz se veut méfiant

L'international algérien, Ryad Boudebouz, a mis en garde contre tout excès de confiance lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), estimant qu'il n'y avait désormais plus de matchs faciles en Afrique, notamment en raison des facteurs extra-sportifs qui y règnent.

L'Algérie, candidate malheureuse pour l'organisation de la CAN-2017 attribuée finalement au Gabon, est versée dans le groupe 10 en compagnie de

l'Ethiopie, du Lesotho et des Seychelles. «Il n'y a plus de matchs faciles en Afrique, surtout au vu des conditions climatiques très difficiles régnant aux fins fond du continent. Ce sont des détails qui s'avèrent parfois décisifs dans l'issue des rencontres», a déclaré le joueur de Bastia (Ligue 1, France) sur RFI.

Boudebouz, écarté des rangs des Verts depuis la CAN-2013, mais rappelé au cours des éliminatoires de la CAN-2015 sans

pour autant qu'il soit retenu pour la phase finale, a regretté le fait que le prochain rendez-vous continental ne se déroule pas en Algérie.

«Ca aurait été moins compliqué pour l'équipe nationale. Personnellement, je misais énormément sur le déroulement de la CAN en Algérie où toutes les conditions plaident pour nous», a-t-il encore dit.

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, qui a convoqué Boudebouz pour le

précédent stage de Doha (23-31 mars) avant de le méanger pour blessure, avait lui aussi refusé de s'enflammer en commentant le groupe dans lequel joueront les Verts lors des éliminatoires de la CAN-2017. L'Algérie est 21e au dernier classement de la Fédération internationale de football (Fifa) publié jeudi passé. Quant à ses adversaires, ils occupent les positions suivantes : Ethiopie (101e), Lesotho (122e) et Seychelles (189es).

APS



MIRANDA SUPERVISE PAR CHELSEA

Si on se réfère au *Daily Mirror*, on apprend qu'un scout de Chelsea se trouvait dans les tribunes de La Rosaleda. Apparemment, le board des Blues a demandé à l'intéressé d'observer une nouvelle fois le défenseur central João Miranda conformément au souhait du manager José Mourinho. Le footballeur brésilien âgé de 30 ans pourrait prendre le large à l'issue de cette saison.

L'ancien joueur de São Paulo ou encore Sochaux s'exprime à l'Atletico depuis pratiquement quatre ans. Cette saison, il a disputé 30 matches et inscrit 3 buts toutes compétitions confondues.



BAYERN MUNICH IVANOVIC EN RENFORT ?

Révélé sur le tard avec Chelsea, Branislav Ivanovic (31 ans) a évolué au fil des années au sein de la hiérarchie jusqu'à être considéré comme le pilier en compagnie de John Terry.

L'éternel capitaine. Prolongé d'une année supplémentaire, portant son bail à Londres jusqu'en 2016, le défenseur serbe n'en est pas pour le moins convoité. Si le PSG était régulièrement sur les tablettes, le Bayern Munich est à son tour venu à la charge. Selon le *Mirror*, des

MATA «L'atmosphère était folle»

Juan Mata, buteur lors de la victoire de Manchester United face à City (4-2), a parlé de résultat énorme.

Au terme d'une prestation brillante, Manchester United a pris le dessus sur son rival et a conforté sa place sur le podium (4-2). Juan Mata a vécu un dimanche inoubliable. «City a été brillant dans le premier quart d'heure mais ensuite on a montré du tempérament. C'est un résultat énorme. L'atmosphère était folle, je n'oublierai pas. Il nous reste six matches, on doit continuer comme ça. C'est un pas de plus vers la C1 et c'est un gros plus pour notre confiance. Mais Arsenal est un grand club et City et Liverpool vont aussi se battre jusqu'au bout», a confié Juan Mata après la rencontre.

Un RDV pour Gundogan ?

Sous contrat jusqu'en juin 2016 au Borussia Dortmund, Ilkay Gundogan est un joueur particulièrement sollicité, et ce alors que la presse allemande annonce que le milieu de terrain international allemand devrait imiter son coéquipier, Marco Reus, et prolonger promptement.

Néanmoins, le *Daily Mail* croit savoir que des émissaires de Manchester United ont récemment rendu visite à la direction du club allemand pour connaître les conditions de la disponibilité de l'intéressé.

ROBIN VAN PERSIE SUR LE MARCHÉ

Ce ne fait plus de doute, Robin Van Persie, sous contrat jusqu'en 2016, devrait quitter Manchester United à l'issue de la saison. Les dirigeants mancuniens veulent opérer un imposant dégraissage cet été avec en tête de liste les départs de Radamel Falcao et Robin Van Persie. Selon la presse anglaise, les Red Devils sont prêts à verser 7 millions d'euros à l'international néerlandais, en baisse d'efficacité et toujours sujet aux pépins physiques, pour le libérer de sa dernière année de contrat.



Bacary Sagna intéresse l'AS Monaco

Peu utilisé à Manchester City, Bacary Sagna, (32 ans, 9 matchs en Premier League cette saison) devrait être l'une des victimes de la grande lessive estivale prévue par le club mancunien. Avec seulement neuf apparitions en Premier League cette saison, les jours de Bacary Sagna à Manchester City sont comptés. Selon les informations du *Daily Star*, le latéral international français pourrait rebondir à l'AS Monaco. Le club français aurait fait partie de son intérêt pour le joueur. Mais les dirigeants ne sont pas les seuls sur ce dossier. L'Inter Milan serait aussi intéressé.

JANUZAJ sur le départ ?

Un temps ciblé par le PSG, Adnan Januzaj qui se voyait à Manchester United un bon moment connaît une grande désillusion. Pas du tout dans les plans de Luis Van Gaal, le milieu de terrain de 20 pourrait changer de club en fin de saison. Selon Le Manchester Evening News, Everton se positionnerait pour recruter le jeune belge d'origine albanaise. Le Bruxellois de naissance plairait à Robert Martinez qui mettrait la pression auprès de sa direction pour faire venir le joueur sous ses ordres.



SAHARA OCCIDENTAL Pas de visées expansionnistes derrière le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a assuré hier à Alger que le soutien traditionnel de l'Algérie à la cause sahraouie ne cachait «aucune visée expansionniste». «Aucune visée expansionniste ne se cache derrière le soutien de l'Algérie à la cause du peuple sahraoui contrairement à ce que veut faire croire le Maroc pour tromper l'opinion publique internationale», a affirmé M. Ould Khelifa qui recevait une délégation de journalistes sahraouis rappelant que l'Algérie soutenait le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux chartes onusiennes.

ALGÉRIE - QATAR Le DGSN s'entretient à Doha avec le directeur de la police qatarie

Le général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN) s'est entretenu hier à Doha avec le directeur général de la sécurité publique de l'Etat de Qatar, le général Saad Ben Jassim El Khaleifi, en marge des travaux du 13^e congrès des Nations unies sur la prévention du crime de la justice pénale, a indiqué un communiqué de la DGSN. Les deux responsables ont évoqué lors de cette rencontre les «moyens de consolider la coopération entre la police des deux pays en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et de mettre en place des passerelles d'échange d'expertises dans le domaine de la formation et de lutte contre le crime transnational et les nouveaux crimes». La délégation algérienne qui participe aux travaux de cette conférence et conduite par le ministre de la Justice garde des Sceaux, Tayeb Louh, a été reçue dimanche par le Premier ministre et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdallah Bin Nasser Bin Khalifa Al Thani. L'entretien a donné lieu à un échange sur les points inscrits à l'ordre du jour ainsi que sur la coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité. Les deux parties ont également évoqué la nécessité de l'action concertée en vue de juguler l'extrémisme à travers la déradicalisation, la promotion de la tolérance et du dialogue pour résoudre les crises».

ALGÉRIE-FRANCE Les relations algéro-françaises sont «positives»

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées au Sénat français, Jean-Pierre Raffarin, a qualifié dimanche à Alger de «positives» les relations politiques, économiques et culturelles algéro-françaises.

«Nous avons eu avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un entretien amical, approfondi et profondément intéressant au cours duquel nous avons exprimé, de part et d'autre, notre satisfaction du niveau de la coopération dans les domaines politique, économique et culturels», a indiqué à la presse M. Raffarin à l'issue d'une audience qui lui a accordée le chef de l'Etat.

Rappelant avoir eu l'occasion «de travailler sur de nombreux dossiers économiques entre les deux pays, M. Raffarin, qui était chargé précédemment par le président de la République française de contribuer au développement des relations économiques algéro-françaises, s'est dit «heureux de voir, qu'avec Jean-Louis Bianco (représentant spécial français pour les relations avec l'Algérie), des résultats



tats importants soient obtenus».

Le sénateur français a indiqué avoir évoqué avec le président Bouteflika «un certain nombre d'échéances heureuses» comme Constantine capitale de la culture arabe et «des échéances de devoir et de responsabilité» comme la venue prochaine d'un membre du gouvernement français à Sétif dans le cadre de la commémoration de l'anniversaire

ment difficile», a-t-il ajouté, saluant également le rôle que joue l'Algérie dans la résolution de la crise en Libye «en appui au représentant onusien dans ce pays, Bernardino Leon. «Sur ces sujets, nous voyons que l'Algérie prend une position forte qui donne à ces dossiers des perspectives de solution», a-t-il affirmé. La lutte contre le terrorisme a été également abordée lors de l'entretien, a-t-il précisé. «Nous avons beaucoup parlé de la lutte contre le terrorisme et il est clair qu'il faut des solutions globales à cette lutte», a-t-il dit, affirmant que la France «a beaucoup de leçons à tirer de l'expérience algérienne» en matière de lutte contre ce phénomène.

M. Raffarin a exprimé le souhait de son pays de prolonger les travaux communs (entre l'Algérie et la France) en matière de lutte contre le ter-

Les entreprises algériennes et françaises appelées à réaliser des projets communs

Les entreprises algériennes et françaises sont appelées à travailler ensemble non seulement pour construire des projets communs, mais aussi pour accéder à d'autres marchés, a déclaré, dimanche soir à Alger, le président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat français, Jean-Pierre Raffarin.

Dans sa déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre avec le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, ce parlementaire français a fait partie de la volonté des entreprises françaises à bâfrir avec les entreprises algériennes, quelle que soit leur taille, de construire des relations de partenariat, et ce, en Algérie ou ailleurs.

«Ce qui compte aujourd'hui, c'est de faire en sorte que les gens se parlent, se connaissent et travaillent ensemble et bâfrir des projets ensemble, non seulement dans un cadre bilatéral mais aussi pour aller ensemble sur des marchés

tier, surtout africains», a-t-il poursuivi. «Nous avons été très intéressés par la démarche du Forum des chefs d'entreprises qui s'intéresse au marché africain et qui a des visions du développement dans cette région», a observé le sénateur français, ajoutant que sur ce point, les deux pays ont des expériences à échanger et des initiatives à partager. Une raison pour laquelle l'ex-chargé du développement des relations économiques franco-algériennes considère que le partenariat avec le FCE est une «nécessité». Évoquant les relations de partenariat entre les deux pays, M. Raffarin, qui est en visite en Algérie du 11 au 13 avril, a estimé que la nouvelle dynamique de ces relations était «très positive» sur tous les plans, particulièrement économique. «Les entrepreneurs ont envie de travailler ensemble, ce n'est pas toujours facile parce que le monde économique n'est jamais facile, mais il y a beaucoup d'intérêt, de volonté,

d'énergie et d'intelligence pour faire avancer les choses», a-t-il insisté. De son côté, M. Haddad a affiché l'intérêt porté par le FCE pour le développement de partenariats avec les entreprises françaises, tout en relevant l'importance de l'expérience française dans divers domaines. A ce propos, il a cité certains secteurs d'activités où les entreprises des deux pays pouvaient développer leurs relations tels que ceux de l'agriculture et de l'industrie automobile.

COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 8 MAI 1945 : M. Raffarin confirme la venue d'un membre du gouvernement français à Sétif

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées au Sénat français, Jean-Pierre Raffarin, a confirmé dimanche à Alger la venue prochaine d'un membre du gouvernement français à Sétif dans le cadre de la commémoration de l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Le sénateur français, a indiqué, au sortir d'une audience que lui accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avoir évoqué avec le chef de l'Etat «un certain nombre d'échéances heureuses» comme la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015 et «des échéances de devoir et de responsabilité» comme la venue prochaine d'un membre du gouvernement français à Sétif dans le cadre de la commémoration de l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945. La presse française avait indiqué récemment que le secrétaire d'Etat français aux Anciens combattants, Jean-Marc Todeschini, «se rendrait à Sétif pour le 70e anniversaire du massacre de milliers d'Algériens sous la colonisation française».

CNCPPDH

Les journalistes initiés aux concepts inhérents aux droits de l'Homme

12500 journalistes et étudiants issus de 22 pays ont suivi cette formation

Rachid Rachedi

En collaboration avec l'ambassade du Canada en Algérie et avec la participation de l'ONG «Journalists for human rights», la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cncppdh), a organisé hier à l'hôtel Eassaïf d'Alger, une session de formation sur les droits de l'homme au profit des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle.

Placée sous le signe «journalistes et droits de l'Homme», cette session de formation de deux jours, à laquelle prennent part une vingtaine de journalistes représentants les différents médias nationaux, s'inscrit dans le cadre des activités de la CNCPPDH visant à éduquer et sensibiliser les journalistes sur les questions relatives aux droits humains,

a indiqué lors de l'ouverture des travaux de la première journée, le secrétaire général de la Commission M. Mordjana Abdellouahab.

La formation dispensée par des formateurs de JHR, est une occasion pour les journalistes algériens de se familiariser avec les «concepts inhérents aux droits de l'Homme», ce qui leur permettra à l'avenir de mieux couvrir les questions relatives à ce sujet. A cet effet, des ateliers sur la manière de concevoir des reportages sur les droits de l'Homme sont programmés au cours de ces journées.

Le SG de la Cncppdh qui a notifié lors de son intervention certaines résolutions adoptées par l'ONU pour la protection des journalistes à l'image de la «Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes», a rappelé que la liberté d'expression et la presse sont des droits fondamentaux sur lesquels s'appuient les autres libertés essentielles à l'édification de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance.

De son côté, l'ambassadrice du Canada en Algérie M^{me} Isabelle Roy, a souligné que la formation dispensée par JRH (organisation canadienne de haut rang spécialisée dans le développement des médias), était la première du genre en Algérie et au Maghreb. A ce jour, 12500 journalistes et étudiants issus de 22 pays différents ont suivi cette formation qui a pour objectif de doter les journalistes d'outils leur permettant de traiter aisément les questions des droits humains.

Pour rappel, la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cncppdh) à organisé par le passé plusieurs sessions de formation traitant de la thématique des droits de l'Homme au profit d'associations et autres organismes nationaux.